



Aujourd'hui



B1 BERNARD VALCOURT

Le ministre Bernard Valcourt de missionne du cabinet fédéral après s'être reconnu coupable de conduite en état d'ivresse à Edmundston.

A5 FILO

Le comité exécutif de la FILO opte pour la grève générale, qui pourrait être déclenchée dès la fin du mois dans les hôpitaux du Québec.

A12 CARBONE 14

La troupe montrealaise Carbone 14 donnera au cours des trois prochains mois 40 représentations du «Dortoir» dans 14 villes d'Europe.

B5 MOODY'S

La performance économique du Québec est jugée insuffisante par Moody's pour l'inciter à augmenter la cote Aa3 accordée à la province.

Sommaire

Annonces classées

- Immobilier B 13 à B 15, C 6, C 7
- Marchandises..... C 7
- Emplois..... C 7 à C 9
- Automobiles..... C 9, C 10
- Propositions d'affaires..... B 6
- Arts et spectacles
- Informations..... A 12 à A 16
- Horaires..... A 13
- Bandes dessinées..... B 15
- Décès..... C 11
- Économie..... B 5 à B 12
- Êtes-vous observateur?.. B 13
- Horoscope..... B 14
- Le monde..... B 3
- Mots croisés..... C 9
- «Mot mystère»..... C 7



Delage blâme le ministère de l'Environnement

«Laisser-aller total à Saint-Basile», dit le Commissaire aux incendies dans un rapport accablant

ANDRÉ NOËL

Le rapport du commissaire-enquêteur sur l'incendie de l'entrepôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand rejette presque tout le blâme sur le ministère de l'Environnement, qui a fait preuve selon lui d'un laisser-aller total.

Le rapport du commissaire Cyril Delage, qui doit être déposé au bureau d'un greffier en vertu de la loi, affirme que la négligence du ministère a permis au propriétaire de l'entrepôt, Marc Lévy, de se moquer des normes.

«La conséquence directe a été de mettre la santé du public en danger», écrit le commissaire dans le rapport de 16 pages qu'il a remis il y a 10 jours au ministre de la Sécurité publique Gil Rémillard.

Plutôt que de confier la garde de produits très dangereux à des entrepreneurs peu scrupuleux, «pourquoi l'État ne les prendrait-il pas à sa charge, quitte à en faire assumer le coût par ceux qui veulent ou doivent s'en départir?», demande-t-il.

«La province pourrait facilement trouver un endroit qui lui appartient dans un territoire non municipalisé et y faire construire des entrepôts sûrs, conformes aux règles les plus strictes. Un vieux principe veut que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même.»

L'incendie, qui a été allumé par un pyromane le 23 août dernier, a entraîné l'évacuation de 5 500 personnes qui ont dû demeurer absentes de leurs logis pendant 18 jours, et a coûté plus de \$30 millions au gouvernement. Environ huit p. cent des 132 500 litres de BPC ont brûlé, dissémi-

nant un nuage toxique au-dessus d'une région assez peuplée.

Les pompiers ne méritent que des félicitations, affirme Me Delage, et la ville de Saint-Basile n'a pas grand-chose à se reprocher. Mais il en va tout autrement du ministère de l'Environnement, qui aurait pu limiter les dégâts s'il avait agi avec compétence et fermeté, ajoute-t-il.

«Son intervention est un exemple éloquent de ce que le soussigné appelle la lourdeur administrative et la lenteur d'exécution. Dès 1981 et par la suite, d'année en année à intervalles réguliers, des rapports ont été soumis par les inspecteurs du ministère, soulignant les infractions à la loi, les irrégularités, les déficiences de la bâtisse... sans que presque rien ne se fasse.

«Il est inacceptable que l'on ait permis l'entreposage de telles matières dans une bâtisse comme celle de Saint-Basile-le-

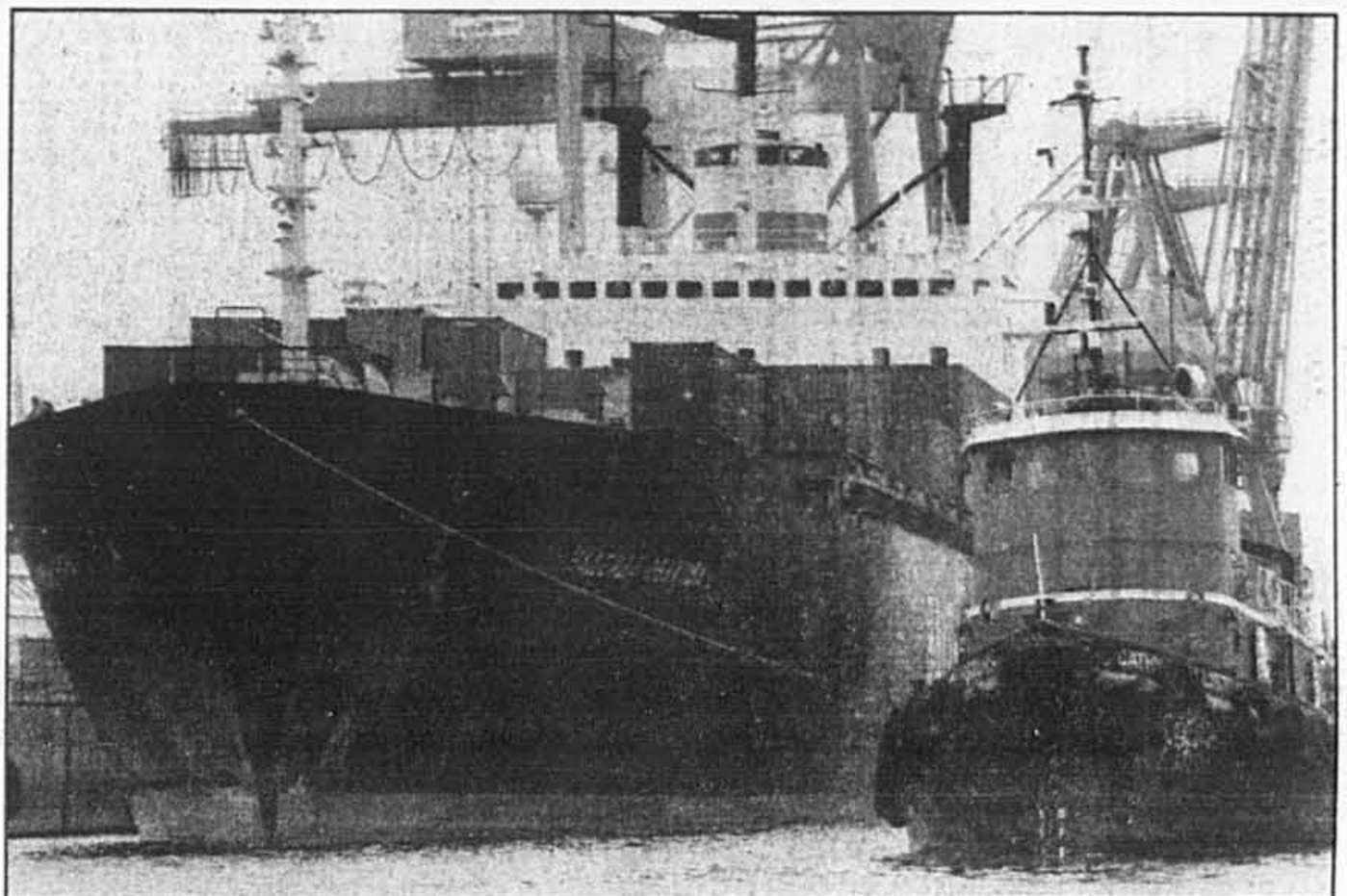
Grand, ou étaient en outre remis des contenants de solvants. On savait depuis longtemps que des déchets liquides étaient indiqués comme déchets solides.

«En 1983, alors que le ministère savait que l'entrepôt était déjà rempli de produits contaminés, et ce à la pleine capacité autorisée par les permis existants, on a autorisé tout de même un transfert additionnel de 2 000 gallons d'huile contenant du BPC en provenance d'un poste d'Hydro-Québec.

«Le 30 avril 1986, à la suite d'une inspection des lieux, un rapport fut transmis par Jean-Pierre Gauthier (un inspecteur) à ses supérieurs, faisant part d'un grand nombre d'infractions. Tout ce qu'on trouva à dire par la suite dans un document remis à Claire Monette, sous-ministre adjoint, se résume à ces phrases: 'l'article 5.1 ne s'applique pas dans ce cas'; 'il n'existe

VOIR DELAGE EN A 2

CAP SUR L'ANGLETERRE



Le cargo soviétique Nadezhda Obukhova, transportant un premier chargement de 180 tonnes de résidus contaminés de Saint-Basile-le-Grand, a finalement quitté Montréal, hier, à destination du port de Liverpool, en Angleterre. Le départ de cette indésirable cargaison survient au moment où on apprend qu'en janvier dernier le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, avait fait la promesse écrite selon laquelle les BPC de Saint-Basile ne devaient jamais être exportés en Angleterre.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Niveaux étonnants de contamination chez les animaux capturés à St-Basile

ANDRÉ NOËL

Les petits animaux sauvages capturés à Saint-Basile-le-Grand et dans les environs quelques jours après l'incendie d'un entrepôt de BPC, l'an dernier, présentent des niveaux étonnants de contamination, a indiqué un chercheur hier.

«On a trouvé des traces de dioxine et de furannes à une concentration surprenante compte tenu du court temps d'exposition, a précisé Jean-Luc Desgranges, du Service canadien de la faune. La situation n'est pas préoccupante pour la santé des humains, mais il faut absolument poursuivre les recherches.»

Le service, qui relève du ministère fédéral de l'Environnement, avait conclu une entente avec le gouvernement québécois pour capturer et analyser les petits animaux après l'incendie. Les premiers résultats sont préliminaires.

Des employés du ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ont capturé des musaraignes, des souris, des grenouilles, des vers de terre, des lapins à queue blanche, des rats musqués et des pigeons dans un rayon de 10 km autour de l'entrepôt après l'incendie. Huit p. cent des 132 500 litres de biphényles polychlorés ont brûlé le 23 août.

En vertu de l'entente, le Service canadien de la faune et le ministère québécois de l'Environnement devaient ensuite analyser les tissus des animaux pour déterminer leur teneur en dioxines et furannes, deux agents très toxiques produits entre autres par la combustion incomplète des BPC.

VOIR CONTAMINATION EN A 2

Avortement: Québec veut faire valoir son droit de légiférer

Un mémoire sera déposé aujourd'hui devant la Cour suprême

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec ne conteste nullement la compétence fédérale en matière de criminalisation de l'avortement, mais le Procureur général va intervenir devant la Cour suprême pour défendre le droit constitutionnel de la province de légiférer en cette matière pour la période de grossesse qui ne sera pas comprise dans la future législation fédérale.

Par exemple, le gouvernement du Québec, et par conséquent ses cours de justice, pourraient intervenir dans le débat si le gouvernement canadien statuait que l'avortement est illégal après 12 ou 15 semaines de grossesse. La période comprise avant la limite qui sera fixée pourrait devenir de juridiction provinciale, juge le ministre provincial de la Justice. La Cour d'appel, dans sa récente décision concernant la cause Chantal Daigle-Jean-Guy Tremblay, a statué que le fœtus, dès sa conception, a des droits en vertu du Code civil et de la Charte québécoise des droits et libertés.

Le Procureur général de la province, M. Gil Rémillard, a indiqué hier que le gouvernement du Québec déposera un mémoire dès aujourd'hui à ce sujet devant la plus haute cour du pays. Dès mardi prochain, les avocats du ministère plaideront pour défendre la constitutionnalité des pouvoirs du Québec.

«Il n'est pas question que nous plaidions en faveur de l'une ou l'autre des parties dans la cause Chantal Daigle - Jean-Guy Tremblay. Il n'est pas question non plus de contester le pouvoir exclusif du gouvernement canadien dans le domaine criminel. C'est strictement sur le plan constitu-

tionnel que nous intervenons, comme nous le permet la Cour suprême», a-t-il expliqué.

Le Procureur général du Canada, dans cette cause, a obtenu la permission d'intervenir dans cet appel pour y plaider l'argument suivant:

«La Cour d'appel du Québec semble avoir interprété le droit provincial comme prohibant l'accès à l'avortement. Le Procureur général du Canada soutient que la Cour a erré en statuant ainsi car la question de l'accès à l'avortement, dans l'espèce, relève de la compétence législative exclusive du Parlement canadien.»

C'est donc sur ce point précis que le Québec veut être entendu. Plusieurs spécialistes du ministère de la Justice travaillaient encore hier soir à la rédaction du mémoire, avec la collaboration de M. Rémillard qui, rappelons-le, est un constitutionnaliste.

Le ministre a de plus indiqué que le Québec jouit déjà du pouvoir de légiférer en matière d'avortement avec le Code civil et la Charte québécoise des droits et libertés. «Il faudra, le cas échéant, adapter notre législation à la loi fédérale qui sera adoptée ultérieurement. Nous voulons déterminer s'il y aura lieu de légiférer de façon complémentaire.

«Différents aspects sont reliés à l'avortement. Je ne plaiderai pas aujourd'hui, mais je peux déjà affirmer que nous ne contesterons pas le pouvoir fédéral en matière criminelle», a souligné M. Rémillard.

Le ministre admet par ailleurs qu'il est de première importance de connaître d'abord la teneur de la législation fédérale promise par le gouvernement conservateur. «Ensuite, nous verrons s'il y a lieu de proposer une législation complémentaire.»

Aligro pourrait faire échouer l'OPA de Socanav sur Steinberg

RUDY LE COURS

Le mécontentement de la famille Grenier, de Thetford-Mines, et de ses anciens associés pourrait faire échouer l'offre publique d'achat de la Corporation d'acquisition Socanav-Caisse pour toutes les actions de Steinberg.

A eux seuls, les cinq Grenier — les frères Paul-Émile, Donat et Hervé, leurs neveux Gérard et Jean-Yves — de même que cinq de leurs anciens associés au sein d'Aligro détiennent environ 1,5 million d'actions de classe A, soit 9,4 p. cent de cette catégorie d'actions.

Si on ajoute ce bloc à celui de 3,7 p. cent que détient Gordon Capital, un des partenaires d'Oxdon, qui dispute à Socanav-Caisse le contrôle de Steinberg, on constate que le groupe Aligro peut empêcher Socanav-Caisse de recueillir 90 p. cent des titres de classe A.

Cette proportion est une condition à la réalisation de son OPA, bien que le tandem québécois se soit réservé le droit de le lever.

Cette balance du pouvoir serait sans objet si le groupe Aligro avait l'intention de déposer ses actions à Socanav-Caisse. Ce n'est pas le cas. À moins d'une bonification qui se fait toujours attendre, Aligro va, comme l'a déclaré Donat Grenier, «choisir Oxdon» qui offre \$2 de plus, soit \$53 contre \$51 pour Socanav-Caisse.

Mais il y a pire. Le traitement fait aux actionnaires minoritaires, en particulier par Socanav-Caisse, qui s'accroche à une entente secrète avec les héritiers Steinberg, et dans une moindre mesure par Oxdon, irrite la famille Grenier et le groupe Aligro en général.

«Si Sam Steinberg était encore là, ça ne se passerait pas comme ça», opine avec un relent d'amertume M. Hervé Grenier, détenteur d'environ 185 000 actions. Il trouve injuste l'écart entre le prix de \$51 ou de \$53 offert par les acheteurs potentiels aux détenteurs d'actions de classe A, alors qu'on offre de part et d'autre \$75 pour les actions ordinaires détenues par la famille Steinberg, dont les quatre héritiers de Sam, qui en contrôlent 52 p. cent.

«C'est aberrant, un différentiel de cette envergure», commente de son côté Gérard Potvin, un des cinq associés de la famille Grenier qui, à la différence des trois frères retraités, dirige aujourd'hui Steinberg Aligro. «C'est incorrect pour l'avenir des actions non votantes sur le marché boursier. On ne peut pas toujours molester les petits actionnaires.»

«Nous avons travaillé très fort pour faire grandir Steinberg, renchérit Hervé Grenier. Peut-être pas autant que Sam, mais probablement plus que ses filles.»

M. Grenier fait évidemment allusion à sa sœur, la défunte

VOIR ALIGRO EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN B 5

Les plus magazines au Grand Choix

Informatique Dumoulin

Montréal 8251 St-Hubert (près de Jarry) 385-1777 Laval 1533 Autoroute 440 O. (à l'est de l'autoroute 15) 688-1001

LE NOUVEAU PS/2 COMPATIBLE

TOUS LES MODÈS D'AFFICHAGE INCLUS

LECTEUR RIGIDE 30 MEG
640 K RAM
LECTEUR 3 1/2 po DE 720 K
MONITEUR MONOCHROME 12 po VGA EGA
CGA - HERCULE (1 marque déposée)
IMPRIMANTE - LOGICIEL
WINDOWS 2.03 - SOURIS

ET-AT-2955

2495\$ AMSTRAD

ÉPARGNEZ 460\$

INCLUS!
*Marque déposée de International Business Machines

SUITE DE LA UNE

DELAGE

Delage blâme le ministère de l'Environnement

aucune exigence en ce sens dans le guide; nous attendons un avis juridique. On n'a même pas effectué une saisie de la garantie, qui expirait le 21 mai 1986, tel

qu'il était recommandé dans ce même rapport.

«Personne n'a pu, non plus, nous fournir des explications sur l'abandon par le ministère des garanties qu'il détenait en vertu de la Loi (M. Lévy a repris les garanties qu'il avait fournies en cas de problème ou d'accident)... Tout le monde se passe la balle... Suivant un rapport, il en aurait coûté

entre \$50 000 et \$100 000 pour rendre les installations sûres au point de vue des incendies; rien ne s'est fait de ce côté, même si on avait (au début) une garantie de \$50 000 de M. Lévy pour le faire.

«Si on veut attacher à l'environnement toute l'importance qui se doit, il faudra que le législateur se penche sur les lois et règlements existants pour les rendre plus clairs, plus précis et plus faciles à appliquer, de façon à faciliter le travail de ceux qui ont la responsabilité de les faire respecter. Dans ce domaine, il ne peut y avoir de délais ni d'ambiguïté lorsque la vie et la santé du public sont en cause.

«Il ne faut plus qu'une seule journée se passe avant que des mesures draconiennes de prévention soient prises vis-à-vis des bâtiments utilisés pour la garde des produits toxiques.»

Le rapport présente Marc Lévy — qui a fui en Floride le lendemain de l'incendie — comme un chevalier d'industrie sans scrupules. Les opérations de sa compagnie, Sotere (1981) Inc., étaient dirigées de façon à retirer le maximum de profit avec le minimum de dépenses, sans aucun respect pour les lois.

«On a falsifié les inventaires, les factures, les rapports, bref tous les documents de contrôle, de façon à induire en erreur le ministère de l'Environnement. On a inscrit des déchets solides au lieu de déchets liquides, on a déplacé des produits avant les inspections et on a caché systématiquement l'entreposage de solvants.»

Marc Lévy a empoché \$2 millions dans ces opérations. «Il a été payé pour rendre un service qu'il n'a pas rendu; celui-ci est d'autant plus inacceptable que ce même individu est un ancien inspecteur du ministère de l'Environnement fédéral; il était fort conscient du danger... Il ne reste qu'à espérer qu'il répondra de ses actes devant les tribunaux.»

La ville de Saint-Basile a tout fait pour chasser l'entrepôt, puis pour le rendre plus sûr, ajoute Me Delage. «Mais elle s'est sentie seule dans cette bataille, ne recevant pas l'appui qu'elle espérait du ministère de l'Environnement.

«Un des fonctionnaires (du ministère) a déclaré au directeur de la ville: 'Cessez vos poursuites contre Lévy, vous allez le mettre en faillite'... Des rencontres, des lettres, des visites au bureau du ministre de l'Environnement, et tout ce que (la ville) recevait en retour, c'était des paroles rassurantes.»

En plus de suggérer la prise en charge des produits dangereux par l'État, Me Delage recommande que les entrepôts respectent la lettre les normes prescrites par le code du bâtiment et par le service responsable de la Prévention des incendies du Québec.

«En plus des garanties financières exigées par la loi pour les dommages qui peuvent être causés, le ministère de l'Environnement devrait avoir le droit, après juste mise en demeure, de procéder lui-même aux travaux qu'il jugera à propos pour rendre l'endroit sûr, et d'enregistrer contre

l'immeuble un privilège permettant le remboursement des frais.

«Les dépôts exigibles devront être grandement augmentés et toute garantie ne pourra être relâchée que sous signature personnelle du ministre... Tout bâtiment servant à tel usage devra être muni de gicleurs automatiques et soumis à une inspection régulière.»

Il y a peu de chances, cependant, que ces recommandations soient appliquées cette année. Le gouvernement attend le résultat des travaux d'une commission d'enquête sur la gestion des déchets dangereux qui doivent débiter cet automne sous la présidence d'Yvon Charbonneau.

CONTAMINATION

Niveaux étonnants de contamination chez les animaux capturés à St-Basile

Le Service canadien de la faune a fait analyser 20 p. cent des tissus au Centre de recherche faunique de Hull, au coût d'environ \$2 000 par analyse. Mais le ministère québécois de l'Environnement n'a jamais fait sa part, si bien que l'étude est incomplète.

Francis Perron, biologiste à l'Environnement Québec, a confié que le Conseil du trésor a refusé de débloquer des crédits pour cette étude pourtant considérée comme cruciale au ministère de l'Environnement. Environnement Québec tentera quand même de faire quelques analyses avec ses maigres budgets, a-t-il ajouté.

«La dernière lettre de l'Environnement Québec affirme que les études seront faites en retard ou pas du tout, a dit hier Jacqueline Vincent, conseillère principale au Service canadien de la faune. Nous sommes très déçus.»

Les taux de contamination sont 30 fois plus élevés sur le lieu même de l'incendie et dans les environs immédiats qu'à 10 km de l'endroit. Les concentrations se trouvent sous les normes de 20 parties par trillion (10 puissance 12) fixées pour la chair des poissons, mais n'en demeurent pas moins inquiétantes.

M. Desgranges a refusé de divulguer la plupart des détails des analyses faites au laboratoire d'Environnement Canada à Hull. Mais il a dit: «Si les petits animaux ont accumulé autant de dioxines et de furannes en si peu de jours, les animaux situés à des niveaux supérieurs dans la chaîne alimentaire pourraient présenter des taux encore plus élevés un an plus tard.»

«Nous avons besoin de ces informations, a-t-il ajouté. Sinon, je ne suis pas convaincu qu'on connaîtra le fin fond de l'affaire (sur le niveau de contamination générale à Saint-Basile). Le degré de contamination des petits animaux est un des paramètres les plus importants.»

Les petits animaux à sang froid (comme les grenouilles) présentent surtout des traces de furan-



Le missile Trident 2

L'armée américaine a annoncé hier avoir réussi, pour la première fois, le lancement d'un missile stratégique Trident 2 à partir d'un sous-marin en plongée, ce qui avait été empêché vendredi dernier par l'organisation Green Peace.

PHOTOLASER ASSOCIATED PRESS

Bouchard avait promis que les BPC ne seraient pas exportés en G.-B.

BRUNO BISSON

■ Le cargo soviétique «Nadezhda Obukhova», transportant le premier chargement de matières contaminées aux BPC de Saint-Basile-le-Grand, a finalement quitté le port de Montréal à destination de l'Angleterre, hier matin.

Mais alors qu'on voyait poindre la fin de l'interminable saga des BPC de Saint-Basile, Radio-Canada révélait hier que le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, avait promis en janvier dernier que l'Angleterre ne recevrait jamais les résidus contaminés de l'entrepôt incendié le 23 août 1988.

Par ailleurs, les doutes persistent toujours sur l'arrivée finale de ces résidus contaminés à l'incinérateur de la compagnie Rechem, situé à Pontypool, dans le pays de Galles, en Angleterre.

Chauffeur d'autobus agressé

■ Un autre chauffeur d'autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal a été victime d'une agression d'une violence parfaitement gratuite, inexplicable, hier soir, alors qu'il sortait de la station de métro Sauvé, dans le nord de Montréal.

L'incident s'est produit alors que le chauffeur se dirigeait vers la sortie de la station. Selon le témoignage du changeur de la station, la victime passait les guérites du guichet au moment où quatre jeunes hommes, âgés de 20 à 25 ans, venaient en sens contraire.

Sans aucune provocation et sans raison apparente, les quatre hommes se sont dirigés droit vers le chauffeur et lui sont tombés dessus, lui administrant plusieurs coups de poings avant de prendre la fuite en ressortant de la station.

Ils ont disparu de la circulation alors qu'ils descendaient en direction sud, sur la rue Lajeunesse. Aucun des quatre individus n'a été retrouvé.

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Boucherville: organisée par les Pompiers volontaires de Boucherville, Les Promenades de Montarville, 1001, boul. Montarville, de 10 h à 20 h 30.

Rectificatif

■ Père et grand-père de nombreux enfants, le président du mouvement contre l'avortement Campagne Québec Vie, M. Gilles Grondin, n'est pas prêtre, contrairement à ce que nous avons publié dans notre édition du 1er août.

Le Lotto 6/49

Tirage d'hier

5 13 19 26 37 38 (42)

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

461

à quatre chiffres

5267



31-4-01

Jeudi 3 août 1989

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	14	26	N. av. or.
Outaouais	16	27	N. av. or.
Laurentides	16	27	N. av. or.
Cantons de l'Est	16	27	N. av. or.
Mauricie	15	27	N. av. or.
Québec	15	27	N. av. or.
Lac-Saint-Jean	14	26	N. av. or.
Rimouski	13	23	N. av. or.
Gaspésie	13	23	N. av. or.
Bas-Comeau	11	21	N. av. or.
Sept-Îles	11	21	N. av. or.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	10	20	
Edmonton	15	19	
Regina	21	32	
Winnipeg	23	35	
Toronto	21	31	
Fredericton	8	26	
Halifax	12	21	
Charlottetown	14	25	
Saint-Jean	9	22	

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	15	25		24	33
Buffalo	17	26	Pittsburgh	14	28
Chicago	17	30	S. Francisco	11	22
Miami	28	34	Washington	20	28
New York	21	29	Dallas	23	31

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	13	19	Moscou	20	38
Athènes	21	34	Mexico	14	27
Acapulco	—	—		12	23
Berlin	—	—	Oslo	12	16
Bruxelles	7	20	Paris	12	22
Buenos Aires	8	20	Rome	23	31
Copenhague	12	18	Stockholm	20	30
Gênes	14	17	Saoul	15	21
Hong Kong	28	31	Tokyo	24	32
La Cane	22	34	Trinidad	—	—
Lisbonne	19	30	Vienne	12	20
Londres	13	23			

Jeudi 3 août 1989

Jeudi 3 août 1989



Histoire de Suisses, de vache et de chocolat

C'est difficile d'imaginer qu'une tablette de chocolat Toblerone ayant la forme et la taille d'un bâton de golf puisse se faire voler la vedette au cours d'une réception. Surtout par une vache. Ce fut tout de même le cas, mardi soir, à l'hôtel Quatre-Saisons de Montréal, où le consul général de Suisse, M. Théodore Portier (à droite), dont c'était le même jour l'anniversaire et qui doit bientôt quitter Montréal pour une autre affectation,

recevait ses compatriotes pour célébrer la Fête nationale helvétique du 1er août. Il faut dire que les Suisses en ont vu d'autres en matière de chocolat et que la présence d'une vache au milieu d'un salon d'un des plus chics hôtels de la métropole a de quoi surprendre. En tout cas, bien plus qu'une tablette de chocolat, aussi suisse soit-elle.

PHOTO RICHARD GOGIN, La Presse

Le jeune Bruneau dans un état critique

■ L'état de santé de Jean-Sébastien Bruneau, le deuxième fils du journaliste et lecteur de nouvelles de Télé-Métropole, M. Pierre Bruneau, était toujours considérée comme précaire, 48 heures après le tragique accident dont il a été victime à la piscine municipale de Boucherville.

Le bambin de sept ans repose toujours à l'unité des soins intensifs de l'hôpital Sainte-Justine où on se refusait, hier, à toute précision sur son état de santé. Selon diverses sources, les médecins de l'hôpital préfèrent attendre deux ou trois jours avant de se prononcer sur ses chances de rétablissement.

Le jeune Jean-Sébastien a fait une chute de cinq pieds alors qu'il grimpait à l'échelle du plongeur de trois mètres de

la piscine municipale, lundi après-midi.

Selon une responsable du service des Loisirs de Boucherville, Mme Johanne Roy, le bambin a perdu prise sur l'escalier avant de tomber à la renverse. Sa tête a alors violemment heurté le sol.

Le garçonnet aurait perdu beaucoup de sang. Conduit à l'hôpital Pierre-Boucher, de Longueuil, il a été transféré à Sainte-Justine en raison de la gravité de sa blessure à la tête.

Cette tragédie familiale survient 16 mois seulement après le décès de l'aîné des trois enfants du couple Bruneau, Charles, qui a succombé en mars 1988 à la leucémie, après s'être fait le porte-parole de Leucan et le symbole de la lutte contre cette maladie.



Les secouristes dispensent les premiers soins à un passager blessé dans l'accident.

PHOTO REUTER

Une collision entre un autobus et un camion fait un mort et 2 blessés graves

Presse Canadienne
BEAUPORT

■ Une violente collision entre un autobus et un camion a fait un mort, deux blessés graves et une trentaine de blessés mineurs, hier après-midi, sur l'autoroute Dufferin-Montmorency, à Beauport, en banlieue de Québec. L'autobus ramenait un groupe de touristes martiniquais d'un mini-pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'accident s'est produit vers 13h 50, à la hauteur de l'avenue de la Station, à Beauport. L'autobus de la compagnie Monsey Tours, de New York, roulait en direction ouest, lorsqu'il a percuté de plein fouet un camion dix-roues chargé de gravier, propriété de la compagnie Transport Fortier. Le poids lourd sortait de l'avenue de la Station et effectuait un virage à gauche pour s'engager sur l'autoroute en direction est. C'est au moment où il traversait la travée du côté nord que l'impact s'est produit.

L'avant de l'autobus a donné directement contre la benne du camion, qui était remplie de gravier. Sous la violence du choc, la partie avant de l'autobus, où était assis le chauffeur, a été complètement démolie. Le chauffeur de l'autobus, M. Fred Roach, un Américain à l'emploi de Monsey Tours, est mort sur le coup.

Le guide de l'expédition, qui était assis directement derrière lui, est resté coincé dans la carcasse. M. Thomas Mattia a souffert durant d'interminables minutes, devant plusieurs centaines de spectateurs horrifiés, pendant que les secouristes démontraient le devant du véhicule à l'aide de l'appareil de désincarcération.

De son côté, le chauffeur du camion, M. Adalbert Fortier, s'en est tiré avec des blessures mineures, dont quelques coupures aux mains et au menton. Il a également subi une légère commotion cérébrale. Il était toujours sur les lieux, la tête enrubannée dans un bandage, une bonne demi-heure après l'accident.

Le Rallye international des jeunes: 3 000 kilomètres à travers le Québec

CLAUDE-B. FORTIN

■ «Le rallye, c'est poilant!», s'est exclamé Philippe Goor, un participant belge de 19 ans, quelques minutes avant le départ du Rallye international des jeunes.

Vers 11 heures, hier, 72 Européens et Québécois, dont l'âge se situe entre 18 à 30 ans, ont pris le départ de la première étape de ce rallye automobile. «3, 2, 1, go...». Une vingtaine de voitures klaxonnaient d'enthousiasme et d'impatience sur le circuit Gilles-Villeneuve, à l'Île Notre-Dame, en route vers Cap-Rouge, destination de la première étape.

Le rallye international des jeunes existe depuis 1972, en Europe. Le premier reliait Paris à Prague. En 1987, une dizaine de Québécois se rendent en Europe pour

mentales des pays respectifs et divers commanditaires. L'événement se tiendra probablement tous les deux ans au Québec, en alternance avec l'Europe.

Pendant 10 jours, 19 voitures aux équipages mi-québécois, mi-européens, parcourront le territoire du Québec, du Saguenay au Bas-du-Fleuve, en passant par la Beauce, l'Estrie, Québec et Montréal.

«Pas question de vitesse, vous n'avez pas des Formules Un», a prendre part à l'événement. À la suite de cette participation, le Regroupement tourisme jeunesse a eu l'idée de tenir le rallye international des jeunes au Québec.

C'est donc la première fois que le rallye se déroule à l'extérieur du continent européen grâce à différentes agences gouverne-

Regroupement tourisme jeunesse, quelques minutes avant le départ, devant des jeunes qui avaient déjà l'âme sur les routes, prêts à l'aventure québécoise.

Les participants devront résoudre une série d'énigmes portant sur le tourisme et l'histoire des régions sillonnées. Dans le carnet de bord du premier circuit, par exemple, ils devront répondre à différentes questions comme: «Qui émigre à chaque printemps à la Baie-du-Fleuve? Quel est le nom de la première route reliant Montréal et Québec?»

Les équipes devront rouler cinq heures par jour, pour franchir en tout plus de 3 000 kilomètres à travers le Québec. Le but premier de l'événement est de favoriser les échanges culturels entre le Québec et l'Europe et de susciter une meilleure connaissance du tourisme au Québec.

Une Canadienne doit racheter son passeport volé

CAROLINE MONTPETIT

■ Une touriste canadienne a dû racheter ses papiers, son passeport et son billet d'avion dans un hôtel huppé de Seville, après s'être fait arracher toutes ses possessions en plein rue.

Andrée Dupont, 41 ans, terminait un voyage d'un mois en Espagne lorsqu'un motard a défoncé la vitre de la Citroën où elle attendait devant un feu rouge.

«Il a tout pris ce que j'avais dans ma voiture. Tout pris. J'ai eu le réflexe de démarrer la voiture. Son bras s'est arrêté mais il avait déjà tout pris», raconte-t-elle.

C'était l'après-midi. Madame Dupont et l'amie avec laquelle elle voyageait se sont tout de suite rendues à la station de police appropriée.

Du côté de la police, on s'est contenté de remplir la plainte et de les renvoyer à l'hôtel. Un quatre étoiles à cent dollars la nuit.

«Dans la nuit, les voleurs ont rappelé à l'hôtel. Je vous assure qu'il n'y avait absolument rien dans les bagages volés qui pouvaient leur signaler où on était. Il faut absolument qu'il y ait eu collaboration, soit de la police, soit du personnel de l'hôtel.»

C'est le personnel de l'hôtel que Madame Dupont soupçonne. Les voleurs ont appelé à plusieurs reprises pour lui revendre au gros prix son passeport et son billet d'avion. Ils avaient tout revendu les effets autres que le papier. Les vêtements, les sacs, les cadeaux. Une valeur de cinq mille dollars en tout.

Madame Dupont a averti les voleurs que ses chèques de voyage et sa carte de crédit étaient inutilisables. Ils lui ont remis ses papiers, son passeport et son billet d'avion pour 5 000 pesetas, environ trente dollars.

«Je suis convaincue qu'il s'agissait d'un réseau impliquant l'hôtel et les voleurs. Et c'est d'autant plus étonnant que c'était un hôtel très chic», ajoute-t-elle.

«Nous savons qu'il existe des réseaux de ce genre. C'est un phénomène assez courant dans presque tous les pays», confirme Abbie Dann, du ministère canadien des Affaires Extérieures.

«Ce qu'il faut faire à ce moment-là, c'est d'appeler au consulat et déclarer le cas. Le consulat se chargera alors de contacter l'hôtel pour vous aider.»

Femme de 78 ans renversée par une voiture de police

■ Une femme âgée de 78 ans a été mortellement blessée, hier après-midi, par une voiture de police circulant sur le boulevard Saint-Charles, juste au nord de la rue Sherbrooke, à Beaconsfield, en banlieue ouest de Montréal.

Selon le service de police de la CUM, le policier circulait dans une voiture banalisée sur la voie de gauche du boulevard et venait d'être dépassé par un autre véhicule, circulant à sa droite.

À une intersection, le policier a soudainement vu surgir devant son véhicule la dame âgée qui traversait le boulevard malgré le feu rouge. Le policier n'a pu l'apercevoir qu'au dernier moment à cause

de la voiture qui venait de le dépasser.

Le service de police de la CUM affirme que selon des témoins, la septuagénaire, dont l'identité n'a pas été révélée, paraissait un peu confuse et ne semblait pas trop savoir où elle allait. Elle aurait décidé de traverser à l'intersection sans même jeter un coup d'oeil aux feux de circulation.

La vieille dame a été transportée d'urgence à l'hôpital du Lakeshore avant d'être transférée, peu après, à l'Hôpital général de Montréal. Elle a succombé à ses blessures à 19h.

Le policier impliqué dans cet accident mortel n'a pas été identifié, non plus que la section où le poste de district auquel il est rattaché.

Chauffeur de taxi poignardé

■ Un chauffeur de taxi a été poignardé à deux reprises, dans la nuit de mardi à mercredi, par un homme qui lui a volé son argent et sa voiture.

Cette sauvage agression s'est produite vers 1h, hier matin, après que M. Daniel Laurin, 39 ans, à l'emploi de la compagnie Coop de l'Est, ait pris à son bord un individu d'environ 35 ans, à l'intersection des rues Colbert et Ravenel, dans la municipalité d'Anjou, à l'est de Montréal.

Après avoir circulé pendant quelques minutes, l'individu a brandi un couteau et a frappé M. Laurin, lui infligeant une blessure profonde au cou qui aurait pu être mortelle.

Le chauffeur a alors tenté de se protéger et a reçu un deuxième coup de couteau au bras.

Son agresseur l'a alors poussé hors de la voiture et s'est enfui avec le véhicule.

L'automobile a été retrouvée près de trois heures plus tard à l'intersection des rues Ovide-Clermont et Renoir, à Montréal-Nord. L'individu y aurait fauché quelque \$80.

Les enquêteurs du poste du district 54 (Saint-Léonard) de la CUM recherchent activement cet individu, décrit comme un homme de race blanche d'environ 35 ans, mesurant 1,55 mètre et pesant 90 kilos.

Tout renseignement susceptible de permettre l'identification de ce suspect peut être communiqué au numéro 280-2254, où toute information sera traitée avec confidentialité.

Venise-en-Québec soigne ses plages

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ C'est bien connu, on ne se promène pas en gondole sur les eaux de Venise-en-Québec, mais plutôt en pédalo. Toutefois, les plages de ce petit village, célèbres pour la pittoresque faune balnéaire qui les envahit chaque été, ne sont plus aussi négligées qu'elles l'ont déjà été.

Ou du moins c'est ce qui sautait aux yeux samedi matin dernier. Le temps était au beau, le fond de l'air un peu frais. La foule n'était donc pas encore nombreuse sur les petites plages Florent et Champlain et l'on ne pouvait qu'admirer comment elles avaient été soigneusement nettoyées, comment le sable avait été ratissé. Les poubelles étaient vides et pas un gobelet ne se montrait le bec à l'horizon pour venir attester de la présence de déchets.

Même les écriteaux d'Environnement-Québec postés à l'entrée de ces deux plages attestaient que l'eau du lac Champlain y est tout à fait baignable. Bref, ce matin-là, ces deux plages de Venise-en-Québec n'avaient rien à se reprocher.

Si ce n'est toutefois que le sauveteur n'était pas très visible à la plage Champlain. «Il est par là», lançait-on continuellement en guise de réponse quand La Presse s'est mise à s'inquiéter de la quinzaine de baigneurs partis barboter au large. Jamais n'a-t-on pourtant vu le bout de son nez. Il faut cependant préciser que l'eau n'est pas du tout profonde à cette extrémité du lac et qu'on peut bien marcher 200 mètres sur un fond

NOS PLAGES



sablonneux sans avoir d'eau au-dessus des genoux.

Mais, s'il faut en croire les habitués du coin, ce n'est pas toujours aussi calme et propre. «Parfois il y a tellement de monde, expliquait l'un d'eux, qu'on ne voit plus vraiment le sable entre les corps cordés».

Les plages sont nombreuses à Venise-en-Québec. Elles s'appellent Venise, Champlain, Kirkland, Florent ou Missisquoi et plusieurs sont rattachées à des campements de roulottes portant les mêmes noms. Des roulottes installées pour ne pas bouger.

Environnement-Québec décerne à trois de ces plages la mention excellente. Les plages Kirkland et Missisquoi, en revanche, reçoivent la mention B.

Passer la journée à la toute petite plage du camping Florent — elle mesure à peine une vingtaine de mètres de largeur — coûte \$7 par voiture. Mais pour ce prix la famille entière a aussi accès à une piscine et une barboteuse pour les enfants.

L'entrée à la plage Champlain, qui est à peine plus grande, coûte

en revanche \$8 par voiture, tant qu'il n'y a pas plus de quatre passagers. Les passagers supplémentaires sont admis pour \$2 chacun, tout comme les piétons. L'espace disponible pour garer n'est pas très vaste.

À ces deux plages, que La Presse a visitées, il est possible de louer diverses embarcations. À la plage du camping Florent, on loue des pédalos, des planches à voile, des chaloupes, des canots et aussi des aquacycles, véhicules amphibies qu'on dirait nés d'un croisement entre un tricycle géant et un pédalo. On en loue aussi au camping Champlain, de même que des pédalos. Les tarifs pour la location de ces divers esquifs oscillent entre \$5 et \$15 selon le modèle et la durée de location.

Aux deux endroits on trouve aussi des filets de volley-ball, plantés dans le fond du lac. On peut ainsi jouer les deux pieds dans l'eau.

Il y a aussi des dépanneurs et des cantines. À la plage Champlain, on peut de plus jouer au billard et à divers jeux électroniques. Il n'y a cependant pas de douche et les toilettes sont toutes petites.

On se rend à Venise-en-Québec par la route 133, la même qui mène au poste frontière de Phillipsburg. De Montréal, cela signifie emprunter l'autoroute des Cantons de l'est, bifurquer en direction de Saint-Jean-sur-Richelieu et ensuite continuer sur la 35, devenant la 133, en direction de Phillipsburg. Venise-en-Québec est située à environ 75 kilomètres au sud-est de la métropole.



Puisque l'eau n'est pas profonde du tout, au large des petites plages de Venise-en-Québec, on a installé des filets de volley-ball.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

SAMEDI 5 AOÛT
UN CAHIER SPÉCIAL
À NE PAS MANQUER DANS

La Presse

Saint-Jean-sur-Richelieu

la ville des
grands
événements

25^e FINALE des JEUX DU QUÉBEC
4 au 13 août 1989
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

FESTIVAL de MONTGOLFIERES du HAUT-RICHELIEU

À Radisson, le feu s'éloigne lentement de la zone habitée

RICHARD FORTIN
envoyé spécial de La Presse
RADISSON

Une odeur persistante de fumée flottait toujours sur Radisson hier deserte de la majorité de ses habitants. Pourtant, l'incendie de forêt allumé par la foudre il y a un mois ne menace plus directement la ville-dortoir de la centrale LG-2.

Depuis lundi, le feu a bifurqué vers le nord et s'éloigne progressivement de la zone habitée. Le brasier progresse lentement dans un brûlis, poussé par des vents légers du sud. Toutefois, les trois avions-citerne de type Canso de la Société de conservation du Nord-ouest ont continué toute la journée d'arroser le feu, qui peut reprendre de l'intensité à la faveur d'un changement de direction des vents. Trente nouveaux sapeurs se sont joints à l'équipe de 25 hommes qui travaillent sur le terrain. Le travail est difficile, d'autant que les foyers d'incendie

sont inaccessibles par voie terrestre et les cinq millimètres de pluie qui ont tombés mardi n'ont pas été suffisants pour humecter la terre extrêmement sèche en cette saison. Il n'y pas eu de pluies abondantes depuis le début de juin à la Baie James. Le lichen qui recouvre le sol des sous-bois, appelé cladonie boréale ou mousse à caribou, est si inflammable qu'on le dirait imbibé d'essence. Dans les brûlis et dans les foyers disséminés allumés par les cendres incandescentes générées par le feu principal, on s'enfonçait dans 15 centimètres de cendre. L'été, la forêt nordique est une véritable bombe à retardement.

Lundi après-midi, Radisson a véritablement frôlé la catastrophe. Une immense colonne de fumée, incandescente à sa base, dominait le village, à moins de 4 kilomètres.

«C'était comme un mur, a raconté Gilles Saulnier, pompier volontaire et employé d'Hydro-Québec. Si le vent avait tourné au nord-ouest, le feu aurait sûre-

ment traversé la rivière, qui n'a pas plus de 100 mètres de large. Il n'y aurait pas eu moyen d'éteindre le l'incendie.»

Le plan de sauvetage prévoyait l'usage de béliers mécaniques pour détruire les maisons modulaires et les utiliser comme coupe-feu. Des bombes d'oxygène avaient été disséminées dans le village. Si la population avait été forcée de se réfugier dans la centrale souterraine de LG-2, la production d'électricité aurait dû être interrompue, les groupes alternateurs consommant trop d'air pour le refroidissement. Mille personnes auraient pu tenir pendant 68 heures.

Le Québec aurait été privé du quart de son approvisionnement en énergie hydroélectrique.

Jusqu'ici, les vents persistants du sud ont sauvé Radisson de la catastrophe. La situation pourrait changer demain. En effet, la météo prévoit que le vent soufflera du nord-est.

Le jeune Plourde serait mort s'il n'avait pas reçu de transfusion

Presse Canadienne
QUÉBEC

S'il n'avait pas reçu de transfusions sanguines dès son arrivée à l'hôpital, le jeune Pierre Plourde serait mort. Voilà ce qu'est venu dire à la cour, hier, à Québec, le Dr Paul Poncelet, chirurgien au Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL).

Pour la deuxième fois, le juge Henri Larue, de la Cour supérieure, a prolongé jusqu'à 19h aujourd'hui, l'injonction provisoire émise en fin de semaine par le juge Claude Jodrain, à la demande du CHUL. Cette injonction permet au centre hospitalier de continuer à donner du sang à l'enfant, malgré les objections de sa mère, qui est témoin de Jehovah.

Les audiences reprennent à 9 h 30, ce matin, et elles devraient se terminer dans le courant de la journée.

Le Dr Poncelet n'y est pas allé par quatre chemins, qualifiant de charlatans ceux qui prétendent qu'il y a des substituts au sang dans le cas d'un patient qui a subi des traumatismes importants. «Au CHUL, dit-il, on ne fait pas de science-fiction.»

Le jeune garçon de 11 ans, de Saint-Gilles de Lotbinière, a été violemment frappé par une automobile alors qu'il était en mobylette samedi dernier.

Selon le spécialiste du CHUL, à son arrivée à l'hôpital, l'enfant avait perdu au moins 25 p. cent de son sang et il continuait à en perdre ayant subi une fracture de crâne. Ses jambes étant couvertes de plaies, de déchirures importantes et un pied était presque arraché.

«Dans un premier temps, a affirmé le Dr Poncelet, il a fallu donner des transfusions sanguines et limiter le plus possible les pertes de sang. L'enfant a par la suite subi une opération à la jambe gauche et, hier, à la jambe droite.» A moins de complications, le CHUL a maintenant bon espoir de lui sauver les deux jambes. Au cours des derniers jours, l'enfant a reçu au moins six litres de sang alors que le corps d'un jeune de son âge en contient environ quatre litres.

«Il aurait été cent fois plus risqué de retarder les transfusions sanguines et ça ne me tentait vraiment pas d'essayer pour voir ce que ça donnerait, a soutenu le Dr Poncelet. Il a ajouté qu'il fallait aussi s'assurer que l'enfant reçoive suffisamment de sang, un manque d'oxygène au cerveau pouvant causer des dommages irréparables.

Dans son témoignage à la cour, la mère de l'enfant, Mme Léonette Patoine (Plourde était le nom de son mari décédé il y a quatre ans) a reproché aux médecins du CHUL de n'avoir pas respecté ses droits. «Mon enfant, dit-elle, sait qu'il ne peut recevoir du sang. Ses croyances religieuses le lui défendent.»

Quant aux témoins de Jehovah qui supportent Mme Patoine, ils auraient aimé élargir le débat, ne pas s'en tenir au cas du jeune Pierre. M. Yves Vermette, du comité de liaison médicale des Témoins de Jehovah, a soutenu que les médecins ne devraient pas être les seuls à décider des traitements.

De gros incendies en France aussi

Agence France-Presse
MARSEILLE

Le feu continuait mercredi de faire des ravages dans le sud-est de la France où près de 3000 hommes et 500 véhicules ont été mobilisés, tandis qu'en Corse les incendies, qui ont fait deux morts et détruit près de 12000 hectares, étaient pratiquement tous maîtrisés.

Dans le midi de la France où le vent, le mistral, attise toujours les foyers, le feu reste très actif dans les célèbres calanques proches de Marseille. Environ 2000 personnes ont dû être évacuées alors que mille hectares ont déjà brûlé, ont indiqué les services de secours.

Selon les autorités, plusieurs incendies dans le sud-est, où sécheresse et vents violents favorisent leur propagation, seraient d'origine criminelle. Neuf personnes ont été interpellées, mais toutes ont été relâchées après leurs auditions.

En Corse, les bergers, à la recherche de pâturages tendres, ont été accusés d'avoir allumé les feux qui mardi ont été jusqu'à menacer la périphérie de Bastia, au nord de l'île méditerranéenne.

Dans le sud-est, les flammes ont approché un moment le Centre d'études nucléaires de Cadarache, mais aucune installation sensible n'a été atteinte.



Près de Marseille, on a dû procéder à l'évacuation de plusieurs centaines de personnes.

LASERPHOTO AP

Plusieurs foyers ont pu être circonscrits mercredi, notamment entre Marseille et Aix en Provence où trois établissements commerciaux ont été en partie détruits.

En fin de matinée, quatre campings, une clinique et deux lotissements ont été évacués par précaution à Hyères tandis que 47 engins, sans compter un avion Canadair, continuaient de combattre le sinistre.

En Corse, le vent, le libecciu, principal ennemi des pompiers,

est tombé dans la nuit de mardi à mercredi et les Canadair ont pu prendre l'air afin de combattre les derniers foyers encore actifs.

Au total, dans la région de Bastia, ce sont près de 10000 hectares qui ont été détruits. Deux touristes italiens avaient péri, lundi au Cap Corse, en voulant fuir leur voiture prise par les flammes. Cinq pompiers volontaires ont été brûlés mais sans gravité et une trentaine de maisons ont également été ravagées par le feu dans la journée de mardi.

UNE OFFRE SPÉCIALE RADIO LORENZ & SONY

LA SUPER CHAÎNE À SUPER PRIX

La série ESPRIT de Sony, une merveille technologique offerte avec garantie de 5 ans.

Amplificateur 2x80 watts TA 500 ES

Distorsion harmonique totale inférieure à 0,006%.
Châssis «G» à réglage acoustique.
Entraînement jumelé spontané.

Tuner ST-5500 ES

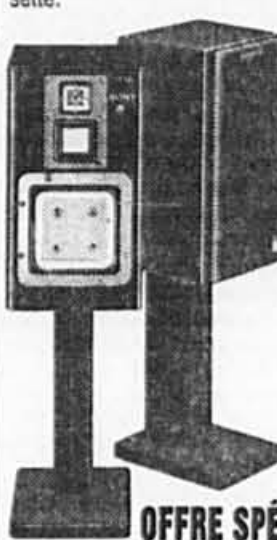
Stereo AM/FM, 10 stations présélectionnées, générateur FA intégré pour faciliter l'étalonnage du lecteur de cassette.

Lecteur de cassette TC-RX 60 ES

Têtes amorphes laser.
Caractéristique de fréquence 20-20000 cps ± 3 dB.
Circuit HX-PRO pour complément de fréquence.
Dispositif de balayage.
Inversion automatique.

Enceintes 3 voies

APM 910 • 85 watts RMS



OFFRE SPÉCIALE
RADIO LORENZ

PRIX COUR. 2599\$
1649\$

Quantités limitées

RADIO LORENZ

115, rue Sainte-Catherine ouest
(Place des Arts)
849-8900

VOTRE CENTRE DE RADIO ONDES COURTES



TAUX DE CRÉDIT FIXE DE 6,9%. TERME DE 48 MOIS. AUCUN MONTANT LIMITE.*

Offrez-vous au plus tôt une Buick Regal, une Pontiac Grand Prix ou une Oldsmobile Cutlass Supreme toute neuve, car avec un tel taux à un tel terme il n'y a rien de tel!



TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

Ça, c'est GM aujourd'hui

*Le taux de crédit de 6,9% est applicable à tous les modèles neufs 1989 et 1988 des Regal, Grand Prix et Cutlass Supreme (modèles «W» à traction avant seulement) achetés à partir du stock du concessionnaire à compter du 26 juillet 1989. L'offre est d'une durée limitée et est en vigueur pour les achats au détail seulement. Les modèles commandés à l'usine, pour les parcs et les contrats de location ne sont pas admissibles à cette offre. L'acheteur sera tenu de payer les taxes de vente applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport applicables au moment de l'achat. L'offre est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximum de 48 mois auprès de GMAC. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Cette offre peut s'appliquer au montant d'achat total du véhicule et peut être combinée aux autres offres présentement en vigueur.

Les dirigeantes de la FIIQ optent pour la grève générale

Un scrutin sur le mandat de grève et les nouvelles revendications des infirmières se tiendra le 24 août

FRANÇOIS BERGER

■ Pressées d'en arriver à un accord définitif avec le gouvernement, les dirigeantes du plus important syndicat d'infirmières du Québec ont opté hier pour la grève générale, qui pourrait être déclenchée dès la fin du mois d'août dans les hôpitaux et les autres établissements de santé.

Le comité exécutif de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) a proposé aux 600 déléguées au conseil fédéral de leur syndicat, réunies hier et aujourd'hui à Laval, un mandat de grève générale qui sera déclenchée «au moment jugé opportun». Un scrutin sur le mandat de grève et sur un nouveau projet de revendications de la Fédération sera tenu le 24 août parmi les 40 000 membres du syndicat représentant 90 p. cent des infirmières québécoises.

La présidente de la FIIQ, Mme Diane Lavalée, a indiqué hier que le processus de négociation est dans sa «phase finale» et que le syndicat doit «passer rapidement à l'action». Le temps presse d'autant plus, selon les dirigeantes de la Fédération, que le premier ministre Robert Bourassa s'apprête à déclencher des élections et que les 300 000 autres salariés des secteurs public et parapublic sont sur le point d'entrer dans la dernière phase de leurs pourparlers avec le gouvernement.

Le comité exécutif de la FIIQ a dit préférer la grève générale — qui serait illégale en vertu de la loi régissant le secteur de la santé — aux autres moyens de pression comme le refus de faire du temps supplémentaire de travail ou le retrait des infirmières des listes de disponibilité.

Ce printemps, les moyens de pression des infirmières avaient entraîné la fermeture de plus de 2000 lits dans le réseau hospitalier. Mais ces moyens de pression (pas de temps supplémentaire et pas de disponibilité) «sont lents à mettre en marche», a dit une porte-parole de la FIIQ. Le syndicat privilégie une «stratégie à court terme». Le document de travail présenté hier aux déléguées de la Fédération note que



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse
Diane Lavalée, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec.

«le seul moyen qui puisse être rapidement organisé tout en produisant un impact réel est donc la grève».

Une telle grève serait illégale parce que le syndicat «brûlerait une étape» prévue par la loi en ne passant pas d'abord par le processus de médiation (qui donne droit de grève trois mois plus tard).

Après avoir rejeté à 78 p. cent une entente de principe conclue le 21 juin entre le gouvernement et leur comité de négociation, qui a démissionné en bloc depuis, les infirmières de la FIIQ refont maintenant leurs devoirs en décidant des nouvelles revendications qui seront présentées au gouvernement.

Devant les nombreuses demandes de toutes sortes présentées par les infirmières depuis le rejet de l'entente, le comité exécutif a décidé de proposer la réouverture des négociations sur quelques sujets considérés comme prioritaires: les salaires, la formation post-scolaire, la création d'un poste d'infirmière-bachelière mieux payé et la période des vacances.

Sur les salaires, les infirmières

reviennent à leurs revendications initiales du printemps en demandant que leurs échelles de salaires soient rehaussées «le plus rapidement possible» à 85 p. cent du niveau salarial des autres professionnelles de la santé comme les physiothérapeutes, les ergothérapeutes et les diététistes. Actuellement, un infirmière reçoit un salaire équivalent à seulement 77 p. cent de celui de ces professionnelles.

L'entente de principe rejetée par les syndiquées leur accordait un rattrapage salarial (à 83 p. cent du salaire des autres profes-

sionnels de la santé) en 1991 seulement. Le gouvernement n'a offert qu'une maigre augmentation de quatre p. cent des salaires pour 1989.

Le président du Conseil du trésor et responsable des négociations dans le secteur public, M. Daniel Johnson, a déclaré à maintes reprises qu'il «n'y a plus d'argent dans les coffres du gouvernement». Jusqu'à maintenant, Québec a consenti à augmenter la rémunération des infirmières jusqu'à 21 p. cent sur trois ans, ce qui représente une hausse de \$300 millions entre 1988 et 1991.

Sur la question de la reconnaissance de la formation post-scolaire des infirmières, la FIIQ réclame des suppléments salariaux de 1,5 à 6 p. cent pour celles ayant atteint le douzième et dernier échelon de l'échelle des salaires et ayant poursuivi des études pertinentes à leur travail.

Le syndicat veut d'autre part que les salaires supérieurs déjà consentis par Québec aux détentrices d'un nouveau poste d'infirmière-bachelière (poste à être créé) soient aussi accordés à des infirmières d'autres postes ayant complété des études universitaires

aux niveaux du certificat, du baccalauréat ou de la maîtrise.

Enfin, la FIIQ veut également reprendre les négociations sur les clauses normatives relatives aux vacances. Le syndicat demande que la période normale des vacances se situe entre le 15 mai et le 15 octobre, soit pendant une période de cinq mois plutôt que six comme c'est le cas actuellement. Notons que la question des vacances est très importante dans le milieu des soins infirmiers, où la pénurie déjà importante de personnel est aggravée en période de congé.

Secteur public: la médiation étant terminée, les syndicats songent aux moyens de pression

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Même si les élections provinciales avaient lieu dès la fin septembre, les syndicats de la fonction publique — dans les secteurs de la santé et de l'enseignement notamment — auraient le temps d'exercer des moyens de pression pour forcer la main au gouvernement Bourassa.

Le compte à rebours s'est enclenché hier dans les négociations entre des milliers de syndiqués du réseau de la santé et de l'éducation. La publication de quatre rapports de médiateurs qui concluent tous que les deux parties sont encore loin d'un règlement pave la voie à l'utilisation de moyens de pression par les employés de l'État.

Après 25 rencontres de médiation pour accélérer les discussions entre la Fédération des affaires sociales (CSN) et le gouvernement, les émissaires du ministère du Travail ont déclaré forfait et laissé en suspens 11 chapitres névralgiques du projet de convention. Sur des questions aussi centrales que les heures de travail, le temps supplémentaire, et les échelles de salaire, «un écart considérable» sépare toujours les deux parties, constatent les médiateurs Jacques Chicoyne et Paul-Emile Thellend.

Pour Monique Simard, vice-présidente de la CSN qui compte 120 000 membres parmi les employés du secteur public et parapublic, les centrales ne souhaitent



PHOTO La Presse
Monique Simard, vice-présidente de la CSN.

pas «perturber» la campagne électorale par les moyens de pression.

Toutefois, tous les syndicats «sont conscients que nos possibilités de régler la convention sont plus grandes avant qu'après la prochaine élection», a-t-elle prévenu. Obtenir un mandat des membres en faveur des moyens de pressions pourrait suffire à faire bouger le gouvernement, croit-elle.

Avec le dépôt du rapport sur la FAS hier, commence une série de délais, prévus par la loi et précédant le droit pour les syndicats d'utiliser des moyens de pression. La CSN convoquera ses délégués le 14 août pour décider de la stratégie à venir.

Techniquement, c'est dès le début septembre que la plupart des syndicats de la CSN dans le secteur de la santé pourraient recourir aux moyens de pression.

Même scénario du côté des enseignants. À la CEQ, on attend lundi prochain le rapport du médiateur Pierre Dufresne sur les

négociations entre le gouvernement et ses 120 000 enseignants. Techniquement, compte tenu des délais particuliers au secteur de l'éducation, les professeurs auraient le droit de grève dès la mi-septembre, a expliqué hier Gabriel Marchand, coordonnateur des négociations à la CEQ. Des réunions d'information débute-ront la aussi à la mi-août.

Tant Mme Simard que M. Marchand reconnaissent que la médiation ne peut déboucher sur des résultats concrets. Elle est automatiquement revendiquée par les syndicats parce qu'elle est légalement une étape nécessaire dans le processus menant aux moyens de pression.

«Des virgules»

Rejoint hier, le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson a souligné qu'en dépit des menaces d'intervention dans la campagne électorale, il n'était pas question pour Québec de déroger aux «offres raisonnables formulées fin janvier».

«Si au nom du gouvernement je voulais récupérer \$2 milliards dans le cadre de ces négociations on dirait que je suis irréaliste, or c'est ce que demandent les syndicats», a-t-il lancé.

Selon lui les demandes de la CSN sur les droits parentaux notamment sont irréalistes. «On asticote sur des virgules, on a l'un des meilleurs régimes au monde et on veut ajouter sur ce qui est déjà chromé», a soutenu le ministre.

Dans leur rapport les médiateurs Chicoyne et Thellend avouent ne pas se faire d'illusions sur leur démarche, «il est quasiment impossible de créer une dynamique de recherche intensive de règlement avant que les parties aient acquis ce droit fondamental (de grève ou de lock-out)», affirment-ils.

Les résultats concrets de la médiation entre la Fédération des affaires sociales et le gouvernement «sont minces», ajoutent-ils précisant toutefois que l'esprit aux tables de négociation demeure bon. Mais il est encore trop tôt pour que le momentum de la négociation permette d'atteindre un règlement, concluent-ils.

Un constat identique fut fait par Me Yvan Saint-Onge, le médiateur chargé d'activer les négociations entre les employés de soutien (CEQ) des commissions scolaires protestantes et catholiques (en tout 3 500 personnes). «Seuls certains articles mineurs ont fait l'objet d'une entente, la majeure partie des autres sujets n'a même pas été regardée», explique le médiateur.

Des progrès plus importants paraissent toutefois avoir été réalisés du côté des professionnels des commissions scolaires protestantes, mais ce groupe est encore loin d'un règlement avec le gouvernement, selon le médiateur Pierre L'Ecuyer.

OFFRE SPÉCIALE

Ahhh!

THERMOPOMPE

Carrier

- Financement disponible 100%
- Tarif économie d'Hydro-Québec
- Service 24 heures

Réduisez vos coûts de chauffage

IMBATTABLE PRIX IMBATTABLE

SPECIAL DE LA SEMAINE THERMOPOMPE
2 TONNES (add-on)
Carrier 3995\$
INSTALLATION COMPLÈTE
Chez **ECONO-TECH** seulement jusqu'au 05-08-89

ECONO-TECH 733-1414
DISTRIBUTEUR AUTORISÉ CARRIER

PRÊTS
commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Maxima. 499 \$ par mois.

Tout d'abord, c'est la voiture qui a été nommée «Meilleure berline de l'année» par l'Association des journalistes automobiles du Canada.

Ensuite, le sondage de J.D. Power* classe la Maxima comme étant la voiture neuve avec le moins de problèmes actuellement sur le marché.

Mais ce n'est pas tout! Toutes les Maxima sont accompagnées du programme Maxima Plus, c'est-à-dire aucun frais de service ni d'entretien pendant trois ans, ou 60 000 kilomètres!

Et nous avons gardé le meilleur pour la fin: un acompte de 2 000 \$ seulement vous permet de louer cette automobile de prestige pour 499 \$ par mois seulement

avec un bail de 48 mois.**

Passez chez un concessionnaire Nissan dès aujourd'hui, et faites l'essai d'une de ces remarquables Maxima.

Comparez ensuite tous ses avantages, tout d'abord à la Legend d'Acura, puis à la Cressida de Toyota.

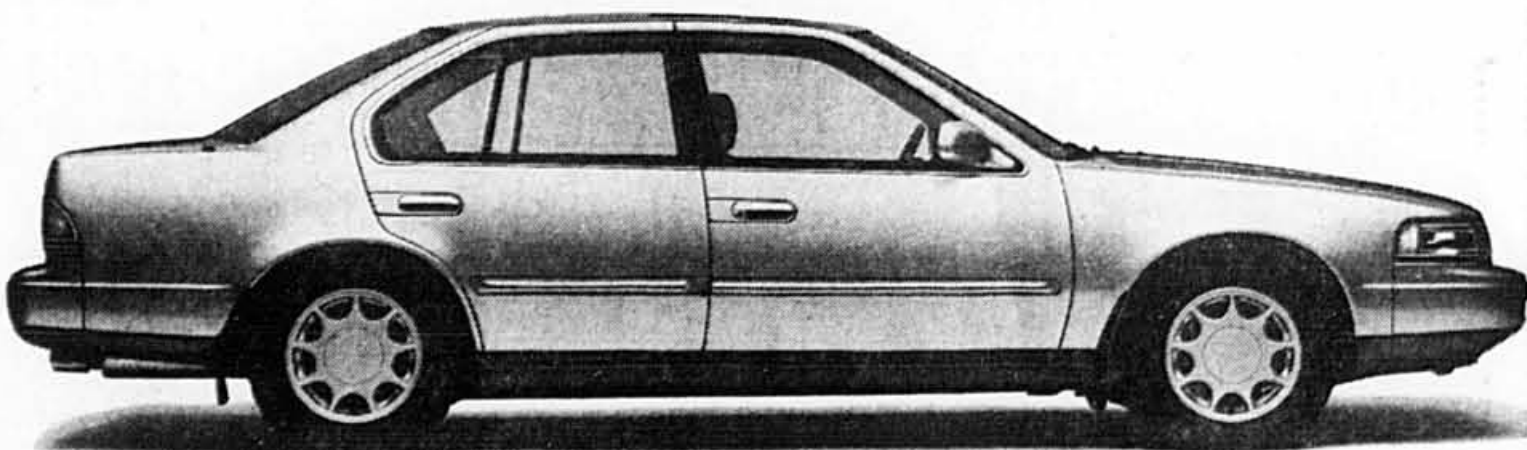
Une chose est sûre...

La Maxima aura réponse à toutes vos questions.



génial...et humain

Pas étonnant que les concessionnaires Toyota sautent au plafond!



*Édition 1989 du New Car Initial Quality Survey de J.D. Power & Associates. **Cette offre est conditionnelle à l'acceptation du crédit. Transport et préparation inclus. Taxe de vente et plaques en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

PUBLICITÉ

RECHERCHE DIX-HUIT (18) PRIVILÉGIÉ(E)S

Vous croyez avoir tout vu en matière d'habitation... Vous avez des goûts originaux et voudriez que cela se reflète en votre lieu de résidence principale ou secondaire. Inaccessible, direz-vous.

LISEZ ATTENTIVEMENT CECI:

4350

«Nous sommes à la recherche de dix-huit (18) privilégié(e)s à qui nous voudrions offrir l'opportunité d'habiter un HÔTEL-APARTEMENT auquel ils seraient flattés d'appartenir.»

NOUVEAU CONCEPT D'HABITATION
De conception nouvelle, notre objectif était de recréer de par son architecture personnalisée, l'idée de l'hôtel.

INVITATION
Installé sous la magnifique marquise, notre gentil portier vous attend tous les jours de 13 h à 21 h, excepté les samedis et dimanches jusqu'à 17 heures.

ou: 4350 de la Seine (87e Avenue) Chomedey, Laval

particulier parisien, conjugée à l'efficacité et au modernisme nord-américain. Et, selon les commentaires élogieux que nous avons reçus, nous sommes en mesure d'affirmer que le résultat final est d'une cohérence remarquable.

UN IMMEUBLE PERSONNALISÉ
Imaginez, vous avez l'opportunité de résider dans un coquet et luxueux appartement de une ou deux chambres à coucher dans un immeuble à dimension humaine et personnalisée. L'insonorisation a été étudiée de très près afin que vous ne soyez pas perturbé lorsque vous relaxerez dans votre bain tourbillon (selon les unités) ou devant votre foyer ou encore sur votre grande terrasse.

EAU ET VERDURE
Situé sur l'ancienne plage «Mon Repos», votre hôtel particulier est à 5 minutes du pont de Cartierville, tout près de la rivière, vous aurez accès à la marina ainsi qu'à tous les services avoisnants: piste cyclable, tennis, piscine olympique, etc.

POUR 92000\$, VOUS ÊTES CHEZ NOUS, CHEZ VOUS...

Voici un bon moyen
d'investir votre argent!

CONDOMINIUMS

Le Deauville

PETIT LAC MAGOG, DEAUVILLE
264, rue Parc
Deauville

● CRÉDIT ACCEPTÉ SUR PLACE. 9 1/4% D'INTÉRÊT
● NOUS PAYONS LES FRAIS DE NOTAIRE

- Situé directement sur le petit lac Magog
- À 12 minutes du centre-ville de Sherbrooke et de Magog, à 5 minutes de marche du centre-ville de Deauville (épicerie, école, église, restaurant de fine cuisine)
- Près de l'autoroute, à 10 minutes du CHUS
- À proximité: 4 clubs de golf, région de ski du mont Orford, pistes de ski de randonnée et pistes de motoneiges
- Piscine extérieure chauffée
- Quai pour bateaux, terrain au bord de l'eau, plage
- Frais de condo peu élevés

Une qualité de vie supérieure

Une visite s'impose pour apprécier la qualité de la construction.

Choix de maisons jumelées de 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 (Town house)
Prix variant entre 88000\$ et 125000\$
Possibilité d'échange avec bungalow ou terrain.

Bureau des ventes:
(819) 864-4891
Résidence:
(819) 864-7319

Venez voir!
Empruntez la
sortie Deauville de
l'autoroute
des Cantons de l'Est
ou prenez un rendez-
vous
Voici une chance unique

MAGNIFIQUE
PROJET DE
35
CONDOMINIUMS
Il n'en reste que 11
à vendre.
Le projet est complet

Le Parti lavallois préconise un code d'éthique pour les élus municipaux

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le Parti lavallois — qui tente de déloger l'administration Vaillancourt — adoptera s'il est porté au pouvoir un code d'éthique pour les membres du conseil municipal de Laval. Pour sa part, le Parti pour le renouveau de Laval — l'autre parti qui veut entrer vainqueur à l'hôtel de ville le soir du 5 novembre — soutient que ce projet est une vraie farce.

La présidente et candidate à la mairie du PL, Mme Pierrette Roussin, a déclaré, hier, qu'il était primordial qu'un code d'éthique soit adopté pour garantir l'intégrité des élus. «Laval est une ville trop importante pour tolérer que plane le moindre doute sur l'intégrité de ceux et celles qui sont élus pour la représenter», dit-elle.

Mme Roussin soutient que ce document va au-delà des lois existantes. Elle a souligné qu'elle avait consulté le maire de Montréal, M. Jean Doré, sur ce sujet. L'administration montréalaise songe elle aussi à adopter un tel règlement pour ses édiles. Au Canada, aucun conseil municipal n'est actuellement soumis à un code d'éthique.

«J'ai tenu, poursuit-elle, à rendre ce document public avant l'échéance électorale et ce, malgré son caractère rébarbatif. De cette manière, il revêt le caractère d'un engagement

formel et constituera pour le Parti lavallois une fois au pouvoir une quasi-obligation.»

Le comité de surveillance sera formé d'élus de chacun des partis représentés au conseil municipal et au moins une personne apolitique.

«Fast food politique»

Le chef et candidat à la mairie du PRL, M. Jean-Paul Théorêt, est d'avis que ce projet est dix fois plus faible que la loi qui régit les élus et que les règlements inscrits dans la charte de Laval concernant les membres qui composent son administration.

«C'est incroyable que de présenter une telle chose. Ce document est l'oeuvre de personnes qui ignorent la loi. Avant de siéger un élu prête serment. De plus la loi stipule que si un édile déroge aux règles, il est banni pour cinq ans», a conclu M. Théorêt.

Après que Mme Roussin eut rendu public son projet de code d'éthique, le conseiller Maurice Clermont — leader du PL au conseil municipal — a qualifié le maire Gilles Vaillancourt de «spécialiste du fast food politique».

Par ces propos, M. Clermont veut dénoncer les règlements qui sont adoptés à la vapeur lors d'assemblées extraordinaires du conseil. Lundi, les élus ont été appelés à entériner une recommandation du comité exécutif qui accorde une indemnité de départ de \$137 000 à M. Pierre Viau, chef de cabinet de l'ex-maire Claude Lefeb-

vre. M. Viau se voit aussi accorder une autre somme équivalente à six mois de salaire.

M. Viau, qui prend sa retraite à 55 ans, recevra aussi un montant annuel de \$22 549. Il a aussi occupé le poste de chef de cabinet de l'ancien maire Lucien Palement.

M. Clermont a aussi dénoncé l'octroi, au cours des trois derniers mois, de contrats de publicité de plus de \$500 000 à la firme Promedia de M. Michel Fréchette. «Ce dernier, ajoute le vice-président du PL, a été le communicateur du maire Palement de 1973 à 1981, le bénéficiaire des contrats de publicité de la CODEL et est actuellement responsable de la campagne électorale de Gilles Vaillancourt.»

Avant d'aller rencontrer Mme Roussin, les journalistes s'étaient rendus au comité central du candidat Théorêt. Ce dernier a présenté de nouveaux candidats. Le PRL a maintenant choisi 21 candidats à des postes de conseillers sur un total de 24.

M. Théorêt a également annoncé la tenue de quatre fêtes champêtres. «Nous ne voulons pas faire, souligne l'ex-député de Vimont, comme les deux autres partis qui organisent pour une certaine classe de la société des soupers bénéfiques à \$100 et plus le couvert. Nous organisons ces activités par l'ensemble de la population et pour y participer il en coûtera seulement \$25.»

Québec-Match fera pendant à Paris-Match cet automne

PATRICK GRANDJEAN

■ Québec-Match, le pendant de Paris-Match, le magazine français de choc et de poids, verra le jour à l'automne, avec le lancement d'un numéro thématique consacré à l'histoire contemporaine du Québec, réalisé par Les Publications Télémedia-Filipacchi.

Tirés à 65 000 exemplaires chacun, les quatre numéros thématiques trimestriels prévus, entièrement réalisés au Québec, visent à évaluer les possibilités d'établir, dans un an, Québec-Match hebdomadaire.

«Le premier numéro spécial de Québec-Match traite du thème de l'émergence du Québec. Il porte sur la période allant de la mort de Duplessis, en 1959, au départ de Trudeau et de Lévesque, en 1984», a expliqué, hier, M. Jean-Denis Lamoureux, chargé du projet aux Éditions Télémedia.

Paris-Match («Le poids des mots, le choc des photos») édité par le groupe français Filipacchi, restera disponible au Québec. «Le public visé par les deux publications est différent», a précisé M. Lamoureux qui est par ailleurs adjoint au directeur de l'information au Devoir.

Les autres thèmes, s'ils n'ont pas encore été dévoilés, toucheront aux préoccupations des Québécois (dont l'environnement). Le «photo news magazine» comportera plus de 80 pages et sera vendu au Québec, à moins de trois dollars, et peut-être en Floride.

Jusqu'au mois de juin dernier, Paris-Match offrait une version québécoise comportant un supplément et une page couverture spécifiques. Au cours de cette première phase du projet Québec-Match, les ventes de l'hebdomadaire avaient grimpé de 13 000 à 23 000 exemplaires en moyenne.

«Le lancement du magazine avec des numéros thématiques constitue une deuxième phase, a expliqué M. Lamoureux. Si tout va bien, nous lancerons un Québec-Match hebdomadaire, bimensuel ou mensuel en septembre 90.»

L'entreprise editrice, Les Publications Télémedia-Filipacchi est en voie de formation, sur le même modèle que pour le magazine Elle-Québec. L'entente devrait être signée dans les prochaines semaines, a-t-il précisé. Les Éditions Télémedia majoritaires dans la nouvelle compagnie.

Répartiteurs d'ambulances: Bourassa prie d'intervenir

Presse Canadienne

■ Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a demandé hier au gouvernement Bourassa d'intervenir dans le conflit qui perturbe le transport ambulancier dans les régions de Sorel, Joliette, Repentigny et Saint-Jean-de-Matha.

Depuis le 14 juillet, les répartiteurs des ambulances Richelieu ont quitté le travail à la suite du congédiement d'une employée. Quelques jours plus tard, le Conseil des services essentiels leur a ordonné de retourner au travail mais les répartiteurs n'ont pas tenu compte de cette ordonnance. Depuis ce temps, tous les répartiteurs en grève ont reçu un avis de licenciement.

Dans un télégramme adressé au ministre du Travail, Pierre Séguin, et au premier ministre, le CPQ affirme qu'une «intervention gouvernementale ferme», autre que la médiation, s'impose.

Il rappelle que la loi 160 donne au gouvernement «des pouvoirs d'intervention rapide et très sévères».

Les hosties peuvent causer des troubles digestifs...

Reuter

BOSTON

■ Des chercheurs britanniques ont découvert que les hosties peuvent provoquer des troubles digestifs en raison des substances qui les composent, selon une lettre publiée dans la dernière édition du New England Journal of Medicine.

Les hosties utilisées dans les rites catholiques et anglicans sont composées de farine de froment contenant du gluten et des protéines insolubles dans l'eau comme la gliadine, selon les chercheurs.

Ces substances sont susceptibles de provoquer des troubles digestifs, notamment des diarrhées, des gaz, des douleurs abdominales et des pertes de poids, affirme les médecins.



L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE EST EN VIGUEUR
Papa, Stephen et Richard vous garantissent les plus bas prix!
Ne manquez pas votre chance...
venez et épargnez!
40^e ANNIVERSAIRE
COMPAREZ NOS PRIX
...vous ne magasinerez jamais ailleurs!

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1^{re} QUALITÉ ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE		STORES VERTICAUX		Venez voir nos milliers de modèles, tous en stock et proposés aux plus bas prix. Et fabriqués pendant que vous attendez.	
VERTICAUX EN TISSU ALPHA EN STOCK 75" x 84" 18 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE PATIO 75" x 84" Sept couleurs INCROYABLES 46 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX PVC RIGIDES 75" x 84" 22⁹⁹ L'ENS.		VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 75" x 84" 39 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX GROOVER 75" x 84" 59 ⁹⁹ l'ens.
VERTICAUX PVC RAYES pour porte patio 75" x 84" 49 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2" 75" x 84" 27 ⁹⁹ l'ens.	75" x 84" pour porte patio		VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2" EN STOCK 75" x 84" 49 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75" x 84" 119 ⁹⁹ l'ens.
VERTICAUX PVC 2" DELUXE PORTE-PATIO 75" x 84" 44 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX EN TISSU NIAGARA PORTE-PATIO 75" x 84" 49 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX EN TISSU EDEN naturel et gris PORTE-PATIO 75" x 84" 79 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX «Exclusivité» En tissu Jacquard 8 couleurs PORTE-PATIO 75" x 84" 149 ⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX EN DENTELLE Importé d'Allemagne PORTE-PATIO 75" x 84" 199 ⁹⁹ l'ens.	

ENSEMBLE DE DRAPS PERCALE
Marques renommées assorties
Simple Double Reine Roi
SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL
21⁹⁹ 31⁹⁹ 41⁹⁹ 51⁹⁹ l'ens.

VERTICAUX EN TISSUS MAYFAIR
75 x 84 SPECIAL 39⁹⁹
60 x 60 SPECIAL 33⁹⁹
36 x 36 SPECIAL 29⁹⁹

VERTICAUX ALUMINIUM 3 1/2"
75 x 84 SPECIAL 34⁹⁹
60 x 60 SPECIAL 32⁹⁹
36 x 36 SPECIAL 29⁹⁹

VERTICAUX P.V.C. LIGNE DUAL 3 1/2"
75 x 84 SPECIAL 49⁹⁹
60 x 60 SPECIAL 39⁹⁹
36 x 36 SPECIAL 29⁹⁹

DUVET
Duvet de qualité garantie
Simple Double Reine Roi
84⁹⁹ 114⁹⁹ 134⁹⁹ 174⁹⁹

DOUILLETES
FORMAT GEANT POLY/COTON
Simple SPECIAL 23⁹⁹
Double SPECIAL 28⁹⁹
Reine SPECIAL 33⁹⁹

COUSSIN DE BAIN 4⁹⁹

RIDEAUX DE CUISINE 14⁹⁹ SPECIAL

RIDEAUX CROISÉS 19⁹⁹ l'ens.

COUSSIN ASSORTI 4⁹⁹ SPECIAL

DRAPERIES PLUS FRANÇAIS 75x84 ou 75x95 SPECIAL 29⁹⁹ l'ens.

STORES PLISSÉS

EN TISSU			
18x45	SPECIAL 7 ⁹⁹	18x64	SPECIAL 8 ⁹⁹
20x45	SPECIAL 8 ⁹⁹	20x64	SPECIAL 10 ⁹⁹
22x45	SPECIAL 9 ⁹⁹	22x64	SPECIAL 11 ⁹⁹
24x45	SPECIAL 9 ⁹⁹	24x64	SPECIAL 11 ⁹⁹
26x45	SPECIAL 10 ⁹⁹	26x64	SPECIAL 13 ⁹⁹
28x45	SPECIAL 10 ⁹⁹	28x64	SPECIAL 14 ⁹⁹
30x45	SPECIAL 11 ⁹⁹	30x64	SPECIAL 17 ⁹⁹
31x45	SPECIAL 11 ⁹⁹	31x64	SPECIAL 17 ⁹⁹
33x45	SPECIAL 12 ⁹⁹	33x64	SPECIAL 17 ⁹⁹
35x45	SPECIAL 12 ⁹⁹	35x64	SPECIAL 20 ⁹⁹
36x45	SPECIAL 13 ⁹⁹	36x64	SPECIAL 21 ⁹⁹
38x45	SPECIAL 13 ⁹⁹	38x64	SPECIAL 21 ⁹⁹
40x45	SPECIAL 13 ⁹⁹	40x64	SPECIAL 21 ⁹⁹
42x45	SPECIAL 15 ⁹⁹	42x64	SPECIAL 22 ⁹⁹
44x45	SPECIAL 15 ⁹⁹	44x64	SPECIAL 22 ⁹⁹
46x45	SPECIAL 15 ⁹⁹	46x64	SPECIAL 22 ⁹⁹
48x45	SPECIAL 15 ⁹⁹	48x64	SPECIAL 22 ⁹⁹
50x45	SPECIAL 19 ⁹⁹	50x64	SPECIAL 27 ⁹⁹
52x45	SPECIAL 19 ⁹⁹	52x64	SPECIAL 27 ⁹⁹
54x45	SPECIAL 23 ⁹⁹	54x64	SPECIAL 39 ⁹⁹
56x45	SPECIAL 23 ⁹⁹	56x64	SPECIAL 39 ⁹⁹
58x45	SPECIAL 34 ⁹⁹	58x64	SPECIAL 44 ⁹⁹

STORES HORIZONTAUX EN BOIS
au plus bas prix à Montréal
colonial, noyer et bois naturel.

18x45	SPECIAL 34 ⁹⁹	18x64	SPECIAL 48 ⁹⁹
20x45	SPECIAL 39 ⁹⁹	20x64	SPECIAL 52 ⁹⁹
22x45	SPECIAL 44 ⁹⁹	22x64	SPECIAL 54 ⁹⁹
24x45	SPECIAL 46 ⁹⁹	24x64	SPECIAL 56 ⁹⁹
26x45	SPECIAL 47 ⁹⁹	26x64	SPECIAL 58 ⁹⁹
28x45	SPECIAL 48 ⁹⁹	28x64	SPECIAL 59 ⁹⁹
30x45	SPECIAL 49 ⁹⁹	30x64	SPECIAL 61 ⁹⁹
31x45	SPECIAL 51 ⁹⁹	31x64	SPECIAL 61 ⁹⁹
33x45	SPECIAL 52 ⁹⁹	33x64	SPECIAL 63 ⁹⁹
35x45	SPECIAL 53 ⁹⁹	35x64	SPECIAL 65 ⁹⁹
36x45	SPECIAL 54 ⁹⁹	36x64	SPECIAL 65 ⁹⁹
38x45	SPECIAL 55 ⁹⁹	38x64	SPECIAL 67 ⁹⁹
40x45	SPECIAL 56 ⁹⁹	40x64	SPECIAL 68 ⁹⁹
42x45	SPECIAL 57 ⁹⁹	42x64	SPECIAL 69 ⁹⁹
44x45	SPECIAL 58 ⁹⁹	44x64	SPECIAL 70 ⁹⁹
46x45	SPECIAL 59 ⁹⁹	46x64	SPECIAL 71 ⁹⁹
48x45	SPECIAL 60 ⁹⁹	48x64	SPECIAL 72 ⁹⁹
50x45	SPECIAL 61 ⁹⁹	50x64	SPECIAL 73 ⁹⁹
52x45	SPECIAL 62 ⁹⁹	52x64	SPECIAL 74 ⁹⁹
54x45	SPECIAL 63 ⁹⁹	54x64	SPECIAL 75 ⁹⁹
56x45	SPECIAL 64 ⁹⁹	56x64	SPECIAL 76 ⁹⁹
58x45	SPECIAL 65 ⁹⁹	58x64	SPECIAL 77 ⁹⁹

Wamsutta®
EN SPECIAL
DOUILLETTE EN PERCALE
SIMPLE DOUBLE REINE ROI
49⁹⁹ 59⁹⁹ 69⁹⁹ 79⁹⁹

NOUS VENDONS SÉPARÉMENT, LAMELLES, TRINGLES, VALENCES, DANS TOUS LES STYLES.

STORES HORIZONTAUX PVC 1"

BLANC, NOIR, GRIS, ROUGE, JAUNE, PÊCHE, BLEU, MARINE, BOURGOGNE, VERT, BLEU PALE, NOIR, CHAMEAU, ROSE.			
20x45	4 ⁹⁹	20x64	7 ⁹⁹
24x45	6 ⁹⁹	24x64	8 ⁹⁹
27x45	6 ⁹⁹	27x64	9 ⁹⁹
28x45	8 ⁹⁹	28x64	13 ⁹⁹
31x45	7 ⁹⁹	30x64	13 ⁹⁹
33x45	10 ⁹⁹	33x64	15 ⁹⁹
36x45	8 ⁹⁹	36x64	12 ⁹⁹
40x45	10 ⁹⁹	38x64	17 ⁹⁹
48x45	12 ⁹⁹	48x64	16 ⁹⁹
54x45	17 ⁹⁹	54x64	25 ⁹⁹
60x45	16 ⁹⁹	60x64	21 ⁹⁹
Porte patio 66x84	34 ⁹⁹	Porte patio 78x84	37 ⁹⁹

STORES DE FENÊTRES

BLANC 1 ^{re} qualité			
Grandes		Petites	
28"x58"	12 ⁹⁹	28"x58"	12 ⁹⁹
37"x82"	13 ⁹⁹	37"x82"	13 ⁹⁹
43"x82"	13 ⁹⁹	43"x82"	13 ⁹⁹
49"x82"	13 ⁹⁹	49"x82"	13 ⁹⁹
55"x82"	13 ⁹⁹	55"x82"	13 ⁹⁹
61"x82"	13 ⁹⁹	61"x82"	13 ⁹⁹
67"x82"	13 ⁹⁹	67"x82"	13 ⁹⁹
73"x82"	13 ⁹⁹	73"x82"	13 ⁹⁹
79"x82"	13 ⁹⁹	79"x82"	13 ⁹⁹
85"x82"	13 ⁹⁹	85"x82"	13 ⁹⁹
91"x82"	13 ⁹⁹	91"x82"	13 ⁹⁹
97"x82"	13 ⁹⁹	97"x82"	13 ⁹⁹
103"x82"	13 ⁹⁹	103"x82"	13 ⁹⁹
109"x82"	13 ⁹⁹	109"x82"	13 ⁹⁹
115"x82"	13 ⁹⁹	115"x82"	13 ⁹⁹
121"x82"	13 ⁹⁹	121"x82"	13 ⁹⁹

DOUILLETES JUVENILES
MARQUE DÉPOSÉE
Wamsutta - Le Kid
Format géant
29⁹⁹

STORES HORIZONTAUX 100% ALUMINIUM 1"

18x45	1 ⁹⁹	18x64	5 ⁹⁹
24x45	5 ⁹⁹	24x64	9 ⁹⁹
27x45	6 ⁹⁹	27x64	11 ⁹⁹
31x45	8 ⁹⁹	31x64	15 ⁹⁹
36x45	11 ⁹⁹	36x64	22 ⁹⁹
40x45	16 ⁹⁹	40x64	23 ⁹⁹
44x45	21 ⁹⁹	44x64	25 ⁹⁹
48x45	21 ⁹⁹	48x64	25 ⁹⁹
60x45	23 ⁹⁹	60x64	34 ⁹⁹

PLUS DE 78 COULEURS EN 600 GRANDEURS
EN MAGASIN DANS LES HAUTEURS 45", 64", 78"

TENTURES CORNELI TEROVILE
150" X 95"
27⁹⁹ l'ens.

COUVRE DUVETS ASSORTIS
Simple 24⁹⁹
Double 29⁹⁹
Reine 34⁹⁹

ENSEMBLE DE DRAPS WABASSO
SPECIAL 14⁹⁹ l'ens.
SPECIAL 21⁹⁹ l'ens.
SPECIAL 27⁹⁹ l'ens.
SPECIAL 49⁹⁹ l'ens.

ENSEMBLE DE DRAPS WABASSO
SPECIAL 14⁹⁹ l'ens

Un courtier doit payer des dommages de \$100 750

GERMAIN TARDIF

■ Une firme de courtiers en assurances, Richards Melling Inc., a obtenu gain de cause, en Cour supérieure, dans une action qu'elle avait intentée contre M. Joseph-L. Paré, un courtier, et la société B. F. Lorenzetti et Associés, au service de laquelle ce dernier était passé.

La demanderesse se plaignait qu'après lui avoir vendu sa clientèle, Paré avait ourdi un complot avec Lorenzetti pour reprendre cette clientèle déjà vendue et réclamait \$150 750 en dommages, en plus d'une ordonnance de cessation de maraudage de la clientèle.

Le contrat de vente était intervenu le 1er octobre 1985 entre la demanderesse et la société de courtiers Lachance, Paré, Forte et Associés Ltée, dont faisait partie le défendeur Paré.

Le montant total qui fut versé à la société vendeuse, dans cette transaction, est de \$517 500.

De façon concomitante avec la vente, Paré entraînait à l'emploi de la demanderesse en vertu d'un contrat en date du 1er octobre 1985. Une clause de non-concurrence était prévue pour une durée de deux ans, advenant le départ de Paré.

Le 30 décembre 1987, ce dernier remettait sa démission. Le lendemain, la demanderesse recevait une lettre d'une compagnie cliente lui signifiant qu'elle ne désirait plus faire affaires avec elle et qu'elle voulait continuer avec le nouvel employeur de Paré, la société Lorenzetti.

Par la suite, trois autres clients importants agissent de la même façon.

Après avoir entendu les parties et pris connaissance des documents mis en preuve, le juge Claude Guérin en vint à la conclusion que Paré n'a pas respecté la clause de non-concurrence ni son devoir de loyauté envers son ex-employeur et que Lorenzetti, en s'associant à la violation des obligations contractuelles de Paré envers la demanderesse, a commis une faute entraînant sa responsabilité délictuelle.

Il a condamné les défendeurs à payer conjointement et solidairement à Richards Melling Inc., la somme de \$100 750 en dommages.

TIMKEN
GBS GENERAL
 • BLINDING SERVICE •

Montreal 937-7423 Laval 668-5330 Saint-Leonard 328-5471
 St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2550 Mir-Est 254-8038

Wardair
AVIS PUBLIC
ABANDON D'UN SERVICE INTERIEUR

Ce 3e jour d'août 1989, avis est donné que Wardair Canada Inc., 3111 Convoir Drive, Mississauga, Ontario L5P 1C2 abandonnera le service intérieur que la licence numéro 4099/86(s) l'autorise à assurer en provenance de Montréal et à destination de Toronto, Ottawa à compter de 58 jours suivant la date du présent avis.

DES RABAIS A FAIRE ROUGIR... LA CONCURRENCE

harman/kardon

SONY
JBL

UNE SEMAINE
SEULEMENT!

Ce système vous assure
un son remarquable,
quel que soit le type de
musique que vous écoutez.
QUALITÉ EXCEPTIONNELLE
À PRIX ABORDABLE!

ÉPARGNEZ
100\$
979⁹⁹

Rég.: 1079⁹⁹

RCA
VIDÉO HI-FI

- Hi-Fi stéréo
- Télécommande infrarouge
- Effets spéciaux (4 têtes)
- Programmation à l'écran
- 8 émissions/1 an

Rég.: 799⁹⁹

749⁹⁹

Rabais du
manufacturier

ÉPARGNEZ
50\$

RCA

TÉLÉCOULEUR 28"
DE TABLE

- Son stéréo MTS
- Entrées audio/vidéo
- Télécommande infrarouge unifiée
- Affichage à l'écran
- Entrée super VHS

Rég.: 1099⁹⁹

999⁹⁹

ÉPARGNEZ
100\$

STÉRÉO

FISHER

CAMÉSCOPE 8mm

- Viseur à affichage interne
- Revue d'enregistrement vous permettant de revoir toute scène immédiatement, même lorsque vous êtes en train de filmer
- Équilibre du blanc entièrement automatique

ÉTUI SOUPLE
COMPRIS



ÉPARGNEZ
200\$

1199⁹⁹

Rég.: 1399⁹⁹

ATLANTIQUE PLUS

PLAN DE PROTECTION-PRIX

Si vous trouvez le même produit à moins cher, nous paierons la différence.

PLAN DE PROTECTION-QUALITÉ

Si vous n'êtes pas satisfait de votre appareil, nous l'échangerons ou vous rembourserons. Si votre appareil présente un problème persistant, nous l'échangerons.

LIVRAISON GRATUITE

Votre appareil vous sera livré en 48 heures! C'est promis! Détails en magasin.

Cartes de crédit reconnues acceptées. Demandez le formulaire de crédit instantané disponible.



LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE D'ÉLECTRONIQUE AU PAYS

ATLANTIQUE
ÉLECTRONIQUE

LA BONNE RÉPONSE

à tout coup

Plus de 30 ans d'expertise

LIGNE TÉLÉPHONIQUE SATISFACTION

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, téléphonez-nous au 328-1406.

PLAN DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN

La meilleure façon de protéger vos achats en électronique.

MAGASIN ENTREPÔT
6245 MÉTROPOLITAIN EST
328-1406

SUPER MAGASIN
GALERIES DES SOURCES
683-1943

PLUS DE 165 MAGASINS
DANS LA PLUPART DES CENTRES COMMERCIAUX*
POUR LE MAGASIN ATLANTIQUE LE PLUS PRÈS
COMPOSEZ LE (514) 328-1000

LA TRANSMISSION CLAIRE SUR PAPIER ORDINAIRE LA PLUS RAPIDE AU MONDE.

RAPIDE Le FAX-850 de Canon envoie vos télécopies plus rapidement. Il atteint une vitesse de transmission de 6 secondes* par page. C'est mieux que tout autre télécopieur G3 actuellement sur le marché. Donc, si vous transmettez beaucoup de télécopies, voici la solution haute performance qui vous rendra la communication facile, rapide...et clairement meilleure.

CLAIR Grâce au traitement numérique de l'image d'Ultra Haute Qualité, le FAX-850 transmet les images les plus claires et les plus nettes qui soient, et ce, à partir de presque n'importe quel original, y compris les photographies détaillées.

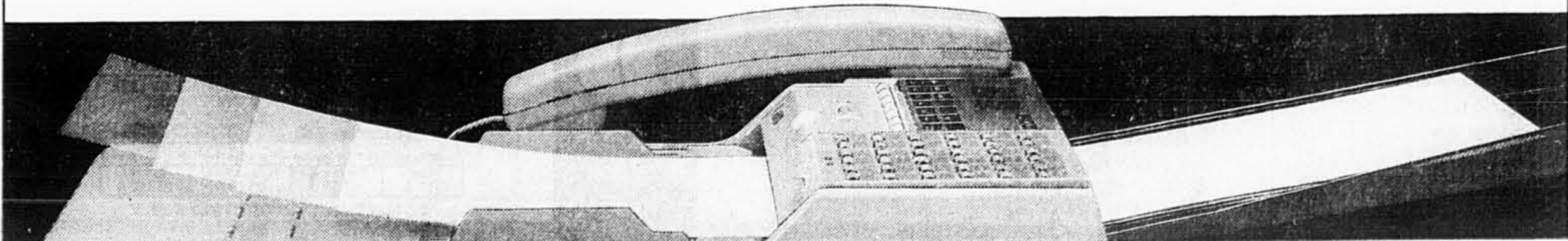
UHQ
IMAGE PROCESSING SYSTEM

PAPIER ORDINAIRE Le FAX-850 reproduit sur papier ordinaire. Les télécopies sur papier ordinaire ne s'estompent pas avec le temps, elles sont plus faciles à manipuler et à classer et vous pouvez même écrire dessus!

Pour de plus amples renseignements sur toutes les technologies avancées intégrées dans ce FAX-850 de Canon, faites parvenir votre carte d'affaires ou téléphonez au

OE Inc., 5990 Côte de Liesse,
Montréal, P.Q. H4T 1V7
(514) 342-5151

Canon
FAX-850
Le choix qui s'impose.



Le directeur du Centre de soins prolongés est congédié

■ Le directeur exécutif du Centre des soins prolongés de Montréal, M. John Johnston, a finalement été congédié après qu'une enquête eût démontré qu'il avait utilisé des fonds de l'hôpital à des fins personnelles.

Hier, personne de l'établissement n'a voulu commenter l'événement. Il n'y avait pas même de réponse au bureau du syndicat des employés. Il semblerait que le conseil d'administration ait servi un ultimatum à M. Johnston, il y a quelques semaines, le priant de quitter, car sinon il serait congédié.

Des vérifications comptables ont démontré que M. Johnston aurait dépensé \$13 000 pour payer des dépenses personnelles, dont l'entretien de son automobile, l'an dernier.

Le directeur a aussi été blâmé pour avoir accordé un congé avec solde de plusieurs mois à une technicienne, Mme Denise Rivest, qui avait une relation amoureuse avec l'assistant-directeur, M. Léon Clavette. Le centre aurait dépensé près de \$20 000 pour garder Mme Rivest chez elle. Informée de cette situation, la ministre Thérèse Lavoie-Roux avait demandé un rapport complet sur les événements.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, il a été impossible hier d'obtenir des précisions sur les conditions de départ du directeur. Celui-ci aurait refusé l'offre de \$71 000 représentant une année de salaire.

Un étudiant accusé de parjure, libéré sous caution

GERMAIN TARDIF

■ Un chroniqueur du journal étudiant *The Link*, de l'université Concordia, qui était sous le coup d'un mandat d'arrestation depuis deux ans et demi sous une accusation de parjure, a obtenu, hier, en Cour supérieure, une libération sur garantie de \$50 000 fournie par ses parents.

Ian Halperin, qui est maintenant âgé de 24 ans, avait été accusé de parjure qu'il aurait commis lors d'un examen au préalable avant le procès qu'il devait subir, avec son collègue Max Wallace, dans une poursuite de \$100 000 pour libelle diffamatoire.

L'action avait été intentée par un ancien directeur athlétique de l'institution, Ed Enos, à la suite de plusieurs articles écrits à son sujet, en 1983 et 1984.

Les procédures avaient été retardées en l'absence de Halperin qui avait séjourné, par la suite, en Angleterre.

À son retour, ce dernier fut arrêté et le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, lui refusa la libération sous cautionnement.

Son avocat, Me Julius Grey, présentait, en Cour supérieure, une requête en révision de cautionnement qu'accueillit le juge Perry Meyer.

Les accusations de parjure avaient été portées à la suite de son témoignage, à l'examen au préalable. Interrogé par l'avocat d'Enos sur ses sources d'information, il avait donné des noms.

Trois des personnes mentionnées nièrent avoir donné ces renseignements et Halperin fut accusé de parjure, en mars 1987. Son enquête préliminaire doit avoir lieu le 30 août.

À l'arbitre de trancher le grief, ordonne le juge

GERMAIN TARDIF

■ Un arbitre excède-t-il sa juridiction lorsqu'il refuse de se prononcer sur un grief ayant trait aux prestations d'invalidité de longue durée?

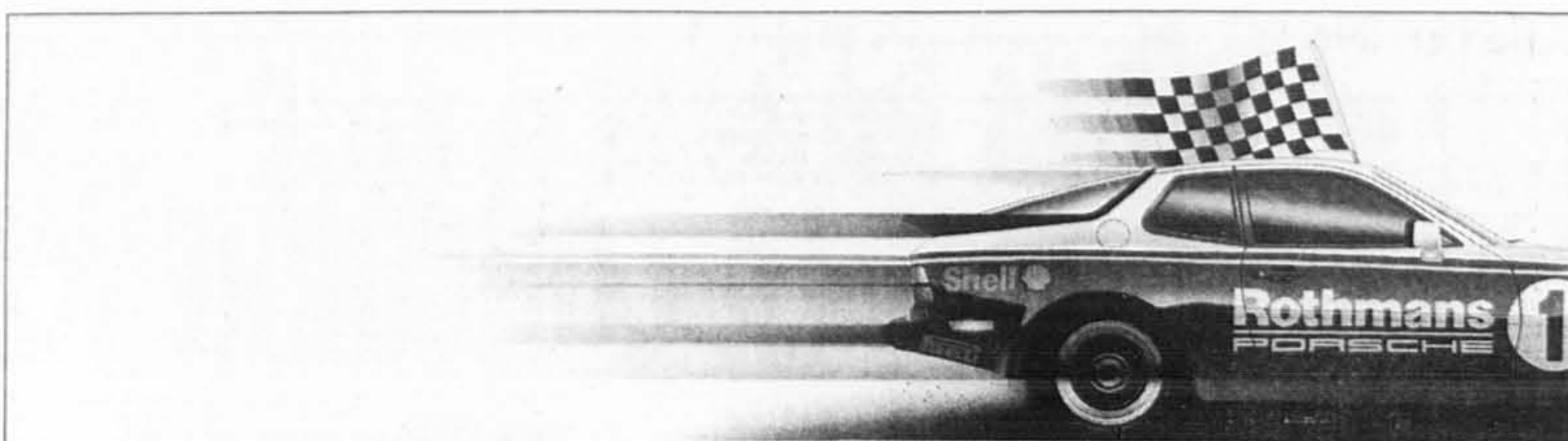
C'est ce qu'était appelé à décider le juge Danielle Grenier, de la Cour supérieure, qui était saisie d'une requête en mandamus présentée par M. Costanzo D'Amico, un employé municipal de Ville Mont-Royal. Celle-ci lui refusait de telles prestations.

Son syndicat y alla d'un grief contre la Ville et l'affaire aboutit à l'arbitrage.

Les motifs de refus invoqués par la Ville étaient que la compagnie d'assurance La Prudentielle jouait la demande de prestations inadmissible selon les termes de la police d'assurance.

Le 23 décembre 1988, Me Michel Bolduc, en sa qualité d'arbitre, rendit une décision arbitrale dans laquelle il déclarait ne pas avoir juridiction pour décider des droits de M. D'Amico.

Le juge Grenier jugea que l'arbitre avait erré en droit et que cette erreur portait atteinte à sa compétence. Le juge a donc accueilli la requête, annulé la décision arbitrale et ordonné à Me Bolduc de se prononcer sur le grief.



FÉLICITATIONS

Des félicitations sont de rigueur pour **RICHARD SPENARD** qui a remporté les 15 tours au drapeau de la coupe Turbo Rothmans-Porsche au *Circuit Mont-Tremblant* le dimanche 30 juillet.



MEUBLES PASCAL

Vente retour de vacances

White-Westinghouse Ensemble 4 mcx 2299\$

- Réfrigérateur
- Cuisinière
- Lessiveuse
- Sécheuse

Aussi disponible: Four auto-nettoyant ajoutez 200 \$ sur le prix de l'ensemble de 4 morceaux.



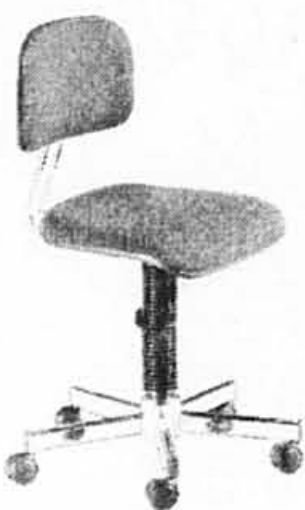
Tout doit s'envoler



Toute notre collection de meubles de jardin ou patio est réduite jusqu'à

40%

Magasinez de bonne heure, quelques modèles sont limités.



Chaise de secrétaire

- 5 rouleaux
- Chassis à métal
- Recouvert d'un tissu brun

39\$

Quantités limitées (2 par client).

JUSTE TROIS JOURS

Danby Congélateur

Ce congélateur de 7 pi. cu. est en vente pour seulement

299\$

(Blanc seulement)



Matelas Posturepedic de Sealy

- Ensemble simple (matelas et base) 349\$
- Ensemble double (matelas et base) 449\$
- Ensemble Queen (matelas et base) 549\$

MATELAS Express
LIVRAISON GARANTIE le LENDEMAIN ou votre matelas est GRATUIT (voir détails en magasin)
Achat du samedi à midi le mardi suivant



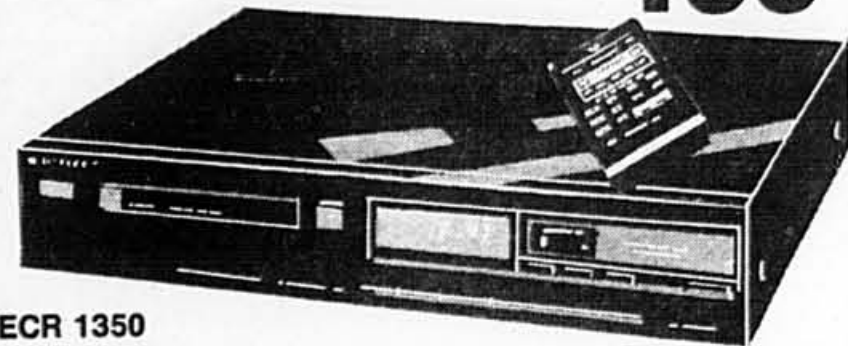
Obtenez gratuitement le support à matelas assorti au Centre Valeur Confort Pascal



Emerson Lecteur de disques

- Programmable avec commande à distance

199\$



ECR 1350

JEUDI • VENDREDI • SAMEDI

Pascal Ouest
Centre d'achats Le Bazar
3600, Côte-Vertu Ouest
336-7170

Pascal Est
À l'ouest des Galeries d'Anjou
6800, Jean-Talon Est
254-4971



2 SUPER MODES D'ACHAT

SI CRÉDIT BANCAIRE APPROUVÉ — ACHAT MINIMUM 750 \$

- | CHOIX #1 | AVANTAGE | CHOIX #2 | AVANTAGE DU TAUX PRÉFÉRENTIEL |
|---|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Aucun intérêt | Aucun intérêt | AUCUN DÉPÔT | AUCUN DÉPÔT |
| Aucun paiement avant le 3 décembre 1989 | Aucun paiement avant le 3 décembre 1989 | 24 versements mensuels | 24 versements mensuels |
| | | consolidés après le 1er mai 1989 | consolidés après le 1er mai 1989 |
| | | *Avantage du Taux Préféré | *Avantage du Taux Préféré |

*Exemple BANQUE DE MONTREAL Taux préférentiel en date du 1^{er} mai 1989 — 13.5% par année

Achat	Frans de crédit	24 versements de	Coût total
750 \$	109.92 \$	35.83 \$	859.92 \$

*Ce mode de paiement est basé sur un taux d'intérêt équivalent au taux préférentiel fixé par la Banque de Montréal, en vigueur le premier jour ouvrable de chaque mois.

Colette Pétel, accusée de meurtre, subira son procès en septembre

EMMANUEL BILODEAU

■ Le 21 juillet, vers 22h30, Josée Desjardins est assise dans la cuisine, avec deux hommes. Tout-à-coup, « ça a fait POW », à côté d'elle. Son ami de cœur vient de recevoir une balle dans la nuque. Puis, elle voit un revolver qui lui pend au bout du nez. Alors, elle panique, elle se sauve et pleure.

La mère de Josée, Colette Pétel, accusée du meurtre au second degré d'Alain Raymond et de tentative de meurtre de Serge Edsell, a été citée à son procès hier au Palais de justice de Longueuil; la

date en a été fixée *pro forma* au 8 septembre.

Des témoignages éloquentes ont convaincu le juge Roger Vincent, lors de l'enquête préliminaire, qu'il y avait bel et bien matière à procès.

À 19 ans, Josée Desjardins est très jeune pour subir une telle épreuve. Son futur époux, Serge Edsell, repose entre la vie et la mort à l'hôpital Charles-Lemoyne. Elle n'a plus de logis. Sa mère est en train de subir un procès pour meurtre. Et la Couronne fait d'elle son principal témoin.

« Je suis prise entre ma mère et mon chum, que j'aime. Tout cela

est en train de ruiner ma vie », a confié Josée Desjardins à *La Presse*. Hier après-midi, quelques minutes avant son interrogatoire, elle était très nerveuse. On lui demandait de raconter les événements tragiques de la chaude nuit du 21 juillet.

Voici ce qu'elle a révélé, d'une voix parfois inaudible, sous le regard sévère de sa mère, assise dans le box des accusés. Tout au long du témoignage de sa fille, Mme Pétel montrera d'ailleurs des signes d'impatience et d'irritation, lèvera les épaules, regardera au plafond, dira tout bas, désespérée : « C'est pas vrai! », et

laissera couler quelques larmes.

Ce jour-là, Josée raconte qu'elle se trouvait au motel Saint-Hubert. Sa fille Mélissa (âgée de 19 mois), se fait garder chez Mme Pétel, avec Serge Edsell et la victime, Alain Raymond. Plus tard, Josée les rejoint, rue Godin à Saint-Hubert.

En arrivant chez sa mère, elle lui a dit : « T'es belle ce soir. Sors-tu? » L'atmosphère est détendue. Tout le monde est assis autour de la cuisine et discute de choses et d'autres. Quelques minutes s'écoulent, Colette Pétel s'absente. Elle revient, pose son revolver magnum 357 de marque

Smith et Wesson sur la nuque d'Edsell et tire un coup. Puis elle promène son arme autour de la table, en direction de Josée.

Voyant cela, Alain Raymond déguerpit. Il se retourne une fraction de seconde, le temps de « s'enferrer » sur un divan, Mme Pétel le rejoint... et l'abat de quelques coups de feu. Elle criera alors, en direction des corps ensanglantés : « Mes deux ostis de salauds! ». En tout, cinq coups ont été tirés.

Dans l'intervalle, Josée a eu le temps de s'enfuir, abandonnant son enfant dans une chambre, et de téléphoner à la police.

Colette Pétel dépose son revolver sur le comptoir et descend dans la rue. La police arrive. L'agent Robert Gélinas, de la police de Saint-Hubert, raconte que l'accusée a crié : « C'est moi qui les a tirés, ces deux bandits! ». Et avant de mourir, Alain Raymond aurait soufflé aux policiers, du balcon où il s'était traîné : « La chienne, elle m'a tiré! ».

Plus tard dans la nuit, du poste de police, Colette Pétel téléphone à sa sœur Berthe. Cette dernière a témoigné : « Colette m'a dit : Je les ai descendus tous les deux, l'ai été obligé de faire ça, sinon c'était eux autres... »

Croisade mondiale contre l'exploitation sexuelle des enfants

Agence France-Presse
GENÈVE

■ Le ministre norvégien de la Justice, Mme Helen Boesterud, a décidé de porter au plan mondial sa croisade personnelle contre l'exploitation sexuelle d'enfants, qu'elle considère comme « l'un des crimes les plus graves dans le sombre catalogue des crimes humains ».

À cet effet, Mme Boesterud est intervenue devant le Groupe de travail des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage réuni cette semaine à Genève, dont les débats portent cette année sur la vente d'enfants, la prostitution et la pornographie infantiles.

Elle a indiqué hier, lors d'une

conférence de presse, que le chiffre d'un million d'enfants vendus ou entrant chaque année sur le marché du sexe ne représentent que la partie visible du problème et a appelé à une coopération transfrontières entre gouvernements, polices et organisations bénévoles pour mettre un terme aux trafics d'enfants et au tourisme sexuel.

« Une des difficultés majeures est de réunir des informations sur ce sujet », a précisé Mme Boesterud. Mais cela s'impose, tant au plan national qu'international, « afin d'éviter qu'on nous réponde que le problème n'existe pas ».

Il y a trois ans, a-t-elle rappelé, les ministres de la justice des pays scandinaves ont décidé de porter la question devant le Conseil de

l'Europe, où un groupe d'experts prépare actuellement un rapport.

Coopération mondiale

À présent, Mme Boesterud entend obtenir une coopération au plan mondial. Elle a suggéré qu'un organe unique de l'ONU, qui pourrait être le groupe de travail sur l'esclavage, de la Commission des droits de l'homme, soit chargé des mesures de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, notamment en rassemblant des données et en lançant des campagnes d'information.

Mme Boesterud s'attaque tant aux formes « non commerciales » des abus sexuels comme l'inceste, qu'à la prostitution, à la pornographie et au tourisme sexuel.

Ce dernier, qui concerne « par exemple certaines parties du Sud-

Est asiatique », est défini comme suit : « Des hommes, originaires surtout d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie, voyagent sous une forme plus ou moins organisée dans le but d'avoir des relations sexuelles avec des enfants en des lieux où ils sont eux-mêmes anonymes, où le risque d'une intervention policière est faible, et où les relations sexuelles avec des enfants sont bon marché et faciles à acheter ».

Ce phénomène représente en partie une exportation des problèmes des pays industrialisés vers le tiers monde. Il peut résulter du fait que les hommes ayant de tels désirs sont aujourd'hui confrontés à des risques plus élevés s'ils tentent de les assouvir dans leur pays, estime Mme Boesterud.

VENTE DE SIÈGES POUR

LOS ANGELES

359\$ plus taxes

Départs : tous les mercredis. Le seul vol direct sans escale.

Aller simple

à partir de

99\$

plus taxes

Nombre limité de places

VANCOUVER

ALLER SIMPLE

99\$ plus taxe

À PARTIR DE

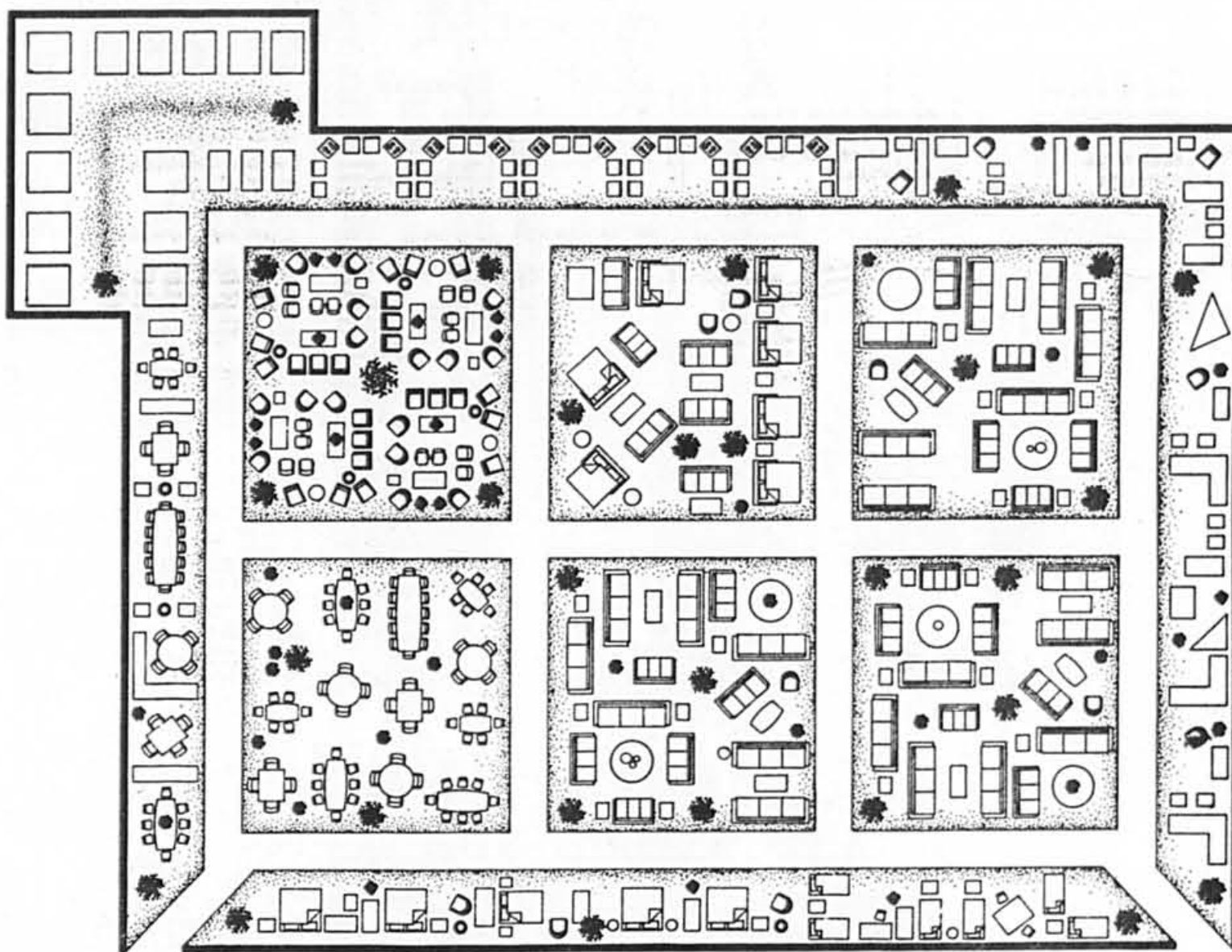
Départs : tous les jeudis. Vol direct sans escale.

Consultez votre agent de voyages

les Ailes de l'Ouest



DURANT VOS VACANCES NOUS AVONS OUVERT NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION MEUBLES PASCAL



UNE AUTRE INNOVATION MEUBLES PASCAL SON UNIQUE CENTRE DE LIQUIDATION

PREMIER POUR LE CHOIX

Vous trouverez une sélection de meubles et articles légèrement endommagés, surplus de production, fins de séries, échantillons et styles discontinués à des prix incroyables!



PREMIER POUR LES ÉCONOMIES

Parce que toute la marchandise du centre de liquidation de Meubles Pascal se doit d'être écoulee, les prix affichés vous donneront l'envie de tout acheter! Emportez votre achat avec vous et profitez d'un rabais additionnel de 5%.

CENTRE DE LIQUIDATION

Un endroit à Montréal: 6800 est, Jean-Talon, St-Léonard

Les travaux compensatoires pour non paiement d'amende

UNE MERCEDES-BENZ DE LA CLASSE 300 NE SERA SANS DOUTE JAMAIS BON MARCHÉ. MAIS SA LOCATION-BAIL NE SERA SANS DOUTE JAMAIS AUSSI ABORDABLE.

Votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé peut désormais vous proposer un programme de location-bail avec paiements très intéressants sur les Sedans 260E et 300E 1989.

Ce programme de durée limitée ne vous est offert que par Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc. et votre concessionnaire Mercedes-Benz.

Ce tout nouveau programme de location-bail est conçu pour offrir un bail de location en fonction de vos préférences et de vos besoins particuliers. Et



il vous donne droit aux privilèges et au service de première classe dont bénéficie tout propriétaire de Mercedes-Benz.

Qui plus est, il vous permet de jouir des performances exaltantes d'un véhicule de la Classe 300. Et d'avoir la satis-

faction de conduire une automobile «construite comme aucune autre au monde».

Seul votre concessionnaire Mercedes-Benz peut vous offrir ce programme de location-bail sur un modèle de la Classe 300. Et pendant un temps limité uniquement. Si vous voulez en profiter, appelez dès aujourd'hui votre concessionnaire.



Construites comme aucune autre voiture au monde

VOYEZ UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

MERCEDES-BENZ CANADA INC., 7800, boul. Décarie, Montréal (514) 735-3381 MERCEDES-BENZ CANADA INC., 845, boul. Taschereau, Greenfield Park (514) 672-2720

LUCIE CÔTÉ

■ Dès l'automne, les contrevenants aux règlements municipaux incapables d'acquitter leur amende, seront référés directement aux travaux compensatoires sans d'abord séjourner en prison.

C'est désormais la Cour municipale et non le gouvernement qui recommandera les contrevenants admissibles au programme de travaux compensatoires. Ce programme permet aux contrevenants démunis de régler leur dette en travaillant bénévolement pour des organismes communautaires: une heure de travail vaut dix dollars d'amende.

M. Marc Meloche, le directeur du programme, explique: «Le non-paiement des amendes sera soumis au Code des procédures pénales, alors que c'était auparavant la loi des poursuites sommaires qui le régissait. Les municipalités référeront elles-mêmes les contrevenants aux travaux compensatoires. C'est logique. Après tout, elles émettent les contraventions».

Cinquième anniversaire

Lundi prochain, le programme de travaux compensatoires célèbre son cinquième anniversaire. Marc Meloche, directeur du programme depuis ses débuts, se réjouit de son succès.

Au début des années 80, à l'établissement de détention de Montréal (la prison de Bordeaux), l'administration libère des détenus avant la fin de leur peine, faute de place pour les loger. Avec des détenus coupables d'avoir enfreint le code criminel, on retrouve alors ceux qui ont commis une simple infraction au code municipal



PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

M. Marc Meloche est le directeur du programme des travaux compensatoires qui célèbre son cinquième anniversaire, la semaine prochaine.

pal et sont incapables d'acquitter leur amende. Des mesures s'imposent.

A ce moment, germe l'idée du programme de travaux compensatoires qui évitera la prison aux contrevenants démunis.

Le programme connaît d'abord un faux départ en 1983: débordé, le Centre de bénévolat qui en était responsable, abandonne le projet. Il redémarre en août 84, maintenant supervisé par le YMCA du centre-ville, raconte le jeune directeur.

Au début, une équipe de trois employés, épaulée à l'occasion par des stagiaires, traite 1 700 dossiers par année. Cinq ans plus tard, neuf personnes s'occupent de 3 500 contrevenants par année qui doivent «faire leurs heures» de jour.

Le travail reste le même: rencontrer les clients, choisir l'organisme où ils travailleront, fixer avec eux un horaire. Mais les objectifs ont changé, précise Marc Meloche. Il ne s'agit plus seulement de diminuer la surpopulation en milieu carcéral ou d'obtenir le paiement d'une dette: «Désormais l'individu doit assumer ses responsabilités».

M. Meloche essaie donc d'inciter les participants au programme à prendre des habitudes de travail. Inactifs depuis longtemps, les contrevenants, des hommes pour la plupart, ne parviennent pas toujours à conserver l'emploi désigné, précise-t-il.

Ils sont rebutés par les contraintes d'un horaire fixe, la pression du patron, les délais à respecter, etc. Certains ne terminent pas leur contrat, en moyenne une cinquantaine d'heures, soit \$ 500 d'amende, et risquent alors la prison.

Pour leur faciliter la tâche, les cinq conseillers du programme de travaux compensatoires s'efforcent de trouver au contrevenant un travail qui lui convienne, explique M. Meloche. Parmi plus de 300 organismes communautaires, ils choisissent celui qui correspond aux goûts et aptitudes du client, et également à son tempérament.

Intéresse à aider de plusieurs façons les gens démunis, M. Meloche veut établir un réseau de références spécialisées, où s'adresseront les clients du programme qui désirent régler un problème de drogue, des difficultés conjugales, etc.

La Factorerie de Tapis

30 MILLIONS DE DOLLARS

SOLDE D'INVENTAIRE

CARPETTES ET FINS DE ROULEAUX JUSQU'À

60%

Tapis de style berbère à boucles rasées

Saxony d'entretien facile

Prix vedette: 22,99 \$ la v²

Tapis à mèches et à boucles traité au Scotchgard[®]

Prix vedette: 34,99 \$ la v²

Tapis pelucheux classique 100% nylon

Prix vedette: 36,99 \$ la v²

Carpette de style contemporain "Heirloom"

3 pi 3 po x 5 pi 11 po

Prix vedette: 129,99 \$ chacune

QUANTITÉS LIMITÉES. Les articles en liquidation ne sont pas offerts dans tous les magasins.

DE RABAIS MEILLEUR PRIX: 799 \$ la v²

PRIX SPÉCIAL: 1399 \$ la v²

PRIX SPÉCIAL: 1999 \$ la v²

PRIX SPÉCIAL: 2199 \$ la v²

PRIX SPÉCIAL: 4999 \$ ch.

60%

DE RABAIS

TAPIS RÉSISTACHE CERTIFIÉ PAR DU PONT

"SIGNATURE" PRIX VEDETTE: 18,99 \$ la v²

1499\$

MAINTENANT SEULEMENT

"Ovation" Tapis pelucheux 100% nylon

Prix vedette: 15,99 \$ la v²

"Misty Harbour" Tapis texturé Résistache[®]

Prix vedette: 24,99 \$ la v²

"Hallmark" Tapis Saxony de nylon durable

Prix vedette: 25,99 \$ la v²

"Windswept" Tapis sculpté Résistache[®]

Prix vedette: 26,99 \$ la v²

"Fifth Avenue Supreme" Un tapis Saxony au TRAITEMENT ANTI-TACHES de Scotchgard[®]

Prix vedette: 34,99 \$ la v²

PRIX SPÉCIAL: 1299 \$ la v²

PRIX SPÉCIAL: 1699 \$ la v²

PRIX SPÉCIAL: 1899 \$ la v²

PRIX SPÉCIAL: 1999 \$ la v²

PRIX SPÉCIAL: 2499 \$ la v²

SANS INTÉRÊTS NI VERSEMENTS AVANT FÉVRIER! **

Factorerie de Tapis
Revêtements Mode

Les prix spéciaux sont en vigueur jusqu'au 30 août 1989. Quantités limitées. Les articles en liquidation ne sont pas offerts dans tous les magasins. *Marque de certification de E.I. du Port de Nemours and Company. **Pas de versements mensuels, pas d'intérêts. Le solde n'est dû que le 1^{er} février 1990, sur approbation de crédit. Paiement initial minimum de 33%, achat minimum de 500 \$.

Vous satisfaire c'est c'qu'on sait faire le mieux

MAGASINEZ À DOMICILE SANS OBLIGATION DE VOTRE PART. TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR UNE ÉVALUATION GRATUITE. HEURES DES MAGASINS: du lundi au mercredi de 9 h à 18 h; le jeudi et le vendredi de 9 h à 21 h; le samedi de 9 h à 17 h.

POINTE-CLAIRE 6361, route transcanadienne (près du Maxi, boul. St-Jean) 694-0872
BROSSARD 7205, boul. Taschereau Ouest 656-8440

ST-LÉONARD 6878, Jean-Talon Est
ST-LAURENT 3450, Côte-Vertu
LONGUEUIL 3630, chemin Chambly

259-2571
332-2851
442-9394

LAVAL 2155, boul. Curé-Labelle
LAVAL 1710, boul. des Laurentides
VILLE LA SALLE 7800, boul. Newman

687-2860
668-1140
367-3141

«En 1989, les tribunaux traitent les femmes comme des meubles»

— Le Comité d'action nationale sur le statut de la femme

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le Comité d'action nationale sur le statut de la femme a exprimé, hier, «la colère des femmes et de leurs partisans dans ce pays devant la possibilité qu'ont encore nos tribunaux, en 1989, de traiter les femmes comme des meubles».

La représentante du comité, Mme Judy Rebeck, faisait allusion à une injonction émise au Québec pour interdire à Chantal Daigle de se faire avorter. L'ordonnance du tribunal, considérée comme une victoire par les adversaires de l'avortement, a été obtenue par l'ancien ami de la jeune femme.

À la suite de cette affaire, le comité a décidé de lancer une campagne nationale de publicité et de pression pour faire échec à toute tentative de recriminalisation de l'avortement.

Le comité a accusé la Cour suprême du Canada, d'un autre côté, de se «trainer les pieds» en remettant au 8 août l'appel de Chantal Daigle.

«Nous espérons, a déclaré Mme Rebeck, qu'ils (les juges) vont procéder beaucoup plus rapidement la semaine prochaine, afin que leur décision soit prise à temps, non seulement pour rendre justice à toutes les femmes du

Canada, mais pour rendre justice à Chantal Daigle, à temps pour qu'elle puisse se faire avorter si elle le désire.»

Mobilisation

Mme Carolyn Egan, de la Coalition des cliniques d'avortement de l'Ontario, a promis pour sa part: «Nous avons lutté et nous avons gagné le droit à l'avortement et nous n'allons pas reculer maintenant».

En maintenant l'injonction contre Chantal Daigle, la Cour d'appel du Québec a établi les droits du fœtus à la vie et les droits du père d'intervenir en sa faveur.

Pour Mme Miriam Jones, coprésidente du comité des droits de reproduction, les tribunaux et le gouvernement fédéral n'ont pas le droit «d'imposer la maternité à une femme qui ne la veut pas».

L'avortement, a-t-elle soutenu, «est un service de santé qui ne concerne que la femme et son médecin».

Mme Rebeck a fait savoir que le comité «a demandé à ses 600 associations affiliées de se mobiliser en priorité pour Chantal Daigle et contre toute recriminalisation de l'avortement, parce que nous croyons que les droits fon-

damentaux des femmes sont en jeu».

Il y aura des manifestations, dont une aujourd'hui devant une Cour provinciale du centre-ville de Toronto.

Un ralliement national est prévu pour le 14 octobre à l'extérieur de l'hôtel du gouvernement de l'Ontario, à Toronto.

Le premier ministre Brian Mulroney a fait savoir qu'un projet de loi sur l'avortement sera présenté au Parlement à l'automne, mais le comité croit qu'une telle loi n'est pas nécessaire.

Il désire plutôt que le gouvernement amende la Loi de la santé, afin de s'assurer que les provinces considèrent le plein accès à l'avortement gratuit comme un service de santé essentiel.

Le comité veut également qu'Ottawa émette une «directive politique claire», établissant le droit juridique des femmes à l'avortement et la négation du titre de personne juridique au fœtus.

«Si le fœtus obtient le plein statut juridique constitutionnel d'une personne, les femmes riches vont continuer à se faire avorter et les femmes pauvres vont mourir», a prévenu Mme Christine Jefferson, du Fonds d'action d'éducation juridique.

Christina avoue être âgée de 19 ans



Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

■ Christina a avoué, hier, être âgée de 19 ans, non de 14 comme elle l'avait indiqué au début.

Christina est cette jeune fille qu'on a trouvée abandonnée sur un parvis d'église, il y a trois semaines et demie.

Une défaillance du système nerveux l'empêche de parler et de marcher. Mais elle comprend l'anglais, l'allemand et le slovène.

Elle a refusé, jusqu'ici, de révéler l'identité de ses parents. Elle a raconté être arrivée à Terre-Neuve de Grande-Bretagne dans un yacht, accompagnée de sa mère, de trois hommes et d'une gouvernante.

Elle est devenue handicapée à l'âge de neuf ans et elle a une sœur qui souffre du même mal.

C'est en procédant à des examens de la dentition de la jeune fille qu'on a découvert qu'elle devait être âgée d'au moins 18 ou 19 ans. Devant les faits, elle a reconnu avoir 19 ans.

Le fait de savoir que Christina a 19 ans, au lieu de 14, peut devenir important pour l'enquête de police dans cette affaire, a noté le lieutenant Freeman Twine, du Royal Newfoundland Constabulary.

«Cela peut être d'une grande aide, parce que quelqu'un peut la reconnaître à 19 ans et non à 14.»

L'état de santé de la jeune fille inspirait quelques craintes, au début, mais les médicaments qu'on lui donnait maintenant semblent lui convenir parfaitement.

Le gouvernement terre-neuvien doit se présenter devant les tribunaux, mardi prochain, pour demander que Christina soit placée sous sa tutelle.

PHOTO CP

Recours collectif contre Mines d'amiante Bell au sujet de la caisse de retraite

Presse Canadienne
THETFORD MINES

■ Le juge Jean Moisan, de la Cour supérieure du district judiciaire de Frontenac, a autorisé l'exercice d'un recours collectif intenté par un travailleur minier contre la compagnie Mines d'amiante Bell, de Thetford Mines, afin de récupérer le surplus actuariel dans la caisse de retraite estimée à \$7,1 millions au 31 décembre 1987.

Cette décision du magistrat ne constitue pas une surprise. La direction de la Société nationale de l'amiante (SNA) n'avait pas contesté l'opportunité du recours collectif intenté contre sa filiale minière. Une entente est même intervenue entre les procureurs des parties concernées dans ce dossier quant aux principaux points qui seront débattus lors de l'audition de la cause.

Les conclusions recherchées se

L'archéologue René Lévesque réclame la citoyenneté française

PATRICK GRANDJEAN

■ René Lévesque, l'archéologue qui recherche la sépulture de Champlain, a envoyé, le mois dernier, une lettre au président François Mitterrand, pour «réclamer la restitution de sa citoyenneté française».

M. Lévesque, qui anime le mouvement francité, a déclaré, hier, avoir entrepris cette démarche devant «la menace» encourue par les Québécois français dans ce qu'il nomme la «québecité».

«Je me considère comme Français d'Amérique, car un Québécois, c'est aussi un Tamoul, un Italien ou un anglophone. Ce qui nous définit par rapport à eux, c'est la francité et il faut la défendre», a-t-il déclaré au cours d'une entrevue.

«Je suis internationaliste, a poursuivi l'ancien prêtre. J'ai aidé à la fondation des associations Québec-Mexique, Québec-Brazil, mais franciser tous ceux qui viennent, c'est impossible. Il faut se rapprocher de la mère-patrie. C'est un cas de légitime défense.»

Dans sa requête, l'archéologue amateur a recours à l'article 17 de la Charte des Cent-Associés, signée par Richelieu en 1627, avant le Traité de Paris. Cet article prévoit que les descendants des Français, ainsi que les «sauvages» évangélisés, «seront censés et réputés naturels français».

Avant lui, M. François Lubrina, fondateur du Rassemblement des Français canadiens, a déjà proposé d'étendre la nationalité française aux canadiens de souche française.

«La France a accordé le privilège de la citoyenneté française à des citoyens chinois de Hong-Kong pour services rendus au domaine économique. Je peux difficilement m'expliquer qu'elle ne puisse agir ainsi envers les Québécois français qui ne cessent de lutter pour la protection et la promotion de cette culture qui nous est commune», écrit-il dans sa lettre, en se référant à l'article 78 du Code français de la nationalité.

Pour sa part, M. François Buzon de L'Etang, ambassadeur de France à Ottawa, a déclaré que la demande de M. Lévesque était «bien connue des autorités françaises».

résumant à trois points: déterminer si le surplus de la caisse de retraite appartient à la compagnie ou à ses employés qui y contribuent depuis 1962; préciser si la compagnie pouvait légalement prendre un congé de contribution de 1982 à 1986; et, si non, déterminer que le montant qui aurait dû être versé par Bell se chiffre à \$1,6 million et l'ajouter au surplus.

Le Fonds d'aide aux recours collectifs a déjà accordé une somme de \$39 200 à M. Maurice Vachon, de Thetford Mines, qui a déposé la requête au nom de quelque 750 autres personnes concernées par le même dossier. En vertu de la décision du juge Moisan, un membre du groupe pourra se retirer de la cause à la condition de le faire avant le 30 septembre prochain.

Offre LIMITÉE SANYO

5 ANS DE GARANTIE GRATUITE

sur tout télécouleur SANYO

3 ANS DE GARANTIE GRATUITE

sur tout magnéscope SANYO

SANYO

TÉLECOULEUR 21"

- Affichage à l'écran
- Auto Chroma et Digicon
- Synchronisateur de 177 canaux
- Télécommande infrarouge

499⁹⁹**

SANYO

TÉLECOULEUR 14"

- Boîtier de style Hi-tech
- Accord précis automatique
- Capacité de 68 canaux
- Prise pour écouteur

198⁹⁸**

SANYO

MAGNÉSCOPE VHS

Image dans l'image

- Programmation à l'écran
- HQ et CCD
- Système de mémoire audio
- Télécommande infrarouge

498⁹⁸**

SANYO

TÉLECOULEUR 26"

- Affichage à l'écran
- Auto Chroma
- Synchronisateur de 177 canaux
- Télécommande infrarouge

699⁹⁹**

SANYO

MAGNÉSCOPE VHS HI-FI STÉRÉO

- Stéréo MTS
- Programmation à l'écran
- 4 têtes à double azimuth
- HQ et CCD

698⁹⁸**

SANYO

TÉLECOULEUR 21" STÉRÉO

- Stéréo MTS
- Affichage à l'écran
- Entrée audio/vidéo
- Télécommande infrarouge

649⁹⁹**

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

ACHETEZ AUJOURD'HUI et commencez à payer dans 150 jours*

6060 Métropolitain Est

Sortie Lacordaire MAGASIN ENTREPÔT Tél.: 253-1122

*Sujet à approbation du crédit: 120 jours sans intérêt. Acheter minimum de 200\$. Tous les modèles mentionnés ne sont que quelques exemples des produits disponibles en magasin.

EST	OUEST	NORD	SUD	EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
MAGASIN ENTREPÔT 6060 Métropolitain Est Sortie Lacordaire Tél.: 253-1122	CENTRE DE LIQUIDATION VILLE MONT-ROYAL Place l'Acadie Beaumont 1138 Beaumont Tél.: 735-1161	VILLE LASALLE 7401 boul. Newman À côté du Super Carnava Tél.: 364-9734	PORT-VAU, LAVAL 381 boul. Des Laurentides À côté Pharm. Jean Coutu Tél.: 669-0809	TROIS RIVIERES OUEST Max Centre - 565 boul. Jean-Jacques - Tél.: (819) 378-7818 CAP DE LA MADEIRA Galerie du Cap - 300 boul. - Tél.: (819) 376-9700 Gatineau Plaza Gréber - 4600 Gréber - Tél.: (819) 561-0971 Brossard 2300 King Ouest - Tél.: (819) 563-9191 Dorval 7401 boul. St-Joseph - Tél.: (819) 474-2727 Granby Les Halles de Granby - M. A. Proulx - Tél.: (514) 375-9222
POINTE AUX TREMBLES 13110 Sherbrooke Est Bis au Carrefour de la Pointe Tél.: 644-1752	DOLLARD DES ORMEAUX 3460 boul. Des Sources À côté du Marché de l'Ouest Tél.: 685-3600	CENTRE VILLE PLACE MONTREAL TRIST 1500 ave. McGill Collège Tél.: 409-9760	CHATEAUGUAY 280 boul. Anjou À côté Pharm. Cumberland Tél.: 692-5520	LAVAL 2600C Daniel Johnson À côté de TOYS'R'US Tél.: 688-0560
		CHOMEDÉY, LAVAL 690 boul. Curé-Labelle En face du Dunkin' Donuts Tél.: 682-6464	LONGUEUIL 2403 chemin Chamby À côté du Père du Meuble Tél.: 458-0688	
			GREENFIELD PARK 999 boul. Taschereau À côté du Super Carnaval Tél.: 456-1555	
			ST-JEAN-SUR-RICHIEU 1071 boul. du Séminaire N. En face du Woolco Tél.: 349-5835	

Plaisante
Fledermaus

CLAUDE GINGRAS

À l'Aréna Maurice-Richard, c'était hier soir *Die Fledermaus* de La Chauve-souris en concert-spectacle et en deux langues. Les nombreux et irrésistibles airs étaient chantés dans l'allemand original et les textes d'enchaînement étaient dits en français. Les interprètes étaient en costumes et, malgré l'absence de décors, se déplaçaient suivant une petite mise en scène, comme au théâtre.

La soirée réunissait une dizaine de stagiaires de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal et l'Orchestre des Jeunes du Québec, lequel, pour l'instant, garde son nom malgré un récent changement de vocation.

Alfredo Silipigni, l'un des chefs invités de l'Opéra de Montréal, s'est montré attentif aux chanteurs plus qu'aux ensembles et s'est contenté, pour l'orchestre, d'une direction carrée et sans imagination.

Dans l'acoustique de l'Aréna et dans le contexte d'une fonction d'accompagnement, il était difficile d'évaluer la qualité réelle du présent effectif de l'OJQ. L'ensemble m'a paru convenable.

La distribution était presque la même que l'été dernier à Lanaudière, où on avait donné le deuxième acte de la fameuse opérette. Un nom à retenir: l'amusante Hélène Fortin. Un véritable talent pour la scène, autant par la présence que par la voix. À signaler également: Kenneth Beal. De l'aisance, une bonne voix, mais quelques problèmes d'émission. France Frenette a fait un bon premier acte (comme chanteuse et comme comédienne); le reste était moins sûr. Chez Maria Popescu, les mêmes défauts que l'an dernier: lourdeur, mauvaise diction. Gaëtan Labbé: une voix prometteuse. Seule faiblesse: René Boutet, qui chante «dans le nez». Chez presque tous: un français mal articulé.

•DIE FLEDERMAUS• (La Chauve-souris), opérette en trois actes, livret de Hoffman et Genée, musique de Johann Strauss fils (1874). Orchestre des Jeunes du Québec et stagiaires de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal. Chef d'orchestre invité: Alfredo Silipigni. Hier soir, Aréna Maurice-Richard.

Distribution:
Gabriel von Eisenstein, banquier viennois: Kenneth Beal, ténor
Rosalinde, sa femme: France Frenette, soprano
Adele, leur servante: Hélène Fortin, soprano
Alfred: René Boutet, ténor
Le prince Orlofsky, jeune noble russe (rôle travesti): Maria Popescu, mezzo-soprano
Dr Falke, ami de Eisenstein: Gaëtan Labbé, baryton
Frank, gouverneur de prison: Desmond Byrne, baryton
Ida: Chantal Lambert, soprano
Frosch: Gregory Atkinson, basse

Carbone 14 en tournée:
40 spectacles en EuropeGILLES G. LAMONTAGNE
collaboration spéciale

«C'est la tournée la plus importante que la compagnie ait jamais entreprise. Non seulement par son ampleur, mais aussi pour le prestige des salles où *Le Dortoir* sera présenté», disait hier en conférence de presse Danielle de Fontenay, directrice générale de Carbone 14.

Depuis six ans, la troupe mont-réalaise est devenue la principale ambassadrice du théâtre québécois à l'étranger. Durant les trois prochains mois, les 18 membres de l'équipe de *Dortoir* feront escale dans 14 villes de neuf pays européens, pour un total de 40 représentations.

C'était le branle-bas général hier à Espace Libre où même les comédiens de la troupe prétaient main forte pour le chargement des quelque six tonnes d'équipement et de décors qui sont aussi du voyage. «53 coffres en tout,

précisait Danielle de Fontenay, et nous avons toujours très peur d'en perdre un...»

La longue tournée débutera jeudi prochain à Salzbourg en Autriche, pour enchaîner tout de suite avec l'Écosse et la Suisse avant la fin du mois. Du 20 au 23 septembre, Carbone 14 sera à Paris où *Le Dortoir* est inscrit au programme de l'ouverture de la saison au Théâtre de la Ville. Dans l'ensemble, les salles visitées ont une capacité moyenne de 1 000 sièges, ce qui offre à la compagnie la possibilité enviable de rejoindre quelque 40 000 spectateurs européens au cours du périple.

«L'itinéraire très serré de la tournée s'est construit en un temps record», mentionnait Danielle de Fontenay, en spécifiant que bon nombre des acheteurs étrangers s'étaient manifestés déjà à l'occasion du dernier C.I.N.A.R.S. à Montréal. La PDG de Carbone 14 faisait état d'un budget de tournée comprenant

\$ 301 241 en revenus de ventes du spectacle, contre \$ 461 800 en dépenses totales. L'écart étant comblé par la participation du ministère des Affaires extérieures (\$ 120 000), et du ministère des Affaires culturelles (\$ 40 000) dans le cadre du programme Diffusion Hors-Québec. «On ne fait jamais d'argent avec les tournées, prévenait Danielle de Fontenay. Au mieux, quand il n'y a pas de pépin, nous arrivons kif-kif.»

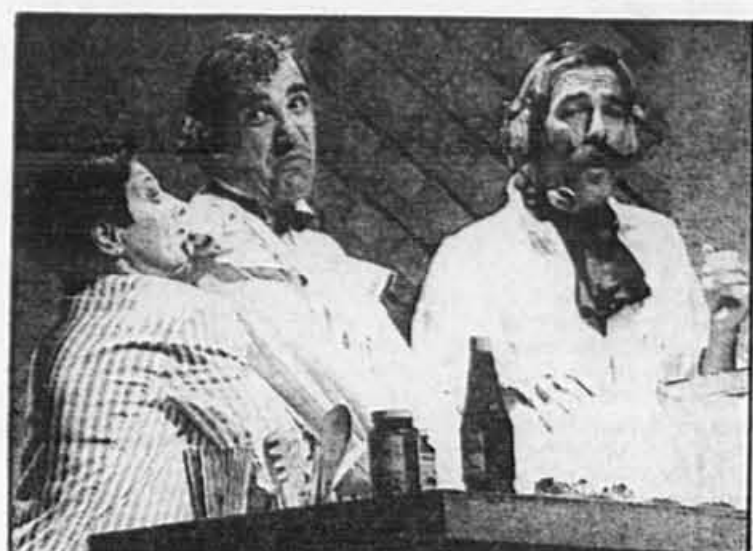
S'ajoutant cette année à des pièces comme *Vies privées*, qui ouvrait à Seattle et Genève l'ère des tournées de la compagnie en 1983, *Le Rail*, qui s'est promené pendant quatre ans, dont un mois complet en Israël et un mois aussi en Australie, et *Hamlet-Machine*, qui l'année dernière faisait fureur en Amérique du Sud, on peut dire que Carbone 14 est de loin la plus internationale de nos troupes de théâtre.

En présence de Gilles Maheu, directeur artistique et l'âme vive de Carbone 14, la rencontre de presse d'hier était aussi l'occasion pour annoncer la prochaine programmation de la troupe à Montréal. Une programmation qui ne débutera qu'en février 1990, car à son retour d'Europe la troupe repart pour le Costa Rica cette fois, à l'invitation du président Sanchez, Prix Nobel 1989 de la paix, dans le cadre du 1^{er} Festival international de Théâtre de San Jose pour la Paix. Ensuite, *Le Dortoir* fera pendant deux autres mois le tour de sept villes canadiennes, dont Toronto et Vancouver.

En février, Carbone 14 proposera une nouvelle création à Montréal, *Rivage à l'abandon* / *Matériau-Médée* / *Paysage avec Argonautes*, de l'auteur allemand Heiner Müller, dont Gilles Maheu a précédemment monté *Hamlet-Machine*. La pièce sera présentée en coproduction avec le Musée d'Art contemporain de Montréal, avec Marthe Turgeon dans le rôle titre de Médée.

Puis, au mois de mai, nous assisterons au retour inattendu sur la scène d'Espace Libre de *L'Homme rouge*, la pièce fétiche de Gilles Maheu, créée en 1982. Mais cette fois, c'est le comédien Rodrigue Proteau qui interprétera le fabuleux personnage solo que Gilles Maheu a joué 60 fois déjà. Interrogé sur les raisons de sa participation à titre de metteur en scène uniquement, Gilles Maheu a répondu: «J'ai envie de traiter la pièce comme une écriture d'auteur extérieure à moi, même si c'est un texte très personnel. Quand j'ai vu Rodrigue Proteau dans *Rue des Violettes*, j'ai eu le flash de refaire *L'Homme rouge* avec lui.»

Juste avant, en avril, la troupe sera retournée en Amérique du Sud (Bogota et Caracas) avec *Le Dortoir*. C'est donc une année extrêmement chargée qui s'annonce pour Carbone 14. Et à la lumière des critiques déliantes récoltées partout ces dernières années, on peut présumer que la troupe montréalaise continuera de nous faire honneur à travers le monde.



Rita Lafontaine, Charles et Guy Mignault n'ont pas de texte sur lequel appuyer leur jeu.

Les Beaux-Frères

Ça donne ce que ça donne
...une pièce «trop d'été»GILLES G. LAMONTAGNE
collaboration spéciale

Doit-il y avoir deux saisons de théâtre? L'une d'été, et l'autre couvrant le reste de l'année? Quand un auteur écrit, est-il obligé d'orienter son texte selon que la pièce sera jouée en été ou en hiver? Faut-il voir coexister deux publics, si différents, qui ne se connaissent pas et ne sont pas intéressés non plus à se rencontrer?

En revenant de Saint-Fortunat où se terminait au Théâtre de la Chevrerie la tournée des principaux théâtres d'été, je me posais ces questions-là. Les mêmes en fait qu'au point de départ. De granges en manoirs, de centres récréatifs en chapiteaux de toile, on peut dire que le niveau des productions a effectivement augmenté, et que les préjugés tenaces du public averti, boudant les théâtres d'été, sont moins justifiés qu'avant. Mais la menace d'overdose de comédies légères est toujours aussi réelle.

C'est surtout du côté des traductions de pièces américaines et anglaises que la qualité se fait le plus sentir. Encore qu'il faille généraliser, mais on trouve de meilleurs traducteurs-adaptateurs québécois que de créateurs de comédies typiquement québécoises. La théorie voulant que nos meilleurs auteurs comiques se fassent kidnaper par la télévision en est sans doute la raison. Et pourtant?

En assistant à la pièce *Les Beaux-Frères*, la septième comédie de Marie-Thérèse Quinton créée à la Chevrerie, je me suis trouvé devant le même dilemme que pour les créations québécoises de Bertrand B. Leblanc, Yves Arnau, et Louise Matteau. Ou faut-il trancher entre le mauvais texte d'un auteur et la performance de jeu des comédiens qui le défendent? C'est le cas pour Béatrice Picard dans *Le cœur en chaleur*, Yvan Canuel et Françoise Graton dans *Comme ça, tu te sépares!*, Gaëtan Labrèche dans *Un ange passe*, comme c'est le cas aussi pour Guy Mignault dans *Les Beaux-Frères*.

Ensemble, les Quinton, Leblanc, Arnau et Matteau sont joués dans au moins 15 théâtres d'été à travers le Québec chaque année. Mais en saison régulière, dans les théâtres importants à Montréal ou à Québec, ils ne sont à peu près jamais joués. Comme si ces auteurs préféraient se disputer le titre de vendeur du mois au temple du gros rire gras. Comme s'ils ne s'étaient pas encore rendu compte que Symphonien a sérieusement pris de l'âge, que les Moineau et les Pinson sont partis piailler ailleurs, que les Brillant ne l'étaient pas tellement, et que les Tannants se sont faits zigouiller à temps.

Quand Marie-Thérèse Quinton fait dire à un de ses personnages: «J'ai pas l'âme artistique, mais j'ai le pied d'athlète, ça fait-tu pareil?», il y a de quoi avoir honte devant la famille. Elle et bien d'autres aussi, semblent encore croire que l'intelligence du public est partie en vacances pendant tout l'été. Pourquoi les Québécois se contenteraient-ils de la facilité béotienne où tout l'effort intellectuel leur est ménagé? Pourquoi la comédie ne serait-elle pas ici aussi un art destiné à aiguïser l'esprit et provoquer la réflexion, au même titre que le drame et la tragédie?

Marie-Thérèse Quinton est une auteure prolifique. Et sa dernière pièce, *Les Beaux-Frères*, aborde un thème intéressant, celui voulant qu'on perde sa vie à la gagner et qu'on n'échappe pas au conditionnement de son entourage. Mais en cherchant à tout niveler par le bas, pour être sûr de verser le plus possible dans la sempi-

ternelle comédie légère, ça donne ce que ça donne.

Gontran, le personnage central de la pièce, interprété par Charles Mignault, est un chauffeur d'autobus qui en a ras le bol de tourner les coins de rue depuis 25 ans, et qui décide sur un coup de tête de tout laisser tomber. Il ne veut plus rien faire, rien d'autre que de se prélasser dans son hamac accroché dans un coin de salon aménagé en plage privée. Mais pas une once de réflexion sensée ne sortira de Gontran, pas le moindre vrai sarcasme mordant à propos du système qui l'opprime, pas l'ombre d'une satire sociale, ou d'une critique acerbe sur les machinations du travail qui pourtant se prêtent bien à l'humour noir.

Le personnage, épais et mollasson, est aussitôt récupéré par sa femme qui l'entraîne dans une invraisemblable émission de cuisine à la télévision communautaire. Ensuite, ce sont ses beaux-frères, plus farfelus les uns que les autres, qui se chargent d'occuper son temps. Avec un titre aussi déolant que «Place aux femmes dans le micro-onde», les scènes d'enregistrement de l'émission de télévision sont si pauvrement fournies en texte qu'on plaint Rita Lafontaine, cette grande comédienne, taillée pour des rôles intenses. Dans *Les Beaux-Frères*, elle dégage la même présence naturelle qui partout fait sa force, mais elle n'a pas de texte sur lequel appuyer son jeu.

Henri Chassé est convaincant dans son rôle de visiteur russe venu étudier les mœurs des Québécois. Il joue bien, mais chaque fois qu'il intervient, prenant toujours l'un ou l'autre des beaux-frères pour le premier rencontré, le texte, encore là, condamne le comédien à un scénario répétitif dont l'effet est vite usé.

Reste les beaux-frères, tous interprétés par Guy Mignault. C'est lui qui triomphe dans cette production. Évidemment, son texte aussi sonne creux de temps en temps, mais il est le seul à avoir quelque chose à jouer et il en profite joyeusement. Guy Mignault livre une prodigieuse performance d'acteur, créant en enfilade une dizaine de personnages allant du sombre vendeur de pré-arrangements funéraires, à l'opportuniste entraîneur sportif, en passant par le médecin lunatique et autres hurluberlus, tous rendus avec une énergie absolument renversante. C'est avant tout sa qualité de jeu qui lui vaut les applaudissements. Il en fait un picaresque numéro d'interprétation au point où, comme dans les autres cas mentionnés, ici encore c'est un comédien à lui seul qui sauve la pièce.

La comédie n'est pourtant pas un genre mineur de l'écriture. Elle serait plutôt le plus formidable brasseur d'idées, en autant que sa construction permette justement de faire passer des idées, des vérités décapantes, de la finesse d'esprit, des rebondissements intelligents qui donnent des rires éclairés.

Les auteurs de comédies québécoises finiront peut-être par réaliser le rôle que devraient jouer les théâtres d'été à la recherche de pièces et de comédiens qui connaissent ensuite la consécration à Broadway. Il serait temps que nos comédies estivales s'étoffent suffisamment pour pouvoir être reprises en saison, car de plus, c'est en hiver que le public a le plus besoin de rire au théâtre.

LES BEAUX-FRÈRES, de Marie-Thérèse Quinton. Mise en scène: Jacques Rossi. Distribution: Henri Chassé, Rita Lafontaine, Charles Mignault, Guy Mignault. Assistance à la mise en scène et régie: Claude Lemieux. Scénographie: Marc Saint-Jean. Éclairages: Yves Dupeuppe. Musique: Claire Poirier-Saerich. Théâtre de la Chevrerie, à Saint-Fortunat, jusqu'au 26 août.



Toute la troupe était impatiente de partir

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Télévision

La Cineccita Lavalin: le rêve est mort

RAYMOND
BERNATCHEZ

La Cité du Cinéma que la firme Lavalin Inc. rêvait de construire sur l'emplacement du stationnement de la tour de Radio-Canada, boulevard René-Lévesque, ne sera pas édifée. Radio-Canada a officiellement mis un terme aux négociations qui duraient depuis un an avec les représentants de Lavalin en les avisant par lettre qu'elle ne concrétiserait pas le projet.

Lavalin avait confié à François Macerola, ex-président de l'ONF et à son vice-président communications, Clément Richard, le mandat de négocier cette affaire avec les représentants de la Société d'État.

Et, comme le précisait hier après-midi M. Clément Richard, la lettre rédigée la semaine dernière par le vice-président ingénierie de Radio-Canada, Guy Gougeon, ne laisse planer aucun doute sur le sort du projet de Cité du Cinéma de Lavalin, boulevard René-Lévesque. Il n'en est tout simplement plus question.

Lavalin voulait investir plus de \$50 millions dans cette Cité avec l'aide de partenaires financiers. Il s'agissait de construire à proximité de la tour de Radio-Canada un édifice abritant trois plateaux de tourna-



MM. Bernard Lamarre et Clément Richard n'ont pas voulu commenter la décision de Radio-Canada.

ge; un de 4 000 pieds carrés, un deuxième de 8 000 pieds et un troisième de 18 000 pieds. L'édifice aurait également contenu des salles de mixage, des ateliers pour les décors et des bureaux administratifs.

Ces services auraient été offerts aux producteurs de longs métrages de cinéma ou de télévision.

Les gens de Lavalin voyaient plus loin encore. Ils voulaient s'impliquer avec des partenaires dans la distribution de films à l'échelle québécoise, canadienne et internationale. En poussant les choses plus loin, Lavalin aurait fait l'acquisition de salles de cinéma avec d'autres partenaires.

La Cineccita Lavalin ne sera donc jamais construite sur



l'emplacement de Radio-Canada. Le président de la firme, Bernard Lamarre a déclaré vendredi dernier qu'il protestait contre la décision de Radio-Canada mais ne poserait aucun geste pour faciliter la reprise des négociations.

En fin d'après-midi hier, Clément Richard a refusé de commenter la lettre de Radio-Canada et de parler des motifs invoqués par les représentants de la société d'État pour justifier leur position. «Si vous voulez savoir pourquoi ils ont pris cette décision vous n'avez qu'à leur poser la question», Lavalin pourrait-elle décider de construire ailleurs sa Cité du Cinéma? «Je n'en sais absolument rien», a dit Clément Richard, on ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve.

Frederick
Bach tourne
sur le
St-LaurentPresse Canadienne
PORT-AU-SAUMON

Le cinéaste d'animation Frédéric Bach, bien connu pour son film *L'Homme qui plantait des arbres*, travaille actuellement à la réalisation d'un nouveau court-métrage qui portera sur le fleuve Saint-Laurent.

M. Bach a confirmé la nouvelle cette semaine, alors qu'il participait à une rencontre avec le premier ministre Brian Mulroney, au parc écologique de Port-au-Saumon, dans la région de Charlevoix.

«Ce sera une remontée du fleuve en cinq siècles, dit-il. Ce sera une initiation au Saint-Laurent, un film pour donner envie aux gens de le connaître mieux.»

Il s'agira d'un document d'une quinzaine de minutes qui sera diffusé à la télévision de Radio-Canada. Une entente à ce sujet vient d'être conclue a précisé le célèbre cinéaste.

M. Bach et sa femme parcourent, ces jours-ci, les abords du Saint-Laurent. Ils ont allés jusqu'à Havre-Saint-Pierre pour se documenter.

A ce jour, le cinéaste n'a réalisé qu'une quinzaine de secondes du document, ce qui représente tout de même près de 250 dessins.

Le peintre Jean Goguen meurt à 62 ans

Presse Canadienne

■ Le peintre et pédagogue Jean Goguen, renommé pour ses talents de coloriste, vient de décéder à l'âge de 62 ans, des suites d'une longue maladie. Sa mort est survenue le 13 juillet, l'artiste avait demandé à ses proches de ne pas en faire grand cas.

Né à Montréal, Jean Goguen a fréquenté il y a une quarantaine d'années l'Ecole des beaux-arts, où il connut la profonde influen-

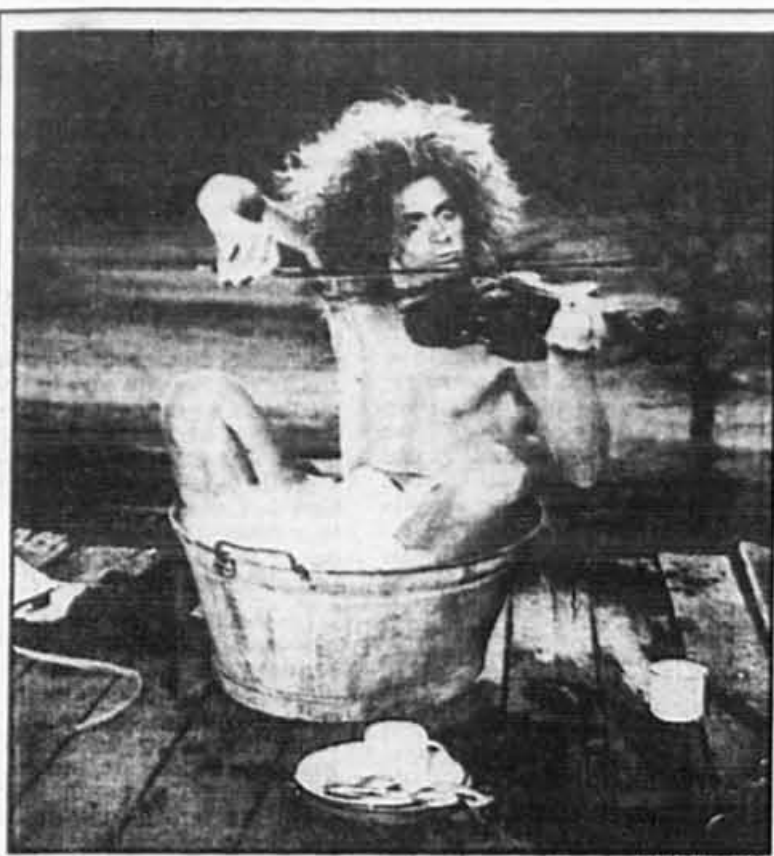
ce de Borduas. En 1956, il fut un des fondateurs des Nouveaux Plasticiens, puis de l'Association des artistes non-figuratifs, un groupe dont l'action mena à la

création du Musée d'art contemporain de Montréal.

«C'était un puriste au sein des plasticiens, dit de lui Pierre Thé-

berge, directeur du Musée des beaux-arts. »

Le petit nombre d'oeuvres de lui explique en partie le peu de reconnaissance qu'il recut.



LASERPHOTO CR

Sérieux comme Yahoo

De son vrai nom Yahoo Serious, ce violoniste personifie le jeune Albert Einstein dans la comédie musicale Young Einstein, que Warner Brothers s'apprete à présenter dans les salles de cinéma américaines. Young Einstein est une parodie du célèbre scientifique dans ses moments de loisirs.

STEVE MARTIN

A L'AFFICHE!

G

Parenthood

Ça peut vous arriver.

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES

POINTE-CLAIRE
6041 TRANSCANADIENNE 630-1286

ÉGYPTIEN
1403 RUE PELL 640-3712

PLACE DU CANADA

VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 361-4036

SQUARE DÉCARIE
DÉCARIE, SUO DE JEAN TALON 341-3100

ASTRE
9480 LACORDAIRE 327-5001



LA MENTEUSE fait des ravages au Théâtre de l'Hôtel Le Chantecler à Ste-Adèle. Mise en scène et produite par **Louis Lalande** cette comédie est interprétée par **Edgar Fruiter, Françoise Faucher, Louis Lalande, Sylvia Gariépy** et **Diane Lavalée** qui triomphe dans le rôle de la menteuse. Les représentations se poursuivent jusqu'au 27 août ainsi que les 2 et 3 septembre. Réservations: **(514) 229-3591** à Ste-Adèle.

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODEON

Pour information appelez :

849-FILM

11 am - 10 am

AMERICAN
EXPRESS

Cartes Acceptées
Café
Welcome

DU 28 JUILLET AU 3 AOUT

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDIQUÉE DANS L'HORAIRE

LE FAUBOURG

1616 ouest, rue St-Catherine
WHEN HARRY MET SALLY (G) Dolby Stereo
THX 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

WEEKEND AT BERNIE'S (G) Dolby Stereo
THX 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

DO THE NIGHT THING (14 ans) Dolby Stereo
2:00 - 4:30 - 7:10 - 9:40

SCENES FROM THE CLASS STRUGGLE
IN BEVERLY HILLS (18 ans)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

PLACE ALEXIS NIHOH

Metro Alwater
UHF (G) Dolby Stereo
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

SHAG (G) Dolby Stereo
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:10 - 9:20

GHOSTBUSTERS #2 (G)
2:00 - 4:45 - 7:05 - 9:25

EGYPTIEN

1455, rue Port
GHOSTBUSTERS #2 (G) Dolby Stereo
Ven. au Mar: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

PARENTHOOD (G) Dolby Stereo
Mer. et Jeu.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25

JESUS OF MONTREAL (14 ans) Dolby Stereo
(v.o. avec sous-titres anglais)
2:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30

UHF (G) Dolby Stereo
Ven. au Mar.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

PARENTHOOD (G) Dolby Stereo
Mer. et Jeu.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25

POINTE-CLAIRE

6361, Trans-Canadienne
GHOSTBUSTERS #2 (G) Dolby Stereo
Ven. Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

SHAG (G) Dolby Stereo
Ven. Sam. et Dim.: 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:30 - 9:40 / Sem.: 7:30 - 9:40

UHF (G) Dolby Stereo
Ven. Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25 / Sem.: 7:20 - 9:25

WHEN HARRY MET SALLY (G) Dolby Stereo
Ven. Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:05 / Sem.: 7:00 - 9:05

WEEKEND AT BERNIE'S (G) Dolby Stereo
Ven. Sam. et Dim.: 12:50 - 2:55 - 5:00 - 7:05 - 9:20 / Sem.: 7:05 - 9:20

KARATE KID #3 (G) Dolby Stereo
Ven. Sam. et Dim.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30 / Lun. et Mar.: 7:15 - 9:30

PARENTHOOD (G) Dolby Stereo
Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:25

BONAVENTURE

Place Bonaventure
SHAG (G)
Dim.: 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:30
Sam. et Sem.: 7:30 - 9:30

GREAT BALLS OF FIRE (G)
Dim.: 2:15 - 4:30 - 7:05 - 9:20
Sam. et Sem.: 7:05 - 9:20

PLACE DU CANADA

1010 ouest, de la Gauchetière
SCANDAL (14 ans) Dolby Stereo
Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Ven., Sam., Lun. et Mar.: 7:00 - 9:00

PARENTHOOD (G) Dolby Stereo
Mer. et Jeu.: 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:25

CRÉMAZIE

8610, rue St-Denis
BATMAN (14 ans) Dolby Stereo (v. française)
Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

COMPLEXE DES JARDINS

Basilaire 1
MORT D'UN COMMISSAIRE VOYAGEUR (G)
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45

SON ALIBI (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:25

LA SALLE DE BAIN (G)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:05 - 9:00

BATMAN (14 ans)
(v. française) 1:10 - 3:50 - 7:00 - 9:40

CENTRE-VILLE

2001, Université, Station Metro McGill
CAMILLE CLAUDE (G) 1:30 - 4:45 - 8:15

SCANDALE (14 ans) (v. française)
1:10 - 2:20 - 5:30 - 7:40 - 9:50

K-9 (G) (v. française)
1:05 - 3:15 - 5:30 - 7:40 - 9:45

FIELD OF DREAM (G)
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

BAGDAD CAFÉ (G)
(v. anglaise avec sous-titres français)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LA PETITE VOLEUSE (G)
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:40 - 9:50

LES AVENTURES DU BARON MUNCHAUSEN
(G) 2:00 - 4:10 - 7:00 - 9:35

LA SOULE (G) 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30

KARATE KID #3 (G) (v. anglaise)
1:30 - 4:00 - 7:10 - 9:45

DECARIE

6900, boul. Decarie
WHEN HARRY MET SALLY (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 2:20 - 4:20 - 7:10 - 9:10

SHAG (G)
Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
Ven., Lun. et Mar.: 7:10 - 9:10

PARENTHOOD (G) Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:00

BERRI

1280, rue St-Denis

FAMOUS PLAYERS

LE NOUVEAU FLEAU
DE NEW-YORK...

**FRIDAY
THE 13TH**

THÉÂTRE - JESON TEXES MARQUETIN
V.O. ANGLAISE

PALACE 12-20-21-22
Tous les autres

PALACE 5 17:00-21:00-21:35
12:30-21:15
moy: 12:30-21:20
4:35-9:15

VERSAILLES 12-20-21-22
Tous les autres

GREENFIELD PARK 12-20-21-22
12:30-21:45
12:30-21:15
9:15

[illegible]

FORMIDABLE!

**LETHAL
WEAPON**

2

version o.anglaise

aucun
laisser-passer

S. VERSAILLES la plus grande salle de France **Top Box**

AUCUN LAISSER-PASSER

LAVAL

CENTRE L.A.L. 800-559-7676

11:00-6:45-9:30

12:10-2:30
4:15-7:10
9:30

PALACE 2



BATMAN

version originale

TOURNAI PALACE 1 place 2000	12:00-3:00 8:00-9:00
ACTIVITE VERSAILLES 1 place 2000	3:00-3:45 8:30-9:15
LOEWS 1 place 2000	9:00-9:45 9:20-9:55
FAIRVIEW 1 place 2000	3:30-7:35-10:50
LAVAL 1 place 2000	3:15-7:15-9:45
cinéma PINE	7:00-7:30-9:00

Robin Williams
LA SOCIÉTÉ DES POÈTES
DISPARUS
version française de
DEAD POETS SOCIETY
AUCUN LAISSE-PASSER

Le PARISIEN THÉÂTRE NATIONAL
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE 75002 PARIS

31.15 - 7.20 - 9.45

«Tellement agréable, vous ferez le beau pour en avoir plus.»

007^{re} PERMIS DE TUEUR

LOMBARD OMEGA SWISS MADE - CHRONOMETER		2.000-2.100 5.110-7.720 9.120
Très rare - Chrono D.		
IMPERIAL SWISS MADE - CHRONOMETER		2.000-2.300 5.200-6.700 9.120
Le PARISIEN SWISS MADE - CHRONOMETER		2.200-2.200 7.110-9.110

G¹⁴

INDIANA JONES
DE LA
**DERNIERE
 CROISADE**

version française de
**INDIANA JONES
 AND THE LAST CRUSADE.**

Le Paradis du Cinéma
Le PARISIEN
1000 - 1000 - 1000 - 1000

Le Paradis du Cinéma
LAVAL
1000 - 1000 - 1000 - 1000

Le Paradis du Cinéma
Le VERSAILLES
1000 - 1000 - 1000 - 1000

GREENFIELD PARK
1000 - 1000 - 1000 - 1000

Cinéma de l'Est
du PLATEAU
1000 - 1000 - 1000 - 1000

Cinéma de l'Est
du REX
1000 - 1000 - 1000 - 1000

Le Paradis du Cinéma
IMPERIAL
1000 - 1000 - 1000 - 1000

TURNER & HOOD



©Columbia Pictures

version o.anglaise

LEWIS 
avec BILLY LUTHER et JAMES EARL RAYNE

CINEMA V
1000 spectateurs - 400 places

CINEMA DU PARC
1000 places - 400 places

Tous les autres
 12:30-2:45
 5:00-7:20
 9:40

Tous les autres
 7:15-9:40

Tous les autres
 7:00-9:15

Le Parisien

LAVAL

GREENFIELD PARK

VERSAILLES

Cinéma PLATEAU

Cinéma CENTRE Le PARIS

L'OMÉGA

Cinéma REX

IMPERIAL

LE FILM



 **ASTRAL**

Le PARISIEN 1997 127e Semaine du 1997 127e

LAVAL 1997 127e Semaine du 1997 127e

VERSAILLES 1997 127e Semaine du 1997 127e

Cinema REX 1997 127e Semaine du 1997 127e

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Raymond Bernatchez

19:00 **2** — Côté jardin
Parmi les invités: Gilles Pelletier et Belgazou. Chronique «nouvel âge» avec Marie-Andrée Michaud.

19:30 **ES** — **Jacques Mesrine**
Documentaire français
avec photos et interviews
décrivant la vie du gang-
ster Jacques Mesrine.

21:00 **17** — **Beau et chaud**
Invités: Luc De La Roche-
lière et Sylvie Daviault.
Chronique de Marc Labre-
che.

22:00 **10** — Ferland Nadeau en vacances
Invité: Mario Pelchat.

23:30 **63** — Cinéma

Les quatre cavaliers de l'apocalypse. E.-U. 1961. Drame de guerre avec

Glenn Ford, Ingrid Thulin et Charles Boyer. Un Argentin fait cause commune avec la Résistance française durant la guerre.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
②	Montréal ce soir	Côté jardin	Les Grands Films: "L'Histoire de Buddy Holly".						Téléjournal / Le Point	Météo / Sports (22h40)	Cinéma: "Le Jeu de la puissance" (23h05).	
③	The News		CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		● Special Movie: "Outback Bound".				The News	The Pat Sajak Show
⑤	News on 5	Nightly News	Jeopardy!	USA Today	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News 5	The Tonight Show
⑥	Newswatch		On the Road Again	The Facts of Life	● Tales of Unexpected	The National	The Journal (20h52)		Football: les Argonauts de Toronto vs les Eskimos d'Edmonton.			
⑦	Le Monde	Mimémo	Québec à la carte	Ray Bradbury	L'Homme des étoiles		L'Aventurier de Singapour		Farland Nadeau en vacances		Nouv. TVA / Sports	Rock Festival (23h45)
⑧	Le Monde	Mimémo	Québec à la carte	Ray Bradbury	L'Homme des étoiles		L'Aventurier de Singapour		Farland Nadeau en vacances		Nouv. TVA / Sports	Rock Festival (23h45)
⑧	Newsline		Entertainment Tonight	My Secret Identity	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Night Court	Night Heat		CTV National News	Nightline
⑧	TV 8 News	ABC World News	A Current Affair	Kate & Allie	A Man Called Hawk		Mission Impossible		Prime Time Live		TV 8 Nightbeat	ABC News Nightline
⑨	En Estrie ce soir	Côté jardin	Les Grands Films: "L'Histoire de Buddy Holly".						Téléjournal / Le Point	Météo / Sports (22h40)	Cinéma: "À cause d'un assassinat" (23h05).	
⑩	Ici Montréal	Mimémo	Québec à la carte	Ray Bradbury	L'Homme des étoiles		L'Aventurier de Singapour		Farland Nadeau en vacances		Nouv. TVA / Sports	Rock Festival (23h45)
⑪	Pulse		Entertainment Tonight	My Secret Identity	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		CTV National News	Pulse
⑪	En Mauricie ce soir	Côté jardin	Les Grands Films: "L'Histoire de Buddy Holly".						Téléjournal / Le Point	Météo / Sports (22h40)	Cinéma: "À cause d'un assassinat" (23h05).	
⑪	Passé-Partout	5 pour 1	Biondi: R. Lepage.	Les Bleus et les Gris: le Baptême de feu.		National Geographic	Beau et chaud		Cinémotions: "Le Choix d'Isabelle".			National Geographic
⑫	Newscenter 22	ABC World News	Wheel of Fortune	A Current Affair	A Man Called Hawk		Mission Impossible		Prime Time Live		Newscenter 22	ABC News Nightline
⑫	Polka Dot Door	Today's Special	The Stationary Ark	Doctor Who	Testament to Bushmen	The Weight Craze	The Undeclared Border: Kids and Drugs.		Speaking Out: The Undeclared Border: Kids and Drugs.			Question Period
⑬	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Bradshaw On: The Family.			Yes, Prime Minister	Mystery: Dorothy L. Sayers' Lord Peter Wimsey.		Wish Me Luck (8e partie)		Movie: "The Court of Monte Cristo".
⑬	La Roue chanceuse	Garden-Party		Cinéma: "Jacques Mestrie".				Le Grand Journal	Garden-Party (R)	Quotidienne (22h58)	Sports Plus	Bleu Nuit
⑮	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Bradshaw On: The Family: Unhealthy Family.		Movie: Clint Eastwood Week: "The Good, The Bad and The Ugly".				Newshour	
⑮	Récréation (18h05)	Chiffres et lettres	Le Journal TF1	L'Info - 5 (2e édition)	Les Visiteurs du soir	Pirénées, Pirénées	Irak: Splendeurs et contrastes.		Du côté de chez Fred: Crazy Horse Saloon.		Portrait d'artiste	Histoires naturelles
⑯	Musique Vidéo		Solidrok		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo	Musique Vidéo		Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo (23h20)
⑲	Three O'Clock High (17h30)		The Virgin Queen Of St. Francis High			Hello Mary Lou - Prom Night II			White of The Eye (22h15)			
SE	Classes vacances (17h)		Jerry Lee Lewis (18h40)			La Filature			Paysage dans le brouillard			

L'avenir de la télé canadienne est dans le contenu canadien, affirment les diffuseurs

■ «Le contenu canadien est le seul élément que nous puissions offrir au téléspectateur qui nous soit exclusif», remarque le vice-président du réseau CTV John Coleman, un vétéran du monde de la radiodiffusion canadienne. «C'est l'inéluctable réalité du futur.»

Malgré les succès obtenus, les dispositions sur la teneur canadienne de la programmation n'ont pas donné tous les résultats escomptés. Du côté anglophone, Al Johnson, qui fut président de Radio-Canada de 1975 à 1982, soutient que l'expérience a échoué au petit écran, parce que les Canadiens ne sont toujours pas assurés d'avoir 50 pour cent de chances de trouver une émission canadienne lorsqu'ils allument leur poste de télé.

Les télédiffuseurs ont bel et bien accru le niveau de leur contenu canadien mais la télévision par câble, les émissions transmises par satellites, la télé payante et les chaînes spécialisées des câblodistributeurs en ont dilué la teneur, en introduisant une abondance de nouvelles émissions produites au sud de la frontière.

En fait, les Canadiens préfèrent voir les émissions d'information et de sport et les bulletins de nouvelles conçus au pays, mais jettent leur dévolu sur les émissions américaines quand vient le temps de regarder dramatiques, comédies et émissions de variétés. Les dramatiques canadiennes, par exemple, ne comptent que pour 2,4 pour cent des émissions diffusées à la télévision et les gens leur accordent 2,2 pour cent du temps passé devant la télé.

Certains observent que le succès de la règle de contenu canadien est un faux succès parce qu'il a fallu légiférer pour l'imposer, et qu'il n'est pas basé sur le talent ou la qualité. «C'est peut-être artificiel», réplique John Meisel, ex-président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), «mais être envahi par des produits fabriqués aux États-Unis



Les télédiffuseurs canadiens n'ont pas encore les moyens de se payer des vedettes comme Joan Collins et Lynda Evans, ni de produire régulièrement des séries de la qualité de *Dynasty*.

parce que leur marché est beaucoup plus vaste que le nôtre, cela aussi, c'est artificiel.

Les critères

Le débat ne porte pas tellement sur la légitimité des quotas que sur le moyen de les observer en diffusant de la télévision et de la radio de qualité, que les gens vont écouter.

Les radiodiffuseurs se plaignent de ne pas trouver suffisamment d'enregistrements canadiens de qualité pour se conformer aux critères de contenu canadien. On regrette tout particulièrement la pénurie de «vieux succès d'époque» et d'exemplaires de genres plus spécialisés comme la musique classique et le jazz.

À la télévision, le problème consiste à produire suffisamment de bonnes émissions dramatiques, de comédies et de variétés.

Les coûts constituent un obstacle de taille, puisque les diffuseurs peuvent acheter une émission américaine d'une heure pour \$50 000 à \$70 000, mais doivent dépenser environ 10 fois ce montant pour produire une émission canadienne.

Et en dépit du fait que les diffuseurs privés présentent le contenu canadien comme la voie de l'avenir, ils répugnent à en accroître la quantité, et proposent plutôt qu'on injecte des fonds pour relever la qualité des émissions et attirer de plus grandes audiences.

Plusieurs Canadiens se soustraient maintenant au système de contenu canadien en louant des bandes vidéo ou en installant leur propre antenne parabolique, ce qui conduit maints observateurs à se demander si les quotas ne sont pas en voie de devenir désuets. L'ex-ministre des Communica-

tions, Flora MacDonald, ne le croit pas mais elle reconnaît que c'est une possibilité qui pourrait se concrétiser si les diffuseurs ne produisent pas d'émissions de qualité capables de captiver l'intérêt des Canadiens.

La pour rester

Mais à peu près personne ne doute que la règle du contenu canadien est là pour rester. Par ailleurs le CRTC lui a récemment donné une nouvelle orientation en faisant savoir aux télédiffuseurs qu'ils devraient désormais consacrer des sommes proportionnelles à leurs revenus à la production d'émissions canadiennes. On prévoit procéder à une révision des politiques de la radio FM cet automne et les dispositions concernant le contenu canadien pourraient être réaménagées quand le gouvernement déposera à nouveau son projet de loi sur la radiodiffusion.

Les Québécois donnent le ton

Presse Canadienne

■ En dépit d'une forte résistance initiale, les sondages d'opinion effectués au cours de cette décennie montrent qu'environ deux tiers des Canadiens approuvent la règle du contenu canadien à la radio et à la télévision. La mesure recueille moins d'enthousiasme auprès des Canadiens de l'Ouest du pays et de ceux des Maritimes, et c'est au Québec qu'elle trouve ses plus ardens défenseurs.

Les directives sur le contenu canadien ont remporté un succès plus marqué à la télévision francophone. Les télédiffuseurs de langue française consacrent 74 pour cent de leur temps à regarder des émissions canadiennes, mais seulement 28 pour cent des téléspectateurs anglophones font de même.

Aux réseaux francophones, les neuf émissions les plus populaires sont des dramatiques et des comédies de facture canadienne, la dixième étant *Dynasty*. Au Canada anglais, en revanche, comédies de situation et dramatiques américains occupent les sept premières positions au palmarès. Chez les anglophones, le réseau anglais de Radio-Canada est en tête du peloton pour ce qui est de la diffusion d'émissions canadiennes, auxquelles il consacre 82 pour cent de ses heures de grande écoute. CBC prévoyait porter cette proportion à 95 pour cent, mais l'annonce récente de compressions budgétaires a compromis le projet.

Chez les télédiffuseurs privés, on grogne encore à propos du coût élevé de la règle du contenu canadien, mais on est d'accord avec le principe. Et face à la rivalité qui s'accroît pour attirer les téléspectateurs et les budgets de publicité qui vont de pair avec les cotes d'écoute, les diffuseurs privés disent maintenant avoir besoin de contenu canadien pour

permettre à leurs services de se démarquer de leurs multiples concurrents américains.

Quand les règlements obligeaient les responsables des postes de télévision et de radio à allouer une période minimale de temps d'antenne aux chansons et émissions canadiennes sont entrés en vigueur, il y a 19 ans, la réaction fut vive et immédiate. Le président de CTV, Murray Cherkover, décréta qu'on signait ainsi l'arrêt de mort de la télévision. Des milliers de Canadiens écrivirent à leur député. Nous ne voulons pas de télé ou de radio médiocre, plaiderent-ils.

Les stations de radio crurent que leurs auditeurs synthétiseraient les stations rivales américaines, et des radiodiffuseurs privés menacèrent de se retirer des ondes pendant 24 heures en guise de protestation, avant de revenir à de meilleurs sentiments, guidés par des considérations financières plus terre à terre. Même Radio-Canada émit quelques plaintes.

Désormais, 60 pour cent des émissions programmées aux grandes heures d'écoute à la télévision et 30 pour cent de la musique diffusée à la radio AM allaient devoir être canadiennes.

Moins soigné

Aujourd'hui, toutefois, on constate que la règle du contenu canadien a été fructueuse. Les quotas sont acceptés, même si c'est à contrecœur dans certains cas. Mais sont-ils vraiment efficaces? Ne comportent-ils pas trop d'échappatoires? Quelles sont les perspectives d'avenir?

Techniquement, il n'y a pas de doute que les quotas ont permis de faire connaître des œuvres et des artistes du pays à un public canadien. Radiodiffuseurs publics et privés admettent aujourd'hui qu'ils n'auraient pas programmé autant de contenu canadien s'ils n'y avaient été forcés.

Les Théâtres d'été du Québec



MONTRÉAL

LA POUDRIÈRE (Île Ste-Hélène): «ON S'LAISSE PLUS FAIRE», comédie pour jeunes de Yvan Brochu. 25 mai au 27 août, 11 h. Ent. 55, adultes 65. (514) 954-1344; groupes: (514) 277-0678.

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Île Sainte-Hélène, dans un cadre champêtre idéal, «L'ABOMINABLE HOMME DES SABLES», comédie satirique grincante de Jean Barbeau, m.e.s. Larry-Michel Demers. Spectacle en «ODORAMA» avec Daniel Goddard, André Richard. 20 h. mer. au dim., 21 h. sam. (514) 954-1344.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE SAINT-LAURENT: «PYJAMA POUR SIX», m.e.s. Réjean Lafrençois, avec Marc Gélinas, Nathalie Noubert, Réjean Lafrençois, Danielle Roy, Denis Paris, Carole Séguin. 13 juin au 26 août, mar. au sam. 20 h 30. Île Charron. Rés.: (514) 651-5250.

THÉÂTRE L'INTRO: «REVUE MUSICALE DES ANNÉES 50-60» avec Jenny Rock, Martine Pothier, Reggie Thompson, Serge Sauv. 5 musiciens sur scène. 30 juin au 3 sept., mer. au dim. — 911, Jean-Talon est. Souper-spectacle. (514) 277-3006.

VIEUX PORT DE MONTRÉAL: «BULLETIN SPÉCIAL» un thriller dans le monde de l'information du 2 août au 2 sept. 20 h — 849-8650.

OUEST DE MONTRÉAL

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU INC.: (Côteau-du-Lac) «COMME CA TU TE SÉPARERES!» de Bertrand B. Leblanc. Avec François Gratton, Maria-Lise Heu, Jacques Lussier, Yvan Canuel. 9 juin au 26 août 20 h 30 mar. au ven., 21 h. sam. (514) 456-3224. Transcanadienne du 20 ouest ste 17. Prix de groupe 25 et + seul sam.

SOUPER-THÉÂTRE À LA CAMPAGNE: «MÊME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE», avec Andrée Lachapelle, Jean-René Ouellet. Collège John Abbott, Ste-Anne-de-Bellevue, salle climatisée. 457-2944 et 2945.

LAVAL

LA GRANGERIT: «CHARIMART», comédie de P. Bruno, 15 juin au 9 juil. «VENTRE À LOUER», comédie de Sylvie Lemay, 13 juil. au 6 août. «LES DEUX VIERGES», comédie de Bricaire & Lassygnes, 10 août au 3 sept. Jeu. au dim. (514) 669-2567.

RIVE-SUD

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: «UN WEEK-END BIEN REMPLI», de Michael Pett-Weber, trad. adap. et m.e.s., Denise Filiatrault avec Gérard Poirier, André Montmarquet, Roger Joubert, Marie-Christine Perreault, Daniel Brière, Esther Lewis, Marjorie Smith, Charlotte Bernard. Dès le 16 juin, mar. au ven. 21 h/sam. 19 h-22 h. St-Marc-sur-Richelieu, sortie 112, rte 20, (514) 584-2271.

CENTRE CULTUREL DE BELOEIL: «WOODSTOCK! WOODSTOCK! 20 ANS DE LA BELLE MADELEINE: «COUP DE Foudre», comédie de John Tobias avec Germain Houde, Louise Danis, Linda Roy et Yves Allaire. 22 juin au 3 sept. Mer. au sam. 20 h 30. dim. 20 h. Prix spéc. 20 pers. +. A Calixa-Lavallée près de Verchères, rte 30, dir. Sorel, Ste 149. 30 m. de Mtl. (514) 583-5111, (514) 521-2485.

LA RELÈVE À MICHAUD: «CAVIER & POUTINE», comédie avec C. Michaud, J.-P. Chartrand, F. Morand, C. Jalbert, R. Cossette, F. Arbour, m.e.s. M. Dumont. St-Mathieu-de-Beloeil. Rte 20, ste 105. — 464-0089.

LE THÉÂTRE DE L'AUBERGE MARIEVILLE: «COCONUT BEACH», comédie de Réjean Wagner avec Véronique Pinet, Réjean Wagner, Nicole Chouffou, Benoit Paiement, Benoit Geoffroy. Dès le 15 juin (jou. au sam.). Forfaits souper-théâtre / sœurs-théâtre-hébergement-déjeuner (croisière-souper-théâtre groupes seul.). Salle climatisée. 217, rue Chamblay, Marieville. Aut. des Cantons de l'Est, ste 37. 1 (514) 460-2191. Réseau Admission: 522-1245.

THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: «LE COEUR EN CHALEUR», comédie de Louise Matteau avec Beatrice Picard. 14 juin au 2 sept., mer. au sam. 20 h 30. Aut. Cantons de l'Est, ste 22 dir. St-Jean. 1 (514) 348-5312.

THÉÂTRE MARIEVILLE: «C'EST LA FAUTE À ELVIS, vol. II», Après le triomphe du volume I, il fallait un volume II. Encore plus de chansons, plus de costumes, des chorégraphes encore plus enlevés. 85 «hits» des années 50 à 70 — 7 artistes sur scène. Dès le 5 juillet. 1-800-363-7551-460-4341.

THÉÂTRE MOLSON: «UN AMOUR DE DÉCORATEUR», comédie de Harvey Parker, adaptation Pierre Labellie, m.e.s. Jean Faucher, avec Sophie Faucher, Denise Tessier, François Sasseville, Larry-Michel Demers, Jean-Pierre Bergeron. Dès le 20 juin, mar. au ven. 20 h, sam. 19 h et 22 h 30. 10, chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu. Aut. 20 est, ste 113. (514) 584-2293.

LE RESTAURANT-THÉÂTRE BRASIERVILLE: «D'LA MALLE D'AMOUR», comédie de Lise Lessard. 3425 boul. Laurier, Ste-Madeleine (près Beloeil), rte 20, sortie 120, (Mtl) 464-0004 / 1-795-3481.

QUÉBEC

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: «COMÉDIE DANS LE NOIR», de P. Shaffer, trad. et adap. B. Girard avec Janina Sutto, Jacques Girard, Guylain Tremblay, Richard Lalancette, Jean Ricard, Josée Deschênes, Ghislaine Vincent, Very Zuyderhoff. m.e.s. D. Filiatrault dès le 27 juin. Mar. au ven. 20 h 30 / sa. 19 h-22 h, rte 132, St-Michel-de-Bellechasse, sortie 348 rte 20 (418) 884-3344.

THÉÂTRE DE L'OIE BLANCHE: «LES PIEDS DANS LES PLATS», Comédie de Jim Brachy avec Michel Daigle, Claude Laroche, Sylvie Legault et Denise Verville. 16 juin au 26 août mer. au sam. 20 h. à Montmagny. 248-9500 ou 1-800-463-7079.

QUÉBEC

THÉÂTRE D'ÉTÉ STONEHAM: «L'ES MIEUX DE PAS ÊTRE MALADE À L'URGENCE», d'une collective d'auteurs, avec Johanne Bolduc, Sylvie Contin, Simon Fortin, Marie-Ginette Guay, Jacques Leblanc, Jack Robitaille, m.e.s. Michel Nadeau. 13 juin au 26 août. Forfait Souper-Théâtre. (418) 848-2411 ou (800) 463-6888.

THÉÂTRE LA POMME: «PARTY DE BUREAU», comédie avec Louis-Georges Girard, Ginette Guay, Benoit Gouin, Marie St-Cyr et Gaston Hubert. Du 21 juin au 2 sept. Merc. au samedi. Neuville (418) 876-2993.

LE THÉÂTRE PARMINOU: «SALUT VIEILLE BRANCHE», comédie à caractère historique sur les familles souches, les samedis 24 juin, 1er, 8-15 juillet, 11 et 25 août et 2 septembre à 14 h 00 et 16 h 00. Gratuit. Annulé en cas de pluie. À la Place Royale de Québec.

ESTRIE

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: «DRAGON SUR TABLE», Allegorie fantastique pour adultes, accessible aux enfants. Salle extérieure / sièges pivotants / bretelles chauffantes. Texte et m.e.s. Richard Blackburn. Musique Alain Blais. Production René Charbonneau. Upton, ste 147 aut. 20. (514) 549-5828.

LE THÉÂTRE DE MARJOLAINE: «IL ÉTAIT UNE FOIS», comédie musicale de Louis-George Carrier et Cyrille Beaulieu avec Marjolaine Hébert, Jean-Louis Millette, François Gadin, Michelle Labonté, Jean-Jacques Lamothe, Joël Legendre, Hélène Major, Elyse Marquis, Catherine Pinard. 24 juin au 26 août mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h 30, dim. 20 h 00. Eastman, aut. (10), ste 106. Mtl (jusqu'au 14 juin) (514) 845-0917, Eastman (dès le 17 juin) (514) 297-2860-2862. Attendant au Théâtre le RESTO-THÉÂTRE LA MARJOLAINE.

LE THÉÂTRE DES GRANDS CHÊNES: «BOWLING» de Josée Fortier, m.e.s. de Pauline Martin avec Suzanne Champagne, Normand Chouinard, Antoine Durand, Marcel Leboeuf, Gerry Leduc et Hélène Mercier. Du 21 juin au 2 septembre, mer. au sam. 356, Marie-Victoria, Kingsley Falls. 1-819-363-2900, 1-800-567-2528, 1-514-843-4886. Forfaits pour groupes, souper-théâtre.

LE THÉÂTRE DU THÉ DES BOIS: Une soirée toute particulière en Estrie? «FAUT PAS PAYER» une adaptation québécoise de Dario Fo, m.e.s. de José-Luis Thenau, 29 juin au 26 août, mar. au sam. 20 h 30. Deauville autoroute 10, ste 41. Profitez de nos 3 combinaisons estivales: forfaits souper-hébergement-théâtre. 1-800-567-3522 ou (819) 864-9569.

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG: En juin (ven. et sam. 20 h 30) Michel Court-manche, 23 juin au 29 juillet Jean-Marc Parent. 2 août au 3 sept. Pierre Verville, mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h, Magog (819) 847-0470.

THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE: «LES BEAUX-FRÈRES», comédie de Marie-Thérèse Labrière, avec Gaëtan Labrière, Serge Christiaenssens, Francine Charland, Ruth Arsenault, Sylvie Garmain. Dès le 21 juin, mer. au sam. 20 h 30. Forfaits souper-théâtre / prix groupe. (514) 375-2262.

THÉÂTRE LE CHÉRIBOURG: «CA VA ÊTRE LA FÊTE», comédie de Renee Taylor et Joseph Bologna, mise en scène de Pierre Gobeil avec Diane St-Jacques et René Lefebvre. Du 23 juin au 3 sept. mar. au ven. 20 h 30 sam. 19 h et 22 h Orford (819) 843-5440.

THÉÂTRE MONT-ST-GRÉGOIRE: «LE TENDRE À LETENDRE», comédie de Louise Matteau avec Paul Dion et Yvan Benoit. 14 juin au 2 sept., mer. au sam. 20 h 30. Aut. Cantons de l'Est, ste 37. 1 (514) 348-3559.

THÉÂTRE DE L'ESTRIER: «À VOS SOUHAITS», comédie de Pierre Chesnot, m.e.s. France Arbour, avec Jacques Gadin, Gisèle Dufour, Janine Mignolet, Jean-Bernard Hébert, Hélène Reeves, Daniel A. Picard, Jean-Bernard Côté, 28 juin au 2 sept., mer. au sam. 20 h 30 + 16-30 juillet et 3 sept. s. Cowansville, aut. 10, ste 68, rte 139. Forfaits visite du vignoble de l'arpailleur de Dunham + dégustation + souper gastronomique champêtre + menu souvenir + théâtre. (514) 598-9425.

SOREL

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: «S.O.S. PANTALON!» de R. Galton et J. Antrobus, adaptation de Benoit Girard, m.e.s. Monique Dupeppe avec Alain Fournier, Annette Garant, Eric Hozial, Robert Lavoie, Hubert Loisel, Jean-Pierre Matte, Isabelle Miquelon, Adèle Reinhardt, Denis Roy. Dès le 13 juin mar. au ven. 20 h 30 / sam. 21 h. 1645 Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Roy, route 20, sortie 98E Direct Mtl 393-9022 / 1-800-363-9468, région de Sorel 743-8446.

TROIS-RIVIÈRES

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON: «LA DÉPRIME!», comédie de Denis Bouchard, Raymond Legault, Julie Vincent, Remy Girard avec Ghislain Tremblay, Sylvie Patvin, Charles Vinson, Sylvie-Marie Gagnon et Benoit Dagenais. Du 28 juin au 26 août, mer. au vend. 20 h sam. 19 h et 22 h. Restaurants, expositions, animation, parc Portuaire, vieux Trois-Rivières (819) 380-9797.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: «HAUTE FIDÉLITÉ» de R. Cooney, trad. et adap. B. Girard avec Jean Deschênes, Luc Guérin, Gabrielle Mathieu, Robert J.-A. Paquette, Guy Provost, Anouk Simard, Jean-Guy Viou m.e.s. M. Dupeppe / F. Barbeau dès le 13 juin mar. au ven. 20 h 30 / sam. 21 h 8075 Jean XXIII, Trois-Rivières s. sortie 183, rte 55 (819) 377-3223.

THÉÂTRE DU VIEUX ROCHER: «DU FOIN POUR LES MONGRAIN» de Aurare Deschênes, m.e.s. Claude Colbert, avec Bertrand Gagnon, Suzanne Lavoie, Jean-Louis Paris, Thérèse Morange, Gilles Deschênes. 21 juin au 26 août, mer. au sam. 15, 6e avenue, Grand-Mère, aut. 55, ste 223. (819) 538-1716.

LANAUDIÈRE

CABARET-THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN: «TOUT UN DIMANCHE», comédie d'Isabelle Lajeunesse et François Guay avec Isabelle Lajeunesse, François Guay et Hélène Mandoux. Du 24 juin au 12 août, mer. au sam. 19 et 26 août. Souper 17 h, théâtre 21 h. Prix spéciaux pour groupes. St-Esprit, Région Lanaudière, rte 125 nord, direction Rawdon. (514) 839-6105 ou 589-4552.

LANAUDIÈRE

SOUPER-THÉÂTRE BELLE-MONTAGNE: «LA GRANDE OPÉRATION», avec Michèle Deslauriers, Sébastien Dhavernas, Charlotte Boissoli, Jacques Thériault. Mer. au dim. 21 h St-Jean-de-Matha. (514) 886-2737.

LE THÉÂTRE DU MONT TRINITÉ: «TU PEUX TOUJOURS M'TÉLEPHONER», comédie de Sylvie Lemay, 23 juin au 23 juil. «CHARIMART», comédie de P. Bruno, 26 juil. au 26 août, mer. au sam., dim. 16, 23 juillet, souper-théâtre St-Michel-des-Saints, (514) 833-5598, hébergement, (514) 833-5467.

CHARLEVOIX

CASINO-MANOIR RICHELIEU: «LA VIEILLE DEMOISELLE», comédie policière de Albert Martin, m.e.s. J. Saint-Gelais avec L. Amiot, J.Y. Gaudreault, L. Gingras, L. Lamache et Pauline Lapointe. 23 juin-2 sept. (514) 665-3703.

MAURICIE

THÉÂTRE D'ÉTÉ ROBINSON-YOGI: «TEL PÈRE, TELLE PAIRE», comédie de Marie-Thérèse Quinton. Mer. jeu. dim. 28 juin au 3 sept. rte 40, suivez Camping Yogi l'Ours, Ste-Geneviève de Batiscan, (418) 362-2932.

LAURENTIDES

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON: «VACANCES AU CLUB MED», comédie musicale de Marc Legault avec France Castel, Marcel Girard, Marc Legault, Sylvie Boucher, Yannick Legault. Dès le 20 juin, mar. au sam. Aut. des Laurentides, ste 69, rte 370 est. (514) 861-3988 (Mtl), 1 (514) 228-2513 (local). Forfaits CROISIÈRES-SOUPER-THÉÂTRE. SIÈGES RÉSERVÉS.

LES QUATRE PIANOS. Juin (ven. sam. 20 h 30) Tournée Juste Pour Rire, du 23 juin au 22 juillet, Pierre Verville, du 25 au 29 juil. Michel Courtemanche, 1er août au 3 sept. Jean-Marc Parent, mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h 00 et 22 h 30, 150 Principale à St-Sauveur (sortie 60) (514) 227-8509.

MONT AVILA, SALLE 1: «MAUDIT QUE CA VA MAL», «AGENCE DE RENCONTRE», nouveauté de Gilles Laluppa, avec Roger Giguère, Jacques Solvay, Françoise Lamie et Louis Sincennes, direct: 591-0477, St-Sauveur: (514) 227-8455.

PATRIOTE DE STE-AGATHE: «LES GAFFEURS», de Van Zandt et Milmora, adaptation Johanne Seymour avec Patrice L'Écuyer, Michel Fargat, Bernard Fortin, Brigitte Morel, Johanne Seymour, Patricia Talano, m.e.s. Monique Dupeppe, dès le 16 juin mar. au ven. 20 h 30 / sam. 19-22 h / dim. 16-23 juillet 20 h. Sortie 83 rte 15 direct Mtl 861-2244, (819) 326-3655.

SOUPER-THÉÂTRE ST-ADOLPHE-D'HOWARD: «LE GRAND OUI», avec Serge Laprade, Marie-Michèle Desrosiers. Mar. au sam. 20 h 30. 701, ch. du Village. 1 (800) 363-2561.

THÉÂTRE DE L'HÔTEL LE CHANTECLER: «LA MENTEUSE», comédie avec Louis Lalande, Diane Lavallée, Sylvia Gariépy. Mar. au dim. 20 h 30. Forfait souper-théâtre, salle climatisée. Ste-Adèle, aut. des Laurentides, ste 67. (514) 229-3591.

THÉÂTRE DE STE-ADELE: «LES NONNÉS» de Dan Goggin, comédie musicale adaptée par Sergio Grenier, m.e.s. Raymond Cloutier, avec Suzanne Garceau, Nathalie Goddard, Danielle Proulx, Monique Richard, June Wollock. Dès le 13 juin, mar. au sam. Aut. des Laurentides, ste 67. (514) 393-9070 (Mtl), 1 (514) 229-7611 (Ste-Adèle). Salle climatisée.

THÉÂTRE AUBERGE LA LORRAINE: Auberge La Lorraine «TES BÉBÉLES PIS DANS TA COUR» de Marcel Gamache m.e.s. Joël Denis avec Stéphanie Laplante, Bernard Martin, Louis Galianne, André Depyre, Isabelle Denis. Jusqu'au 3 sept., mer. au sam. 15, sortie 39, rte 158. 450, ch. Béthanie, Lachute, 562-5256 / 476-1302 Mtl.

THÉÂTRE VILLA BELLEVUE: «LA VIE D'ARTISTE», par et avec Pierre Rochette et Denis Lamarre. Chansons, monologues, improvisations et fables. Dès le 4 juillet, du mar. au sam. 21 h. Lac Quinai, Mt-Tremblant. 819 425-2734.

BAS SAINT-LAURENT

LE THÉÂTRE LES GENS D'EN BAS (BIC): «CHAUD LAPIN!» du 27 juin au 29 juillet et «L'AMOUR GUÉRIT» de Molière du 2 au 26 août à la Grange Théâtre du Bic (15 km ouest de Rimouski). (418) 736-4141.

BEAUCE

THÉÂTRE DE L'ESTÈQUE INC.: «LA DANSE DES BABOONS», comédie de John Stowe, m.e.s. Robert Duparc, avec Micheline Bernard, Jean-François Gaudet. 21 juin au 26 août, mer. au sam. 20 h 30. 841, av. du Palais, édifice de l'hôtel de ville, St-Joseph-de-Beauce. Salle climatisée. 1-800-463-8845, (418) 397-5337. Forfaits pour groupes. — Souper-Théâtre au Manoir Taschereau.

GASPÉSIE

LA MOLUQUE: (Carleton) «REVUE-SUR-MER», plusieurs auteurs dont Jean Tardieu, avec Carl Bechard, Christian Laballe, Pierre Lebois. Musicien: Louis Bernier. 11 juin au 19 août, (418) 364-7151.

MATANE

LA PENTE DOUCE: «MARCEL... TU M'HARCELÈS!», spectacle d'humour et de tendresse en monologue et en chansons avec Denise Guénette. 24 juin à la mi-sept. St-Damase-de-Matane. Rte 132, ste 296, rang 6 ouest. (418) 776-2333.

Spectacles

CINÉMA

ACENT FAIT LA FARCE (L')
Cine-Parc Châteauguay (2): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (1): des 19 h.

APPEL À LA JUSTICE
Cine-Parc Tracy (1): des 19 h.

ADVENTURES DU BARON MUNCHHAUSEN (LES)
Cineplex centre-ville (17): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 35.

BABAR, LE FILM
Laval (2): 12 h 30, 14 h 10.
Parisiens (2): 13 h, 15 h.
Rex (2, Saint-Jérôme): 13 h, 14 h 40.
Versailles (5): 12 h 30, 14 h 15.

BABAR, THE MOVIE
Dorval (2): 12 h 15, 14 h.
Palace (3): 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h.

BAGDAD CAFÉ (v.a. s.-t. f.)
Cineplex centre-ville (5): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BATMAN
Astre (1): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45.
Berri (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30.
Brossard (3): 19 h, 21 h 35.
Cine-Parc Châteauguay (1): des 19 h.
Cine-Parc Joliette: des 19 h.
Cine-Parc Laval (4): des 19 h.
Cine-Parc Odéon (2, Boucherville): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (5): des 19 h.
Cine-Parc Tracy (2): des 19 h.
Complexe Desjardins (4): 13 h 10, 15 h 50, 19 h 20, 21 h 40.
Crémazie: 19 h, 21 h 30.
Fairview (2): 15 h 30, 19 h 35, 22 h.
Laval (4): 15 h 15, 19 h 15, 21 h 45.
Laval 2000 (1): 13 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 30.
Loew's (3): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.
Longueuil (2): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 35.
Palace (1): 12 h, 15 h, 18 h, 21 h.
Paradis (1): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45.
Pine (2, Sainte-Adèle): 18 h 45, 21 h 50.
Versailles (2): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.

BODY GIRL
Commodore.

BOUTE MINOU
Carre Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10.

CADILLAC ROSE (LA)
Cine-Parc Joliette: des 19 h.

CAMILLE CLAUDEL
Cineplex centre-ville (1): 13 h 30, 16 h 45, 20 h 15.

CHÉRIE J'AI RÉDUIT LES ENFANTS
Cine-Parc Joliette: des 19 h.
Cine-Parc Odéon (1, Boucherville): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (2): des 19 h.
Laval (3): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h, 21 h 10.
Omega (1, Longueuil): 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Parisiens (5): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35.
Versailles (3): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 10.

COCKTAIL (v.f.)
Cine-Parc Odéon (1, Boucherville): des 19 h.
Berri (5): 19 h.

COMBAT À FINIR
Cine-Parc Laval (3): des 19 h.

COMEBACK MARILYN
Eve: 9 h 45, 12 h 20, 15 h, 17 h 35, 20 h 15.

CONFESSIONS PROVOCANTES
Bijou: 11 h 20, 15 h, 18 h 55.

CROCODILE DUNDEE II
Cine-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h.

DEAD POETS SOCIETY
Dorval (4): 15 h 15, 19 h 20, 21 h 45.
Loew's (2): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.
Pine (1, Sainte-Adèle): 18 h 45, 21 h 50.

DO THE RIGHT THING
Faubourg Sainte-Catherine (3): 14 h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 40.

ENJEUX DE LA MORT (LES)
Cine-Parc Châteauguay (1): des 19 h.
Cine-Parc Laval (4): des 19 h.
Cine-Parc Odéon (2, Boucherville): des 19 h.
Cine-Parc Tracy (2): des 19 h.

ENTRE DEUX PLACES
Cine-Parc Saint-Eustache (2): des 19 h.

FIELD OF DREAMS
Cineplex centre-ville (4): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
Faubourg Sainte-Catherine (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

FIÉRO, L'ÊTE DES SECRETS
Berri (5): 13 h, 15 h.

FRIDAY THE 13TH, PART VIII: JASON TAKES MANNHATTAN
Greenfield (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 40.
Palace (4): 20 h, 22 h 15.
Palace (5): 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 15.
Versailles (4): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 10.

GHOSTBUSTERS (2)
Cineplex centre-ville (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Place Alexis-Nihon (3): 14 h, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25.
Pointe-Claire (1): 19 h, 21 h 30.

GREAT BALLS OF FIRE
Bonaventure (2): 19 h 05, 21 h 20.

HEARTBREAK HOTEL (v.f.)
Cine-Parc Joliette: des 19 h.

HONEY I'VE SHRUNK THE KIDS
Dorval (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
Palace (6): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

HONEY THROAT
L'Amour: 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40.

INDIANA JONES & THE LAST CRUSADE
Cine-Parc Châteauguay (2): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (1): des 19 h.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE
Cine-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h.
Du Plateau (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Greenfield (1): 13 h, 16 h, 19 h 50, 21 h 35.
Laval (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40.
Parisiens (1): 13 h, 16 h, 19 h 55, 21 h 40.
Rex (1, Saint-Jérôme): 13 h 30, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 40.
Versailles (1): 13 h, 16 h, 18 h 50, 21 h 35.

INFIDÉLITÉS SURVEILLÉES
Carre Saint-Louis: 14 h, 17 h 50, 21 h 40.

I WANNA BE TEASED
Carre Saint-Louis: 12 h 45, 16 h 30, 20 h 25.

JESUS DE MONTREAL
Brossard (1): 19 h, 21 h 15.
Carrefour Laval (3): 19 h 10, 21 h 35.
Cineplex centre-ville (2): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Dauphin (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
KARATE KID (3)
Astre (3): 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15.
Berri (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Cine-Parc Châteauguay (3): des 19 h.
Cine-Parc Laval (1): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (2): des 19 h.
Cineplex centre-ville (9): 13 h 30, 16 h, 19 h 10, 21 h 45.
Laval 2000 (2): 13 h 30, 16 h 10, 19 h 05, 21 h 35.
Longueuil (1): 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Paradis (2): 13 h, 15 h 20, 17 h 40, 20 h, 22 h 15.
Pointe-Claire (6): 19 h 15, 21 h 30.

K-9
Carrefour Laval (1): 19 h, 21 h 10.
Cineplex centre-ville (3): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 45.
Longueuil (2): 13 h 05, 19 h 15, 21 h 20.
Paradis (3): 15 h 05, 19 h 15.

LAVIGNEUR DEMENAGENT (LES)
Berri (5): 17 h, 21 h.
Cine-Parc Laval (3): des 19 h.

LETHAL WEAPON II
Dorval (2): 16 h, 18 h 45, 21 h 30.
Du Parc (2): 19 h, 21 h 25.

Laval (5): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

Palace (2): 13 h 10, 16 h 10, 18 h 30, 21 h 30.

Palace (3): 20 h 30, Dernier spectacle ven., 23 h.

Pine (4, Sainte-Adèle): 19 h, 22 h 05.

Versailles (6): 16 h, 18 h 45, 21 h 30.

LIAISONS DANGEREUSES
Dauphin (2): 19 h 30, 21 h 45.

LICENCE TO KILL
Cineplex centre-ville (1): 18 h 50, 21 h 35.
Du Parc (3): 18 h 45, 21 h 30.
Fairview (1): 13 h, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 25.
Jean-Talon: 19 h, 21 h 40.
Loew's (1): 12 h 40, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 20.
Pine (1, Sainte-Adèle): 19 h, 22 h 05.
Université: 18 h 15, 21 h 15.

LOVER BOY
Cine-Parc Laval (1): des 19 h.

MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRATERRESTRE
Cine-Parc Châteauguay (3): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (4): des 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (2): des 19 h.

MARILYN CHAMBERS PRIVATE FANTAISIES 3
Guy: 10 h 05, 12 h, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 35.

MARIS, LES FEMMES, LES AMANTS (LES)
Berri (4): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.
Carrefour Laval (5): 19 h 15, 21 h 30.

MON CHER SUJET
Parisiens (2): 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR
Complexe Desjardins (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45.

NURSES OF 407TH
Bijou: 12 h 25, 16 h 15, 20 h 10.

PARENTHOOD
Place du Canada: 19 h, 21 h 25.

PERMIS DE TUEUR
Cine-Parc Laval (2): des 19 h.
Greenfield (2): 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.
Laval (2): 15 h 50, 18 h 30, 21 h 20.
Omega (2, Longueuil): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30.

Parisiens (4): 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 25.
Du Plateau (2): 19 h 05, 21 h 35.
Rex (2, Saint-Jérôme): 16 h 20, 19 h, 21 h 35.
Versailles (5): 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30.

PETER PAN
Dorval (4): 12 h, 15 h 40, 17 h 45.
Fairview (2): 12 h, 13 h 45, 18 h.
Palace (4): 12 h, 15 h 50, 18 h 40, 17 h 30.

PETER PAN (v.f.)
Du Plateau (2): 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30.
Greenfield (2): 12 h, 13 h 40.
Laval (4): 12 h 10, 13 h 30, 17 h 45.
Parisiens (3): 12 h, 13 h 40, 17 h 45.
Versailles (6): 12 h, 14 h 20.

PETITE VOLEUSE (LA)
Cineplex centre-ville (6): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50.

PINK CADILLAC
Cine-Parc Saint-Eustache (5): des 19 h.

PLAISIRS SEXUELS POUR TOP MODEL DE LUXE
Bijou: 10 h, 13 h 40, 17 h 30, 21 h 25.

POLICE ACADEMY 6
Cine-Parc Saint-Eustache (3): des 19 h.

RAINMAN (v.f.)
Cine-Parc Laval (2): des 19 h.

SALLE DE BAIN (LA)
Complexe Desjardins (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h.

SCANDALE
Cineplex centre-ville (2): 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50.

SCENES FROM THE CLASS STRUGGLE IN BEVERLY HILLS
Faubourg Sainte-Catherine (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

SEXUALITY ALTERED STATES
L'Amour: 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40.

SHAG
Bonaventure (1): 19 h 30, 21 h 30.
Decarie (2): 19 h 10, 21 h 10.
Place Alexis-Nihon (2): 19 h 30, 21 h 40.
Pointe-Claire (2): 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 30, 21 h 40.

SOCIÉTÉ DES POÈTES DISPARUS
Laval 2000 (2): 13 h 15, 19 h 20, 21 h 45.

SON ALBI
Brossard (2): 19 h 15, 21 h 20.
Carrefour Laval (4): 19 h, 21 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (3): des 19 h.
Complexe Desjardins (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 25.

S.O.S. FANTOMES
Berri (2): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.
Carrefour Laval (2): 19 h, 21 h 10.
Cine-Parc Saint-Eustache (4): des 19 h.
Paradis (3): 13 h, 17 h 10, 21 h 20.

SOULE (LA)
Cineplex centre-ville (8): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.

SPEED
Imax (Vieux-Port): 12 h 30, 18 h 30.

STAR TREK (VI) - THE FINAL FRONTIER
Loew's (4): 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

STUD HUNTERS
Eve: 11 h 05, 15 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 40.

TERRY GET A WISH
Guy: 11 h 02, 12 h 57, 14 h 52, 16 h 47, 18 h 42, 21 h 37.

TURNER AND HOCH
Cineplex centre-ville (1): 19 h 15, 21 h 40.
Du Parc (1): 19 h, 21 h 15.
Loews (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 30.

UHF
Astre (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Cineplex centre-ville (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Place Alexis-Nihon (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Pointe-Claire (3): 19 h 20, 21 h 25.

VERTIGE
Imax (Vieux-Port): 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30.

VIE AMOUREUSE D'UNE CAMPAGNARDE A NEW YORK (LA)
Commodore.

WEEK-END AT BERNIE'S
Astre (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Faubourg Sainte-Catherine (2): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Pointe-Claire (5): 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 05, 21 h 20.

WHEN HARRY MET SALLY
Carrefour Laval (6): 19 h 30, 21 h 40.
Decarie (1): 19 h 10, 21 h 10.
Faubourg Sainte-Catherine (1): 13 h 30, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Pointe-Claire (4): 19 h, 21 h 05.

SALLES DE RÉPERTOIRE

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
Parallèle: 19 h 30.

DU RIFI CHEZ LES HOMMES
Quimetoscope: 19 h 30.

FILMS D'ANIMATION
Cineplex ONF: 20 h.

JE VOUS SALUE MARIE
Quimetoscope: 19 h 15.

LAIR OF THE WHITE WORM (THE)
Rialto: 21 h 30.

LETTRES DE MON MOULIN
Quimetoscope: 21 h 15.

PETITE VERA
Quimetoscope: 21 h 30.

RAIN MAN
Quimetoscope: 19 h.

ZUKERBABY
Rialto: 19 h 15.

MUSIQUE

MAISON TRESTLER (Dorion) — Lise Daoust, flûtiste et Yves G. Préfontaine, claveciniste. Œuvres de Bach, Frédéric le Grand, Burke, Quantz, 20 h.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE
AMPHITHÉÂTRE DE LANAUDIÈRE — Orchestre Métropolitain. Dir. Semyon Vekhshteyn. Anton Kuerti, pianiste. Ouverture «Leonore» no 3, Concerto no 5 («Empereur»), Symphonie no 5 (Beethoven), 20 h.

THÉÂTRE

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE (5030, Saint-Denis, 274-6883) — «Les sept péchés capitaux» et «Le petit Mahagonny» de Brecht et Weill. Mar. au sam., 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE (île Sainte-Hélène, 954-1344) — «L'abominable homme des sables», de Jean Barbeau. Du merc. au dim., 20 h; sam., 21 h.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT (île Charron, Longueuil, (514) 651-5250) — «Pylma pour six», de Marc Camoletti. Du mar. au sam., 20 h 30.

THÉÂTRE LA RELEVÉ A MICHAUD (Saint-Mathieu-de-Beloeil, (514) 464-0089) — «Kaviar et Poutine», de John Chapman et Michael Pertwee. Adapt. de Michel Dumont et Marc Gregoire. Mise en scène de Michel Dumont. Du mar. au ven., 21 h; sam., 19 h, 22 h 30.

POUR ENFANTS

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE (île Sainte-Hélène) — «On s'laisse pas faire» d'Yvon Brochu. Jeu. au dim., 13 h.

VARIÉTÉS

L'INTRO (911, Jean-Talon E.) — «De plus en plus rock'n'roll». Avec Jenny Rock, Reggie Thompson, Martine Pothier, Serge Sauvé et cinq musiciens, 20 h.

FOUFOUTES ÉLECTRIQUES (87, Sainte-Catherine E.) — Groupe Wondeur Brass et Nitroglycerine, 21 h.

BIDDLES (2060, Aymeri) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, 17 h à 22 h.

LES DEUX PIERROTTS (104, Saint-Paul E.) — Beauregard et L'Une, 20 h.

LE PIERROT (114, Saint-Paul E.) — Alex Schier et Jules Lavoie, 20 h.

LA MANSARDE (3225, boul. Gouin E.) — Groupe Fantasm, 21 h.

L'AIR DU TEMPS (191, Saint-Paul O.) — Groupe Carlos Lopes, 22 h 15.

LE SOLEIL LEVANT (286, Sainte-Catherine O.) — Sir Monty, des 21 h.

LE BISTRO D'OUTREFOIS (1229, Saint-Hubert) — Michel Beaudet, 22 h; Virginie Rigoine et Suzanne van Wagner, 23 h 30.

LES BEAUX ESPRITS (2073, Saint-Denis) — Dan Bigras, 22 h 30.

LA BRIQUE (1419, Drummond) — Dirty Pink, des 21 h.

CENTRE SHERATON (1201, boul. René-Lévesque O.) — La Croisette: Mike Mirizio. Du dim. au ven., de 17 h à 20 h. — L'improvis: Gerard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: groupe Ruffino Tino. Sam., de 19 h à minuit.

HOTEL LA CITADELLE (410, Sherbrooke O.) — John Gilbert. Du mar. au sam., 20 h à 1 h.

MOBY DICK'S (2121, Drummond) — Alma Faye Brooks. Du mar. au sam., de 18 h à 23 h.

LES QUATRE PIANOS (150, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts) — Jean-Marc Parent, 20 h 30.

LE VIEUX CLOCHER (64, Mery Nord, Magog) — Pierre Verville, 20 h 30.

CHATEAU MONTCALM (256, chemin Fusée, Saint-Donat) — Soirée Viennoise, 20 h 30.

THÉÂTRE DU MANOIR VERCHÈRES (614, Maria-Victoria, Verchères) — Cervoludige et Cervoludie, 20 h 30.

La Presse

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE
L'AMPHITHÉÂTRE DE LANAUDIÈRE (JOLIETTE)

Radio-Canada
Radio et télévision
Diffuseur officiel

vendredi 4 août
20 h 30

CÉLINE DION
Orchestre Pop Philharmonique de la Capitale sous la direction de Gilles Ouellet.
La Soirée Plein air Provigo.

samedi 5 août
20 h 30

CLAUDE DUBOIS et VÉRONIQUE SANSON
Orchestre du Festival sous la direction de Daniel Mercure.
En association avec le Réseau AM de Radio-Canada.
La Soirée Plein Air Provigo.

dimanche 6 août
20 h 30

SALUT FÉLIX
artistes invités: Pierre Bertrand, Joe Bocan, Pierre Flynn, Louise Forestier, Marie-Denise Pelletier, Paul Piché.
direction artistique: Mouffe
direction musicale: Libert Subirana
La Soirée Plein Air Provigo.

mardi 8 août
20 h

STAR WARS
Orchestre du Festival sous la direction de Walter Boudreau.
Dir. Art. de S.M.C.C.
Canadian Electronic Ensemble.
Programme: Williams (Star Wars), Holst (Planets), Gellman (Universe Symphony)
L'Événement spécial Péro-Canada.

KASHTIN (1^{ère} partie)

samedi 12 août
20 h 30

GIPSY KINGS

L'Événement Spécial Péro-Canada

mardi 15 août
20 h

WILHELMENIA FERNANDEZ
soprano

Andrew Smith, baryton
Stéphane Lemelin, pianiste

Orchestre Métropolitain
sous la direction de Semyon Vekhshteyn

programme:
Gershwin (Rhapsody in blue et extraits de Porgy and Bess) et Negro Spirituals

Le conseil des Arts du Maurier Ltée.

samedi 19 août
20 h

JUNE ANDERSON
soprano

Orchestre du Festival
sous la direction de Semyon Vekhshteyn

Au programme:
BERLIOZ, MASSENET, THOMAS, BELLINI, VERDI

Le Grand Concert Air Canada
Co-production avec le Réseau FM Stéreo de Radio-Canada
Ce concert sera desservi par le Festival Express. Départ se fera de Montréal au Complexe Desjardins à 18 h. Kiosque Bilet Plus, prix: aller/retour 10\$

Joliette: Librairie Martin tel. 759-8446 cartes de crédit acceptées
Montréal: Kiosque Bilet Plus, Complexe Desjardins, comptant et cartes de crédit acceptées
Réseau Admision tel. (514) 522-1245 et 1-800-361-4595, cartes de crédit acceptées
Guichets de la Place des Arts, tel. (514) 842-2112
Billets disponibles le jour même à l'Amphithéâtre. à compter de 15 h
inf. (514) 759-7636

Le Conseil des Arts du Maurier Ltée.

JOËL
MINQUE
SCOTT

Le zapping aurait une influence désastreuse sur les jeunes enfants

Agence France-Presse

PARIS — Selon certaines études effectuées aux États-Unis, la capacité d'attention des jeunes téléspectateurs serait non seulement en constante diminution mais cette dernière serait encore renforcée par la pratique du «zapping».

Imposés par les adultes ou perçus par l'enfant comme un jeu, ces changements fréquents de chaîne peuvent déboucher sur des troubles de l'attention prolongée, dans le domaine scolaire notamment, a souligné récemment un expert en la matière, le professeur Royer.

À ces troubles s'ajoutent souvent des problèmes vertébraux - cyphoses ou scolioses - provoqués par les positions prises pendant les visionnements prolongés, et aussi une diminution de la forme physique, une tendance à l'obésité ou à l'embonpoint. «En un véritable cercle vicieux», notent encore les spécialistes, cette baisse de forme physique liée à l'inactivité pousse l'enfant à se réfugier plus encore devant la télévision.

Mais il est des troubles plus graves - plus rares aussi - que les pédiatres imputent sans hésitation à la «téléphagie»: les crises anxieuses, les conduites suicidaires et les crises d'épilepsie. «Beaucoup d'enfants ont peur pendant certains spectacles de télévision, a reconnu le professeur Royer, mais quelques-uns réagissent par des crises d'anxiété aiguë ou de panique soudaine». Le professeur a rappelé à ce propos les incidents en série qu'avait déclenchés, chez

l'adulte, l'adolescent et l'enfant la projection du film l'«Exorciste».

Évoquant la question du suicide, cet expert a souligné que «l'imitation pourrait avoir un rôle déterminant dans le comportement suicidaire de l'adolescent». Il a notamment fait état d'une étude effectuée à New York selon laquelle «le taux de tentatives de suicide ou de suicides effectifs augmente nettement dans les deux semaines suivant les émissions télévisées comportant elles-mêmes des scènes de suicide».

Quant aux crises d'épilepsie, certaines, une à deux pour mille, dites «photosensibles», pourraient être dues aux images sautillantes, aux variations rapides de brillance ou au fait de regarder l'écran de trop près.

À côté de cette variété, d'autres formes d'épilepsie seraient favorisées par le visionnement télévisuel: «Il s'agit, selon le professeur Royer, de crises qui peuvent avoir un contenu directement en rapport avec des conflits familiaux dont le souvenir a été amplifié par la thématique de l'émission reçue».

Enfin, dernier chef d'accusation abordé: la violence à l'écran. Selon le même expert, «un enfant américain voit, avant l'âge de 14 ans, environ 11 000 meurtres à la télévision et 7,5 actes de violence par heure d'écoute, contre 4 pour un jeune Britannique».

Selon certains spécialistes américains, «l'exposition prolongée à la télévision pendant l'enfance multiplie par deux le risque d'homicide à l'âge adulte».

FAMOUS PLAYERS

En 1905, il a découvert la relativité.
En 1906, il a inventé le «Rock & Roll»!

YAHOO SERIOUS
YOUNG EINSTEIN
version o. anglaise

À L'AFFICHE DÈS DEMAIN!

LOEWS 984 STE CATHERINE O. 361 7637
CINÉMA V 5560 SHERBROOKE O. 489 5559
CINÉMA DU PARC 3575 RUE DU PARC 844 9470

DES DEMAIN!

Dans 6 mois, il sera libre.
Mais, un directeur assoiffé de vengeance met son avenir en péril.

STALLONE
LOCK UP
version o. anglaise

GREENFIELD PARK 1091 BOUL. TROUSCHEREAU 871 8729
LAVAL 686 6097
DORVAL 467 8566
St-Adèle 229-7655
cinéma PINE 24 RUE MONTENOT 229-7655

La Presse
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE
L'AMPHITHÉÂTRE DE LANAUDIÈRE (JOLIETTE)

Radio-Canada
Radio et télévision
Diffuseur officiel

jeudi 3 août 20 h

**SOIRÉE
Beethoven**

ANTON KUERTI, pianiste.
Orchestre Métropolitain
sous la direction de
Semyon Vekshtein.

programme
Ouverture Léonore no 3,
5^e Concerto (l'Empereur), 5^e Symphonie.
Soirée Le Conseil des Arts du Québec Ltée



Anton Kuerti

jeudi 10 août 20 h

**SOIRÉE
Brahms**

Michel Dalberto, pianiste
Alexander Simionescu, violoniste,
lauréat du Concours International
de Montréal 1987.
Orchestre Métropolitain sous la direction de
Agnes Grossman.

Au programme
CONCERTO POUR VIOLON
1^{er} CONCERTO POUR PIANO
L'OUVERTURE FESTIVAL ACADEMIQUE
Co-production avec le Réseau FM Stéréo de Radio-Canada.



Michel Dalberto



Agnes Grossman

Joliette: Librairie Martin, tel. 759-8446, cartes de crédit acceptées.
Montréal: Kiosque Billet Plus, Complexe Desjardins, comptant et cartes de crédit acceptées.
Réseau Admission, tel. (514) 522-1215 et 1-800-361-4595, cartes de crédit acceptées.
Guichets de la Place des Arts, tel. (514) 842-2112.
Billets disponibles le jour même à l'Amphithéâtre, à compter de 15 h.
Inf.: (514) 759-7636

oprovigo

Le Conseil des Arts
du Québec Ltée

JOLIE
MONTREAL
SCOTT

**John Hirsch meurt à
59 ans, victime du sida**

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le metteur en scène John Hirsch, qui se décrivait lui-même comme un « oiseau exotique » dans un monde plutôt terne, est décédé mardi dans un hôpital de Toronto. Il était âgé de 59 ans.

Un ami de Hirsch a dit que le metteur en scène avait été victime d'une méningite causée par le sida.

Peut-être mieux connu comme directeur artistique du Festival de Stratford, de 1981 à 1985, Hirsch avait dit un jour: « Sans un couple d'oiseaux exotiques, où en serait donc cette société? »

Ce serait joliment ennuyeux, n'est-ce pas? »

L'existence de cet homme d'origine juive est loin d'avoir été terne.

Né en Hongrie en 1930, il a vécu dans un ghetto de Budapest au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Son père a été tué en Allemagne, sa mère et son jeune frère sont morts à Auschwitz.

Hirsch était un garçon maigre et pâle quand il est arrivé à Winnipeg à l'âge de 16 ans.

Après des études à l'Université du Manitoba, il a fondé une troupe de théâtre pour enfants. Quelques années plus tard, il participait à la création du premier théâtre professionnel de Winnipeg dont il a été directeur artistique.



John Hirsch

LASERPHOTO, CP

De 1974 à 1978, il a dirigé le service des émissions dramatiques à la télévision de CBC et, en 1981, il a été nommé directeur artistique du Festival de Stratford. Plusieurs dans les milieux du théâtre ont affirmé qu'il avait revalorisé le festival à un moment où son existence était en danger.

Le Centre national des arts d'Ottawa, les Toronto Arts Productions, le Young Peoples Theatre et le Festival Shaw ont tour à tour demandé sa contribution.

Il a mérité de nombreux prix et des honneurs au Canada et aux États-Unis, il a enseigné le théâtre à l'université Yale et à l'université de la Californie et il a même fait une apparition comme comédien à la télévision en 1986.

*Recherchez
ce signe de
qualité.*

*Ici on sert
du beurre*



*De nombreux restaurants
affichent déjà leur qualité.*

Voici une liste partielle des restaurants qui servent du beurre avec les toasts et sandwiches.

PIZZA DONINI
1105, boul. de
Maisonnette est
Montréal

323, rue Lawrence
Greenfield Park

281, de La Concorde
Laval

4325, avenue Papineau
Montréal

647, boul. Curé-Labelle
Laval

5600, De Salaberry
Cartierville

5511, avenue Verdun
Verdun

3060, chemin Chambly
Longueuil

49, rue Reid
Saint-Lambert

3251, Henri-Bourassa E.
Montréal-Nord

CAFÉ MILOUR
2155, boul. Pie-IX
Montréal

**RESTAURANT
LA PETITE VENISE**
5134, Henri-Bourassa E.
Montréal

**RESTAURANT
LE GAVROCHE INC.**
2098, rue Jean-Talon est
Montréal

DA MARCELLO
825, rue Laurier est
Montréal

LE CASTILLON
1, Place Bonaventure
C.P. 779
Montréal

**AU BOURASSA
RESTAURANT**
6150, Henri-Bourassa E.
Montréal

**RESTAURANT
LE QUATRE SAISONS**
1050, Sherbrooke est
Montréal

**RESTAURANT
JOLI BOURG**
228, Saint-Antoine nord
Lavaltrie

**RESTAURANT
CHEZ ANNETTE**
985 B, rue Notre-Dame
Lavaltrie

BEVERLY HILLS CAFÉ
7655, boul. Décarie
Montréal

LA PETITE ARDOISE
1065, Côte de
Beaver Hall
Montréal

LA MAISON BAGATELLE
106, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue

BISTRO CAFÉ BOTTARI
315, rue McDonald,
local 115
Saint-Jean

Le Bureau laitier du Canada

présente le dimanche 6 août 1989 à 10h00



**LE GRAND PRIX CYCLISTE
DES AMÉRIQUES**

(7ième épreuve de la Coupe du Monde Perrier)



Les meilleures équipes... les meilleurs cyclistes au monde

le canadien **Steve Bauer**; les américains **Greg Lemond** et **Andrew Hampsten**; l'espagnol **Pedro Delgado**; l'irlandais **Sean Kelly**; les français **Charles Mottet** et **Gilles Delion**; les belges **Claude Criquelion** et **Edwig Hooydonck**; le hollandais **Steven Rooks**; l'australien **Phil Anderson**; les italiens **Massimo Ghirotto** et **Valerio Tebaldi** et plus de cent vingt autres cyclistes de renommée mondiale.

Épreuve préliminaire, le 4 août à 17h00 Les 100 km de Montréal

Une deuxième épreuve de niveau international, 23 boucles de 4.35km. Cette compétition majeure aura lieu sur le Circuit Gilles-Villeneuve, à l'Île Notre-Dame et verra s'aligner au départ, les meilleures équipes professionnelles au monde, ainsi que les équipes nationales A et B du Canada. **Accès gratuit**

en collaboration avec

La Presse
CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

Radio-Canada
Télévision

THULE

KRAFT

AIR CANADA

Bell Cellulaire

diadora

**VIVRE
MONTREAL**

**Delta
Montréal**

www.gymnastie.ca/athletisme/1989

**CIAD
800
STEREO**

CFCE

Mercury

CFCE

**I.E.D.
LOUIS GARNEAU**

*Soyez parmi les restaurants
de qualité.*

Laissez savoir à vos clients que votre restaurant sert ce qu'il y a de meilleur: du beurre sur vos toasts et sandwiches. Affichez le symbole de votre qualité vous aussi. Appelez le Bureau laitier du Canada au (514) 284-1092 (frais virés acceptés) et annoncez chez vous, à vos clients, que vous servez du beurre. Ils viendront plus nombreux.

*Mettez-y
du Beurre!*



Bureau laitier
du Canada